

Investissements à Thetford d'ici à 1988 Asbestos y va de \$60 millions

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — La Société Asbestos Ltée prévoit investir \$60 millions d'ici quatre ans pour rentabiliser l'exploitation de ses mines d'amiante dans la région de Thetford-Mines. Le développement minier et la modernisation des installations lui permettront de réduire de 25 pour 100 ses coûts de production et d'assurer sa survie pendant au moins 10 ans. Cette restructuration entraînera 300 autres mises à pied et permettra à la compagnie de fonctionner avec un personnel de 700 employés.

C'est ce que le président réélu de

l'entreprise, M. Marcel Dorais, a révélé, hier, à Thetford-Mines, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires. Il a prévenu les employés syndiqués qu'il aurait besoin de leur collaboration pour réaliser le projet.

D'ailleurs, M. Dorais divulguera les grandes lignes de ce projet lors d'une rencontre qu'il aura avec les représentants syndicaux (CSN), jeudi.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, le minier serait concentré aux mines Beaver et British Canadian et traité à l'usine de Normandie. Cette hypothèse signifierait la fermeture définitive de la vieille usine

de traitement de British Canadian II. Dans le secteur de Normandie, un nouveau gisement pourrait être exploité à ciel ouvert jusqu'au-delà de l'an 2000.

A court terme, selon M. Dorais, ce projet d'investissement favorisera la création de 220 emplois, soit 140 pour une période de quatre années pour les travaux de développement et 80 pendant deux ans pour modifier les installations. A long terme cependant, la compagnie pourra réduire ses coûts de production de 25 pour 100 et éliminer 300 postes.

Lire, page A-2, AMIANTE

Poignardé à six reprises L'hospitalité de Mgr Lemieux lui fut fatale

par Michel TRUCHON

(envoyé spécial du SOLEIL)

LAC-TROIS-SAUMONS — Le vol d'une somme d'environ \$500 semble à prime abord être le mobile du drame qui a coûté la vie à Mgr Augustin Lemieux, trouvé assassiné hier matin, dans le petit presbytère de la chapelle Saint-Jean-Baptiste du côté sud-est du Lac-Trois-Saumons dans la circonscription de l'Islet.

Poignardé à au moins six reprises à l'aide d'un couteau de

**Autres textes
et photos,
page A-3**

boucherie, le prêtre pourrait bien avoir été victime de son grand cœur et de l'hospitalité qu'il avait l'habitude d'offrir à qui la lui demandait.

Le suspect dans cette affaire est en effet un jeune homme que Mgr Lemieux aurait hébergé depuis plusieurs jours.

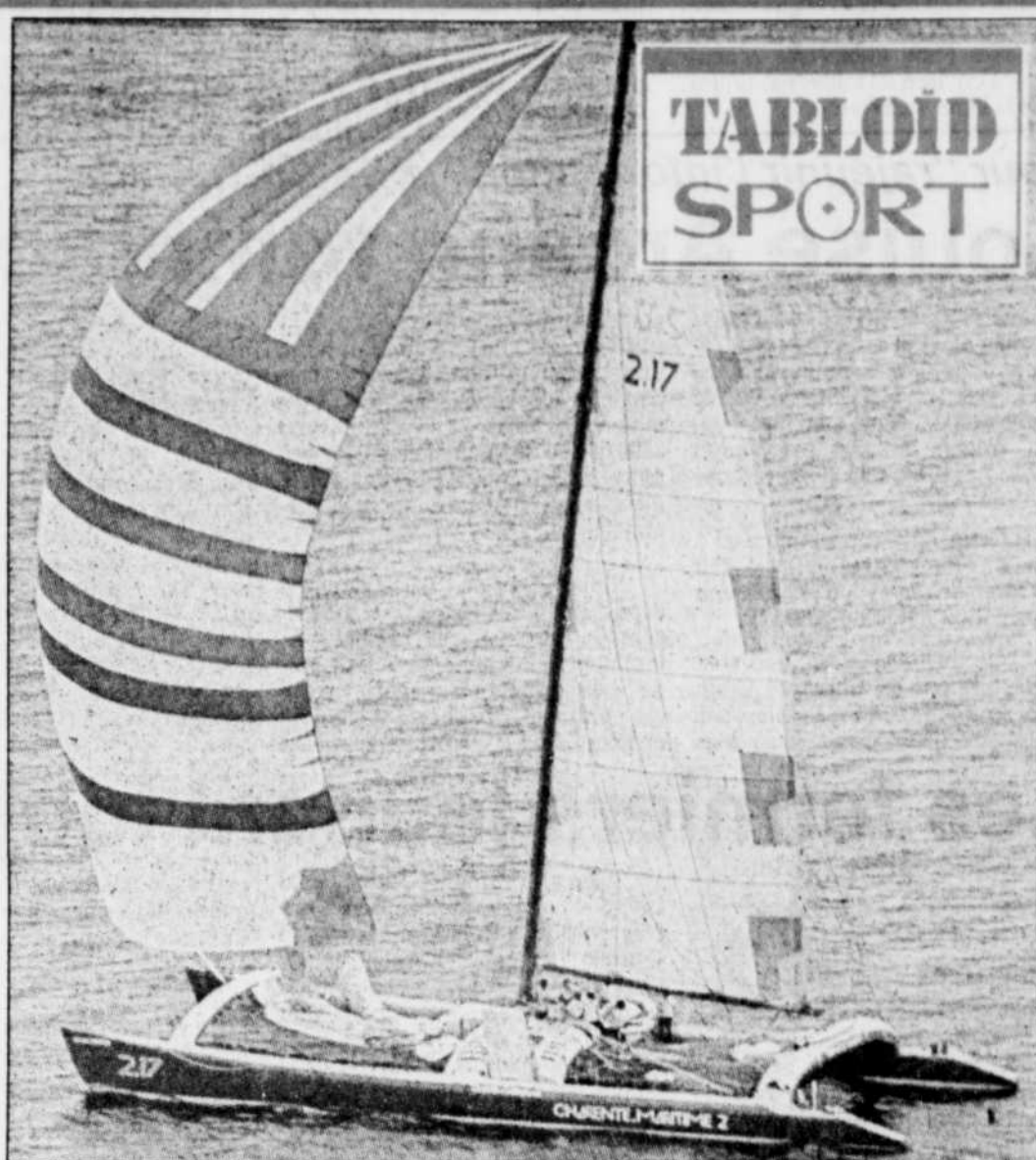
C'est à la suite d'une vérification de routine, faite à Sainte-Perpétue vers 1h50 dans la nuit de dimanche à lundi, que les policiers de la SQ du poste de Saint-Pamphile ont intercepté un Montréalais de 24 ans qui

Lire, page A-2, MEURTRE



C'est dans le presbytère qui jouxte la petite chapelle du Lac-Trois-Saumons que Mgr Augustin Lemieux (en médaillon) a succombé sous les coups de l'assassin.

Un duel de titans



Charente Maritime II (notre photo) et Royale arrivent à Saint-Malo bord à bord au terme de la transat qui a quitté Québec il y a dix jours.

Tous les détails, pages A-2, D-8 et D-9

Selon un sondage Global Turner est 3e dans Vancouver-Quadra



Bill Clarke, comptable de 51 ans et actuel député conservateur de Vancouver-Quadra.

(D'après PC, CP et UPC) — Le premier ministre John Turner risque de connaître une vilaine surprise dans sa circonscription de Vancouver-Quadra, si les intentions de vote actuelles des électeurs se confirment. Selon un sondage conduit pour le compte du réseau Global, M. Turner se classerait en effet bon troisième, derrière le député conservateur Bill Clarke et l'aspirant néo-démocrate Ray Cantillon.

Réalisé auprès de 601 électeurs de Quadra, le sondage révèle que M. Clarke obtient l'appui de 53 pour 100 d'entre eux, devant M. Cantillon, à 23 pour 100. Le premier ministre doit quant à lui se contenter de 20 pour 100 des préférences exprimées. Le sondage indique également que M. Turner est légèrement plus populaire que son parti, ce qui ne suffit pas toutefois à combler l'avance du conservateur Clarke. A la question "lequel des candidats préférez-vous, nonobstant son allégeance politique", 39 pour 100 des électeurs ont répondu Clarke, 24 pour 100 Turner et 18 pour 100 Cantillon.

Tout sur la campagne, pages A-6 à A-9



Pendant que l'on s'affaire autour de Discovery, l'astronaute canadien Marc Garneau se familiarise, lui, avec l'apesanteur dans un avion de la NASA spécialement aménagé.

Discovery, ça repart

(D'après AFP, AP et NYTNS) — Tout se déroulait normalement hier, pour le lancement, demain à 08h35, de la navette spatiale "Discovery", dont le vol inaugural avait avorté en juin dernier, quatre secondes seulement avant le décollage, à la suite d'une panne technique.

Le même équipage — cinq hommes

et une femme —, qui avait vécu ce moment dramatique de juin, sera encore à bord demain. Le compte à rebours pour cette mission de six jours a commencé dans la nuit de dimanche.

Pour rattraper le temps perdu à la suite de ce report, "Discovery" aura à son

Lire, page A-2, NAVETTE

SOMMAIRE

Annonces classées	C-5 à C-10
Arts et spectacles	C-2 à C-4
Bandes dessinées	C-9
Bridge	C-10
Décès	C-11
Economie-finance	B-4 à B-7
Editorial	A-14
Feuilleton	C-4
Horoscope	C-10
Information régionale	B-1 à B-3
Loterie	A-9
Monde	B-12, C-1 à C-11
Mot mystère	C-10
Mots croisés	C-9
Où aller à Québec	C-4
Page documentaire	A-13
Patron	C-10
Politique	A-6 à A-9
Sport	D-1 à D-20
Télévision	C-2
Votre page	A-15

MÉTÉO



Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses demain. Maximum de 25 à 27. Minimum cette nuit de 16 à 18.

Détails, page A-4

La papamobile mise à l'essai

par Michel TRUCHON

Toutes sirènes hurlantes, les policiers chargés d'escorter Sa Sainteté Jean-Paul II au cours de sa visite à Québec les 9 et 10 septembre ont procédé hier matin à une autre répétition générale du défilé. Mais, cette fois, la "papamobile" était de la partie.

Une trentaine de motos et une douzaine de voitures ont participé à cet exercice qui s'est

**Autres textes
et photo,
page A-4**

cependant déroulé à une vitesse beaucoup plus grande que celle à laquelle le défilé est supposé se dérouler.

Tout le trajet, à partir de l'aéroport de Québec jusqu'à la basilique et, de là, jusqu'à l'université, a été une nouvelle fois parcouru, malgré les encombrements de circulation.

Les rares spectateurs ébahis ont pu se rendre compte que la "papamobile" rend bien les promesses qui ont été faites et que son illustre passager pourra être très bien observé par tous ceux se trouvant sur le parcours.



Le Soleil, Clément Thibault

Royale et Charente-Maritime nez à nez

Transat: une fin de course enlevante

par Guy DUBÉ

envoyé spécial du Soleil
SAINT-MALO — Bien malin celui qui pouvait prédire, tard la nuit dernière, lequel du Royale ou du Charente-Maritime II franchirait le premier la bouée de Saint-Malo: à 2h ce matin, ces deux catamarans avançaient nez à nez, à la faible vitesse de trois noeuds (cinq kilomètres / heure), à environ 60 milles nautiques de la ligne d'arrivée.

Un véritable duel de titans qui ne devait pas connaître de dénouement avant la fin de la matinée aujourd'hui. Après une traversée ultra-rapide, probablement une traversée record de l'Atlantique, après près de 3.000 milles nautiques, après huit jours et huit nuits de lutte acharnée et de guerre de nerfs, c'est l'essoufflement, c'est l'épuisement, c'est l'accalmie. Mais ce n'est pas la trêve.

Chacun des deux leaders épiait le moindre geste de son rival, la nuit dernière: changement de cap, lutte contre les courants de la marée dans la Manche, changement de voile. Chaque mètre, chaque centimètre étaient précieux. Ce sera probablement un "photo-finish", comme disent les Français.

A une centaine de milles derrière Royale et Charente-Maritime II, suivait Fleury-Michon

VII. William-Saurin et Elf-Aquitaine occupaient respectivement les quatrième et cinquième positions, à 300 milles nautiques de Saint-Malo. Quant à Crédit Agricole et au Formule TAG, ils se trouvaient alors à environ 500 milles de la ligne d'arrivée, qu'ils ne devaient franchir que demain, si la situation se maintient. Quant au Sofati / Soconav Québec, il occupait la dixième position, à 800 milles de la Cité

corsaire.

Cette brusque accalmie a pris tous les organisateurs, les notables, les journalistes par surprise; la plupart d'entre eux ont en effet passé une nuit blanche, attendant patiemment que les deux catamarans leaders pointent leurs coques vers la ligne d'arrivée.

Faute de vent, à 8h ce matin (heure française), photographes

et journalistes s'embarquaient à bord de vedettes ou d'avions nolisés pour aller à la rencontre des voiliers stoppés dans la Manche.

Le ciel était couvert et légèrement brumeux, l'air était humide et aucune brise, même légère, n'animait un espoir d'arrivée avant la fin de la matinée. Seuls les courants de la marée, renversée, favorisaient les deux voiliers, prisonniers au large.

Pour "rajeunir l'information" à Radio-Canada

Louise Arcand remplacée

MONTREAL (PC) — Louise Arcand n'anima plus le Téléjournal de 18h à Radio-Canada. En effet, la société d'Etat a décidé de remplacer Mme Arcand, qui vient d'avoir 40 ans, par Marie-Claude Lavallée, une jeune femme de 28 ans.

Interrogeant son employeur à ce sujet, Mme Arcand s'est fait répondre: "Nous voulons rajeunir l'information à Radio-Canada."

Cette histoire n'est pas sans rappeler le cas de Christine Craft, cette journaliste de la télévision américaine qu'on avait mise à la

porte en prétextant qu'elle était trop vieille. Mme Craft a intenté une poursuite contre ses ex-employeurs qu'elle a gagnée en première instance. Elle a obtenu \$500.000 en dédommagement. L'employeur a eu gain de cause en appel, mais l'affaire n'est toujours pas terminée.

Le syndicat de Radio-Canada a déposé un grief, qui sera entendu demain. Le syndicat allègue notamment que Radio-Canada a fait de la discrimination sexuelle, ce qui est contraire à la charte des droits et libertés de la personne. De plus,

Mme Lavallée qui est surnuméraire n'aurait pas dû être appelée à remplacer Mme Arcand qui est annonceur permanent.

Rejoint hier, le patron de Mme Arcand, M. Marcel Desjardins, a refusé de commenter cette affaire, précisant qu'il dirait ce qu'il a à dire lors de l'arbitrage du grief. Il a cependant admis que l'auditoire de tous les téléjournaux, y compris celui de Mme Arcand, était à la hausse. Il a ajouté que la direction a fait des changements l'an dernier (en remplaçant Gaby Drouin) et qu'elle en faisait encore cette année.



Les fermiers jeûnent toujours

SAINT-CYRILLE-DE-WEN-DOVER (PC) — Encouragés par l'appui que vient de leur donner l'Assemblée des évêques de Québec, les sept grévistes de la faim installés sur la ferme des Talbot, à Saint-Cyrille, ont l'intention de poursuivre leur jeûne jusqu'à ce que le gouvernement québécois fasse siéger une commission parlementaire chargée d'enquêter sur la politique désastreuse appliquée par l'Office du crédit agricole.

Marcel Talbot, Jean-Claude Boucher et Marie Girouard, entreprennent aujourd'hui leur 21e journée de jeûne et selon le Dr Gerald Slater, qui les examine quotidiennement, ils sont actuellement dans un "état critique". C'est aussi le cas d'un quatrième gréviste de la faim, Clément Brousseau, âgé de 56 ans, qui jeûne depuis 16 jours.

Trois autres agriculteurs, Marius Montigny, Yvon Robidas et Etienne Grondin, eux aussi me-

naçés de voir leurs fermes confisquées, ont rallié les rangs des grévistes de la faim.

"Nous sommes heureux du soutien des évêques et de leur courageuse prise de position vis-à-vis de l'Office du crédit agricole dont ils dénoncent les politiques favorisant l'agriculture industrielle au détriment de la petite agriculture."

Mais ajoute le président du Mouvement pour la survie agricole, M. Boucher, approuvé par un signe

de la tête par Marcel Talbot, nous ne mettrons pas fin à notre jeûne, comme ils nous le demandent, car ce jeûne est notre dernière arme dans le combat que nous menons pour faire reconnaître la justesse de nos revendications.

Les sept grévistes de la faim déclarent à l'unanimité qu'ils livrent bataille non pas uniquement pour leurs cas personnels mais pour les milliers d'agriculteurs du Québec qui sont menacés de voir leurs fermes confisquées.

AMIANTE (suite de la première page)

Situation désespérée

La Société Asbestos cherche désespérément à redresser sa situation financière. Elle a épuisé son fonds de roulement qui s'élevait à près de \$80 millions lorsque le gouvernement québécois en prit le contrôle en février 1982 par le biais de la Société nationale de l'amiante. Elle ne cesse d'accumuler les pertes, lesquelles se sont chiffrées à \$9 millions durant le premier semestre de 1984, malgré l'adoption de plu-

sieurs mesures de redressement: déménagement du siège social de Montréal à Thetford, 1.000 mises à pied, nombreuses interruptions de production, fermeture de la mine d'Asbestos Hill et vente de l'usine de Nordenham, en Allemagne fédérale.

Les expéditions canadiennes de la fibre d'amiante ont diminué de 42 pour 100 depuis 1979. La baisse de la demande a déclenché une guerre des prix.

MEURTRE (suite de la première page)

conduisait la voiture de l'ecclésiastique.

L'homme étant incapable de justifier la possession de cette voiture, dans laquelle on trouva des papiers au nom de Mgr Lemieux ainsi qu'un sac de velours mauve contenant une somme d'environ \$500, les policiers tentèrent de joindre le propriétaire.

Vers 5h hier matin, les patrouilleurs de Saint-Jean-Port-Joli, avertis par l'évêché que Mgr Lemieux passait l'été au Lac Trois-Saumons, allaient vérifier au presbytère situé au 179-B du chemin du tour du lac.

C'est eux qui devaient faire la macabre découverte: Mgr Lemieux était étendu dans son lit, baignant dans son sang. Toutes les portes étaient fermées à clef et il n'y avait pas de trace d'effraction.

Dans les heures qui ont suivi, les techniciens du service d'identité judiciaire ont trouvé, dans le petit presbytère, un long couteau à viande qui aurait servi au meurtrier.

La police croit que les \$500 trouvés dans la voiture de Mgr Lemieux pourraient être le fruit des quêtes des deux messes de la fin de semaine. Depuis quatre

ans, le prêtre s'occupait des offices dans les trois chapelles bordant le lac.

Les indices permettent de croire que le meurtre a été commis entre 22h30 et 00h30. Le crime, le 13e cette année dans la région de Québec, est le quatrième en moins de deux mois sur la Côte-du-Sud. Le 24 juillet, un couple de cultivateurs était abattu à coups de fusil à Saint-Michel de Bellechasse; le 11 août un homme était tué à coups de marteau à Saint-Onésime de Kamouraska et le 16 août une femme avait été abattue avant que son mari ne s'enlève la vie, à Armagh dans Bellechasse.

L'enquête dans l'affaire de Lac-Trois-Saumons est menée par l'agent Mario Dussault, du poste de la SQ à Saint-Jean-Port-Joli en collaboration avec deux enquêteurs du bureau des crimes contre la personne.

Le suspect devait comparaître ce matin devant le coroner Maurice Lagacé, à la morgue de Québec. L'autopsie pratiquée hier après-midi a révélé que Mgr Lemieux avait succombé à une hémorragie massive consécutive aux coups de couteau qu'il a reçus par tout le corps.



Pape et Concordes contrarient la venue au stade de Jackson

MONTREAL (PC) — Seulement deux obstacles pourraient encore empêcher la venue au Stade olympique de Montréal, le mois prochain, de Michael Jackson: un match de football et le pape.

"Rien n'est encore confirmé, mais les négociations se poursuivent", ont fait savoir hier les Productions Donald K. Donald. Cette déclaration faisait suite à un communiqué émis au cours du week-end par le promoteur des Jackson, M. Chuck Sullivan, qui affirmait que les "fans" montréalais des Jackson pourraient bientôt admirer leurs idoles.

Avec ses 60.000 sièges, le Stade olympique est le seul emplacement de la métropole suffisamment grand pour recevoir la "Tournée de la victoire" (Victory Tour) des frères Jackson.

Mais il est déjà réservé le 11 septembre pour le passage du pape Jean-Paul II à Montréal, ainsi que le 15 septembre, pour la présentation d'un match de la Ligue canadienne de football opposant les Concordes de Montréal aux Lions de la Colombie-Britannique.

Selon Donald K. Donald, le spectacle des Jackson pourrait avoir lieu les 16 et 17 septembre.

NAVETTE (suite de la première page)

bord, non seulement le panneau solaire expérimental et le satellite de communications qui constituaient sa cargaison initiale, mais également deux autres satellites de communications commerciaux, qu'elle devait transporter lors de sa seconde mission. Cette dernière a été annulée.

En combinant les deux cargaisons, la NASA espère retrouver le calendrier normal du programme spatial dès le mois d'octobre, date à partir de laquelle chacune des trois navettes ("Columbia", "Discovery" et "Challenger") pourra effectuer une mission au moins une fois par mois. C'est à bord de "Challenger" que le Canadien Marc Garneau effectuera sa première mission spatiale le 1er octobre.

Un impératif

"Discovery" devra pleinement réussir ce vol inaugural pour s'assurer la confiance des propriétaires de satellites et des assureurs qui les couvrent. Elle a à placer sur orbite trois satellites: SBS-4, Telstar-3 et Leasat-2.

le mot du jour

Et ça continue...

Pourquoi employer l'expression latine "ex officio" pour dire qu'une personne fait automatiquement partie du groupe des dirigeants lorsque son terme est expiré? Les locutions "d'office" ou "de droit" conviennent très bien. Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

(tirage du lundi 27 août 1984)

7-1-5

8-1-0-2

Informations: 643-8990

Au chaud les oreilles

Gratuit

Avec tout achat d'un ensemble de ski pour enfants de 0 à 4 ans et sur présentation de cette annonce, vous recevrez gratuitement une très belle tuque de pure laine signée Péleadeau.

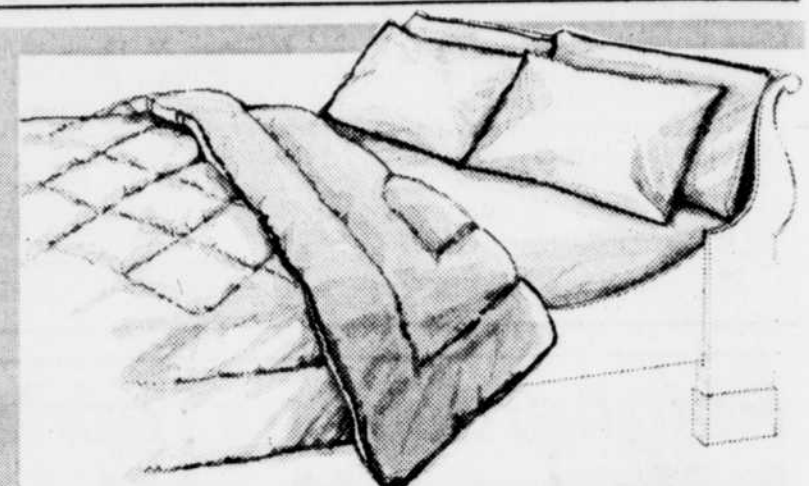
Valable jusqu'au samedi 8 septembre 84

mysticri

Place Laurier
Tél.: 658-1212



VENTE JOURS D'AUTOMNE



percale springmaid en 8 coloris mode

draps unis douillettes coordonnées

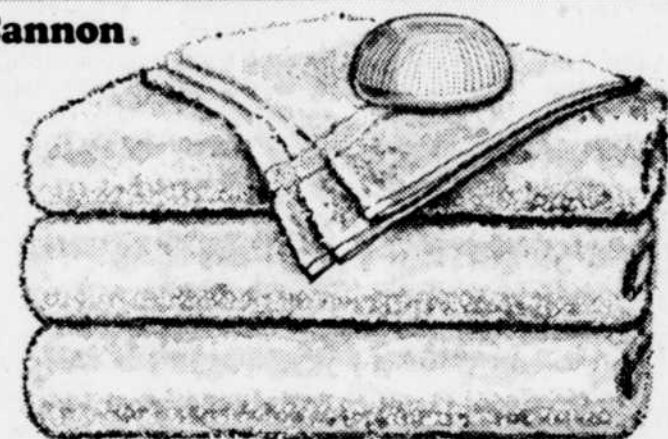
drap jumeau rég. 16.00 spécial 13.95

douillette jumeau rég. 70.00 spécial 54.95

qualité de la fine percale polyester et coton sans repassage. draps en 8 coloris mode à coordonner avec les douillettes réversibles deux tons, les volants de lit et les couvre-oreillers. profitez de nos prix spéciaux pour redécorer votre chambre en formant de nouveaux agencements de couleurs dernier cri.

les draps	rég.	spécial	les douillettes rég.	spécial
double	22.00	18.95	double	80.00 64.95
grand	33.00	25.95	grand	90.00 74.95
tr. grand	40.00	32.95	tr. grand	100.00 84.95
taies	16.00	13.95		
gr. taies	18.00	15.95		

Cannon.

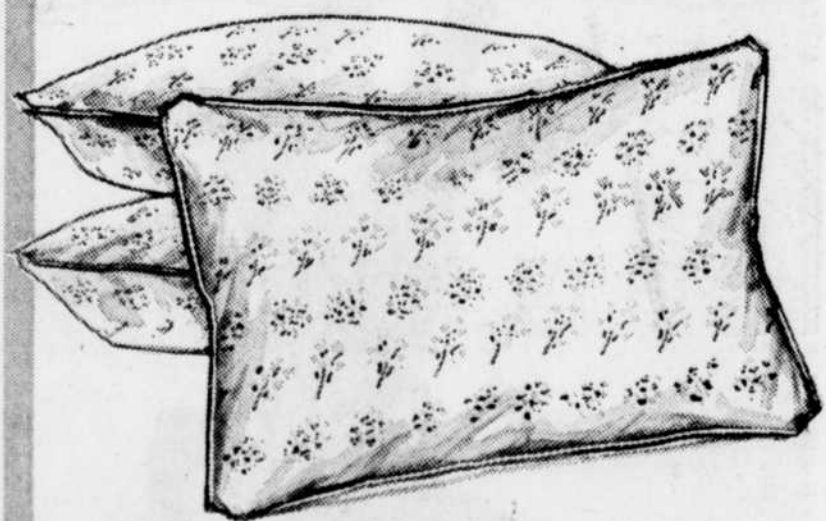


serviettes ratine pur coton

bain (23 x 45) rég. 9.00 spécial 6.99

belle qualité de la ratine pur coton, douce, absorbante qui sèche rapidement. bordure tissée décorative. à choisir en vieux rose, bleu pastel, parchemin, moka, jaune mimosa.

	rég.	spécial
main	6.00	4.99
débarbouillette	4.00	2.99



oreillers à bourre polyester

format standard rég. 13.00 spécial 9.99

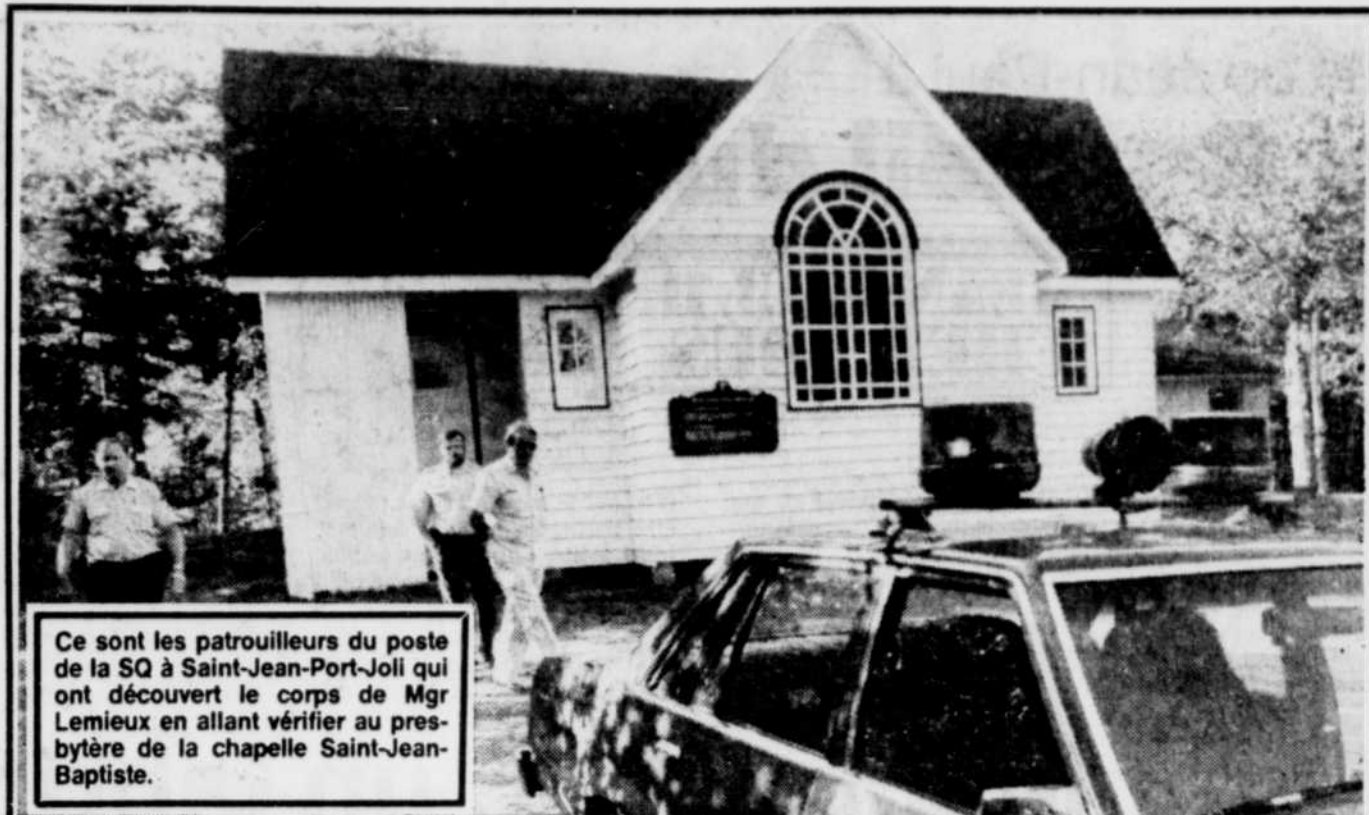
une bonne occasion de rafraîchir les lits de la maison. la bourre de polyester offre la particularité d'être lavable et non-allergène. ces oreillers ne retiendront ni l'humidité ni la poussière. c'est une garantie de fraîcheur pour des années durant.

grand format	rég. 15.00	spécial 11.99
--------------	------------	---------------

la maison
simons
PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



Le Soleil, Clément Thibault
Dans la voiture du vicaire général du diocèse de La Pocatière, ce sac de velours contenant environ \$500 provenant sans doute des quête dans les trois chapelles de Lac-Trois-Saumons.



Ce sont les patrouilleurs du poste de la SQ à Saint-Jean-Port-Joli qui ont découvert le corps de Mgr Lemieux en allant vérifier au presbytère de la chapelle Saint-Jean-Baptiste.



Le Soleil, Clément Thibault
Jean Gaudreault aura sans doute été l'une des dernières personnes à voir Mgr Lemieux vivant, dimanche soir. A ce moment, le prêtre était en compagnie d'un jeune homme qui pourrait vraisemblablement être le suspect.

Un meurtre qui a semé la consternation

par Michel TRUCHON

envoyé spécial du Soleil

LAC-TROIS-SAUMONS

"C'était quelqu'un de vraiment spécial. L'annonce de sa mort m'a bouleversée car ça n'est pas seulement

un curé qu'on a perdu, mais un ami..."

Comme tous les occupants des quelques 380 chalets qui bordent le lac Trois-Saumons, une citoyenne de l'endroit n'en croyait pas ses oreilles quand elle a appris que Mgr

Augustin Lemieux avait été trouvé assassiné.

Partout, c'était la consternation. Jean Gaudreault avait vu le "curé" Lemieux dimanche soir en compagnie d'un jeune homme, sans doute celui qu'on soupçonne d'être l'auteur du crime.

"Jamais on n'aurait douté que cela pourrait se produire. Mgr Lemieux était un homme tellement sociable, généreux... Il parlait avec n'importe qui, jeune ou vieux, était toujours prêt à recevoir des gens au presbytère..."

La présence d'un étranger avec le pasteur du lac n'a étonné personne, car il arrivait fréquemment qu'il héberge des gens, pour des séjours plus ou moins longs. En fait, n'importe qui pouvait aller frapper à sa porte et était certain d'avoir de l'aide.

C'est un meurtre...

Au sculpteur Jean-Julien Bourgault, de Saint-Jean-Port-Joli, qui arrivait de la Gaspésie et venait au lac Trois-Saumons parce qu'il avait

entendu dire qu'il s'était produit un accident, l'un des doyens de la place, M. Edouard Fortin, a dit hier soir: "C'est pas un accident, c'est un meurtre. Mgr Lemieux a été tué à coups de couteau..." Même après plusieurs minutes d'explications, le sculpteur croyait toujours qu'on lui racontait une blague.

Ce même Edouard Fortin qui est bouleversé par cet assassinat qu'il ne trouve pas de mot pour qualifier, déplore le sort de "ce gars serviable qui avait le cœur sur la main, peut-être trop..."

"Il n'hésitait jamais à rendre service et faisait monter n'importe qui dans sa voiture, sans regarder si la personne avait les cheveux longs ou le génie attaché avec une corde...", dit ce propriétaire qui est au lac Trois-Saumons depuis près de 40 ans.

Révolté, M. Fortin qui au cours des années a vu des noyades dans son petit coin de campagne mais pas de meurtre, a ajouté que toutefois personne ne parviendrait à l'avoir par la peur.

Ce qui le choque encore plus,

c'est que Mgr Lemieux n'est plus là pour expliquer ce qui s'est passé: "Ils vont dire n'importe quoi à son sujet, il ne peut plus se défendre..."

Si ce citoyen ne craint pas une recrudescence des actes de violence dans le coin, d'autres par contre ont

subi le contrecoup de la peur. "Ici, on vivait en paix, on avait la tranquillité. Mes portes n'étaient jamais barrées, mais à partir de maintenant, on va tout fermer à clef...", dit un autre propriétaire de chalet du lac Trois-Saumons.



Le Soleil, Clément Thibault
C'est en interceptant cette Ford Escort gris-bleu que les policiers de Saint-Pamphile ont mis en branle les vérifications qui devaient conduire à la découverte du corps de Mgr Lemieux.

Avant tout, un homme reconnu pour sa bonté

par Pierre ASSELIN

LA POCATIERE — La mort violente de Mgr Augustin Lemieux a bouleversé tous ceux qui le connaissaient, et d'autant plus qu'elle a frappé un homme reconnu pour sa bonté.

"C'était la non-violence incarnée, confie Anne-Marie Gagné, chargée des relations publiques à l'évêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Je le connaissais très bien, il a été mon "pa-

tron" pendant 12 ans. C'était un homme incapable de l'ombre d'une arrière-pensée ou de rancune, le type même du non-violent. Pourquoi a-t-il fallu qu'il meure de façon aussi violente, et surtout pourquoi a-t-il fallu que ce soit lui?"

Il n'a pas été possible d'obtenir de commentaires hier de l'évêque du diocèse, Mgr Charles-Henri Lévesque. Celui-ci, nous a expliqué le porte-parole, était encore trop bouleversé pour

accepter de faire des déclarations. Mgr Lemieux était le plus proche collaborateur de l'évêque.

En plus de ses fonctions d'animation pastorale à Lac-Trois-Saumons, Mgr Lemieux occupait le poste de directeur de la pastorale et de vicaire général pour tout le diocèse. Il était âgé de 50 ans et, par une coïncidence tragique, devait célébrer son anniversaire de naissance demain, mercredi.

Un de ses concitoyens et amis de Lac-Trois-Saumons, M. Edouard Fortin, avait encore peine à admettre ce crime: "C'était quelqu'un d'humain, qui ne refusait rien à personne et qui s'occupait des jeunes. On a été terriblement surpris, je peux pas vous décrire ça en paroles. Qu'un individu vienne au Lac pour tuer notre curé, ça veut dire qu'il n'y a plus d'ordre..."

Pour Anne-Marie Gagné, ébranlée à l'idée de la violence

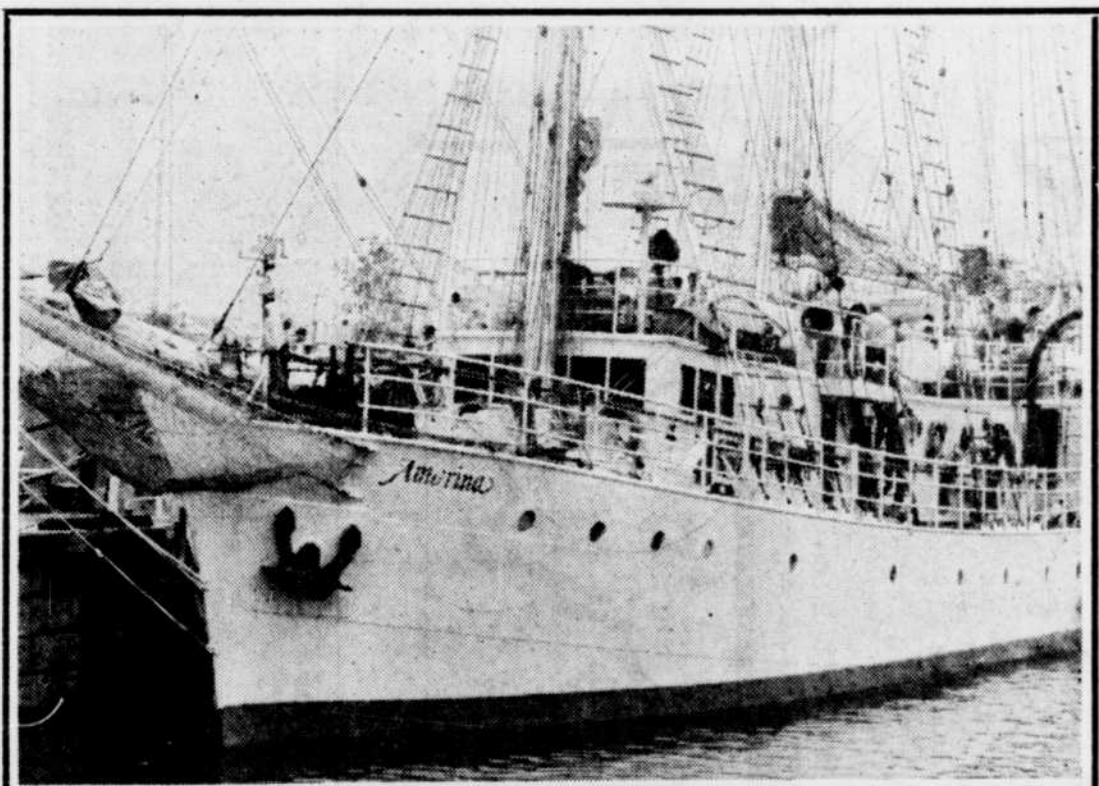
du décès, le pire est l'absurdité de cet acte: "Il n'y avait même pas besoin de le voler, il donnait tout de suite..."

Beaucoup pour un petit évêché

Pour l'évêché de Sainte-Anne, et particulièrement pour son évêque, l'année 1984 restera sans doute marquée de noir. Déjà, l'hiver dernier, Mgr Lévesque devait être hospitalisé pour des problèmes respiratoires. Plus tard, un des deux prêtres de l'é-

vêché au Nicaragua, l'abbé Benoît Laplante, était expulsé de ce pays pendant que son confrère, Jean-Yves Dolbec, a été empêché d'en sortir et s'y trouve encore.

Enfin, plus récemment, la courte aventure de l'abbé Ronald Landry en politique a aussi perturbé les activités de l'évêché pendant un certain temps. "C'est beaucoup pour un petit évêché, a souligné sœur Gagné, et nous croyons que c'est assez!"



Le voilier Amorina, qui devait quitter le Vieux-Port, hier, y est maintenant coincé par un ordre de saisie de la cour fédérale et il ne pourrait le quitter au moins avant jeudi.

Le voilier Amorina sous le coup d'une saisie de la cour fédérale

par François ROY

Le blanc et grand voilier suédois Amorina est toujours amarré dans le bassin intérieur du Vieux-Port de Québec et il y restera probablement jusqu'à jeudi, puisqu'il est sous le coup d'un ordre de saisie de la cour fédérale.

"Pour le moment, disait l'avocat de l'étude Des Rivières, Vermette et Associés de la rue Saint-Pierre que LE SOLEIL a rencontré à bord de la barquentine à trois mâts de 159 pieds, nous devons prendre connaissance

de toutes les factures, listes de prix et papiers divers dans ce dossier. Nous demanderons ensuite une rencontre avec le conseiller juridique de ce marchand de Limoilou, afin d'essayer d'obtenir un cautionnement qui permettrait au capitaine Kaj Engdahl de quitter Québec à destination de Halifax."

Ce magnifique voilier, qui vient de passer

plusieurs semaines dans le Vieux-Port avec les autres navires de l'armada, est utilisé pour des croisières dans les Caraïbes et aussi dans la Méditerranée et les îles grecques.

Aujourd'hui (hier), a dit le capitaine Engdahl, j'ai rencontré une dernière fois le représentant de ce fournisseur, j'ai accepté bien à contrecœur de payer finalement une

somme de \$8,984.24 pour des accessoires et du matériel qui n'étaient même pas ce dont j'avais besoin. Et en fin d'après-midi hier, le capitaine recevait un ordre fédéral de saisie le clouant à son point d'amarrage tout près du centre

d'information de la course TAG Québec-Saint-Malo. Les passagers à bord et les membres d'équipage sont du même coup "captifs" de cette manœuvre qui ne restera pas sans conséquence.

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN
"SOMMELLERIE - OENOLOGIE"
avec certificat par
L'ÉCOLE DES MAÎTRES
(AU CHÂTEAU FRONTENAC)
Session de soir
11 - 18 - 25 sept, 2 - 9 octobre
Inscription au Château Frontenac
en semaine: 9h à 18h
692-0310
Professeur: M. Joseph-Aimé Côté
Permis du ministre de l'Éducation 146251
En collaboration avec ITALVINE

VENTE DE VERRES, MIROIRS ET UNITES SCÉLÉES (THERMOS), PORTES ET CADRES EN ALUMINIUM, DESSUS DE MEUBLES
Service 24 heures - Estimation gratuite

VITRERIE D.L. INC.
1360, Dorchester nord, Qué.
529-0977 - 849-9200
JOUR URGENCE SOIR

ATTENTION!
Le salon de coiffure
"MIROIR MAGIQUE ENR."
a ouvert ses portes ce matin, dans un nouveau local situé au:
3132, AV. ROYALE, GIFFARD
TÉL.: 663-4204
Nous avons à notre service:
Thérèse St-Laurent-Paquet
Hélène Bédard
France Gariépy
qui invitent leur distinguée clientèle à venir les rencontrer.
Nous offrons à cette occasion un
RABAIS DE 10% SUR TOUS NOS SERVICES
de plus
PERMANENTE AVEC ORDINATEUR:
RÉGULIER: 48,00\$ SPÉCIAL: 42,00\$
Spéciaux valides jusqu'au 28 septembre 1984.

LUC ARCHAMBAULT
Quelques oeuvres très recherchées de l'artiste Luc Archambault sont mises en vente par un collectionneur.
Sont notamment disponibles des exemplaires des sérigraphies "L'homme de Florence", "Le sacre du printemps" et un coffret "Voici Québec".
Pour détails complets de cette offre exceptionnelle, téléphonez à:
Mme Suzanne Vachon au 529-9181

Condominium
le St-Amand
Situé sur la colline parlementaire, excellent rapport qualité-prix, encore quelques unités disponibles.
525-4961
1155, Turnbull, suite 401, Québec

Qualité et service
Depuis plus de 25 ans
Estampes en caoutchouc
Estampes pré-encreées
Sceaux corporatifs
Gravure sur plastique
Reproduction de dessins, lettrages et logos sur é-tampes et sceaux. Gravure de plaques pour identification personnelle et signalisation d'édifice. Vaste choix de couleurs.
Estampes-Roy
1305, avenue Maurin, Québec 667-1626

Imagine
DÉCORATION INTERIEURE
RÉSIDENCE-BUREAU-BOULEVARD
DENTELLES IMPORTÉES
DUVET
PAPIER PEINT
DRAPERIES
COUVRE-LITS
VENITIENNES
SERVICE À DOMICILE
651-4561
2750, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
Centre d'achat Plaza Laval (sous-sol)

Pertinence de la visite de Jean-Paul II

Silence du Conseil du statut de la femme

par Michel CORBEIL

Le Conseil du statut de la femme (CSF) ne se prononcera pas sur la pertinence de la visite de Jean-Paul II au Québec.

C'est l'opinion que laisse entendre la présidente de l'organisme, Mme Francine McKenzie.

Le CSF a-t-il adopté une position? a demandé, hier, LE SOLEIL, à la présidente. "C'est la première question que j'ai posée aux membres du conseil, a signalé celle qui est devenue présidente en mars.

"Elles s'étaient déjà prononcées et avaient décidé de ne pas prendre position: c'est aux femmes de le faire, étant donné que cela soulève des points de vue pluralistes. Elles ont regardé avec attention le dossier, mais elles l'ont fait au moment où les événements n'étaient pas chauds comme en ce moment. Depuis, la question n'est pas revenue à la surface."

Récemment, des groupes de femmes se sont dissociés des positions de l'Eglise catholique: pour sa part, le Réseau d'action et d'information des femmes

JEAN-PAUL II CHEZ NOUS



(RAIF) estime "dépassé et misogyne" le message du pape, notamment en matière de contraception.

Ces opinions n'étonnent pas la présidente du CSF. "Je conçois que les prises de position énon-

cées par le pape puissent ne pas être partagées par des femmes. Mais à titre d'organisme public, nous devons nous rappeler qu'il y a des femmes catholiques et d'autres qui ne le sont pas, des femmes qui ont la foi et d'autres qui l'ont perdue. Je trouve dif-

ficile de tirer une ligne là-dessus".

Opposition à Québec

A Québec même, les opposants à Jean-Paul II continuent de s'organiser. Aujourd'hui, une vingtaine de groupes participent à une conférence de presse pour "critiquer les discours de Jean-Paul II".

"Cette coalition réunit plus de 20 groupes de femmes, populaires et jeunes, autour d'une déclaration commune, rapporte un communiqué de presse. La coalition veut dénoncer les dis-

cours du pape qui vont à l'encontre des intérêts des femmes, des gays et lesbiennes, des travailleurs et des travailleuses, et des jeunes. La coalition critique aussi le discours du pape contre "la théologie de la libération" et contre les luttes des peuples du Tiers-monde."

Parmi les groupes participant à la conférence, il y a le Regroupement autonome des jeunes, le Mouvement régional pour la paix et désarmement, le Centre de santé pour les femmes, les Amis de la Terre et la Gauche socialiste.

Manodécor, un fabricant de posters de Ste-Foy, fait faillite

par Michel Gobeil

Le pape est-il plus populaire, mais moins payant que Michael Jackson et Boy George?

La question se pose à la suite de la faillite de Manodécor, une entreprise de Sainte-Foy qui produisait et distribuait posters, plaques souvenirs et autres macarons.

En décembre, le président de la compagnie, M. Louis Martel, indiquait au SOLEIL que la vente des souvenirs reliés à la visite papale devrait générer un chiffre d'affaires de \$500,000. En juin, il maintenait l'objectif en signalant que le passage de Jean-Paul II établirait chez lui des records de popularité commerciale, surpassant ceux établis par les Boy George, Michael Jackson et Gilles Villeneuve.

Les affaires ont tourné court pour Manodécor: le 2 août, l'entreprise a été l'objet d'une ordonnance de séquestre; le 18 août, une demande publique de soumissions des biens a été publiée; aujourd'hui, elles sont ouvertes chez les syndics-liquidateurs Samson, Bélair; le 11 septembre, au lendemain de la visite du pape à Québec, l'assemblée des créanciers aura lieu.

Il n'a pas été possible de joindre des porte-parole de l'entreprise, fondée en 1972 et qui prévoyait élargir, cette année, son territoire de ventes à travers pratiquement tout le Canada, pour savoir si ce sont notamment les souvenirs de la visite qui sont à l'origine de la faillite. Cette expansion peut être considérée comme une hypothèse pour expliquer l'échec commercial, a confirmé le syndic Pierre Poliquin.

Soulignant que l'affaire n'en

était qu'au stade de la recherche, il a laissé entendre: "Sa distribution a peut-être fait défaut. Ce que nous constatons, c'est qu'il y a un très gros inventaire.

Ce ne sont pas des biens pratiques (les souvenirs). C'est un marché couvert par pas mal de monde. Il se fait probablement à certains contrats qui ne sont pas matérialisés.

Les stocks sont en effet considérables. La demande de soumissions fait état d'un actif

totalisant \$810,595. A ce chapitre, le "lot VII" se constitue de posters plats et roulés, plaques et présentoirs "valant \$520,925 au prix du grossiste". Le "lot VI" se résume à plus de \$60,000 en macarons.

En juin, la compagnie rapportant des ventes reliées aux souvenirs "papaux" de plus de \$200,000. Dans le magazine L'Actualité, l'entreprise dit que la visite est "l'opération la plus rentable que l'industrie du souvenir ait connue".

Le Québec verse \$105,000 pour aménager le wagon LRC qui servira au pape

(PC) — Le gouvernement québécois a versé \$105,000 pour l'aménagement du train qui transportera le pape de Sainte-Anne-de-Beaupré à Cap-de-la-Madeleine, le 10 septembre.

La somme a été acquittée par le ministère des Relations internationales en juin dernier,

révélaient les derniers engagements financiers mensuels du gouvernement du Québec qui viennent d'être rendus publics.

Ces engagements financiers seront analysés, aujourd'hui, en commission parlementaire.

La somme de \$105,000 a été versée à la firme Bombardier pour "l'aménagement intérieur temporaire" du wagon de type LRC (léger, rapide, confortable) de VIA Rail qui servira de moyen de transport au pape Jean-Paul II.

La somme comprend aussi l'installation d'équipements de sécurité dont la nature n'a pas été révélée.

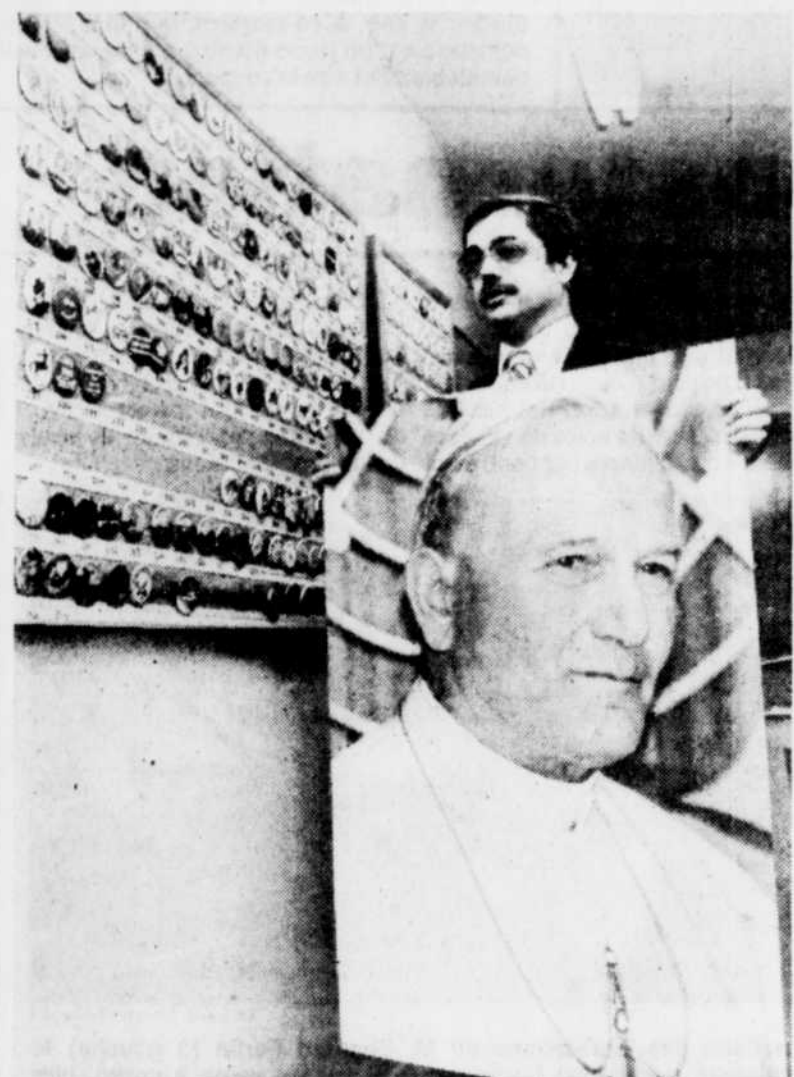
Aucun détail additionnel n'était disponible, hier, auprès du Commissariat responsable de la

visite du pape, en dépit d'appels répétés des journalistes.

Le train transportera Jean-Paul II entre les deux célèbres lieux de pèlerinage qu'il visitera lors de son passage au Québec, soit Sainte-Anne-de-Beaupré et Cap-de-la-Madeleine. Quelque 160 kilomètres séparent les deux centres de pèlerinage.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec versera un montant additionnel de \$75,000 pour les services de deux fonctionnaires d'Hydro-Québec, MM. Marcel Goyette et Pierre Fortin.

Les deux employés étaient en disponibilité, de sorte qu'ils ont été "prêtés" au commissariat gouvernemental responsable de la visite papale.



Le Soleil, René St-Pierre

Manodécor prévoyait des records de popularité commerciale pour les souvenirs concernant la visite du pape. Plus populaire, mais moins payant?

Transport public à Toronto: loi spéciale

TORONTO (PC) — A l'issue d'une réunion du conseil ministériel, hier après-midi, le premier ministre ontarien, M. William Davis, a annoncé qu'il allait convoquer la législature provinciale en session extraordinaire pour étudier et adopter une loi qui empêchera les employés des transports publics de Toronto de déclencher une grève,

deux jours avant la visite du pape.

La législature, dont les travaux sont actuellement suspendus pour les vacances d'été, se réunira demain.

M. Davis a indiqué qu'avant de consulter son cabinet, il avait en vain rencontré les deux parties afin de trouver une solution au conflit. La loi imposera un arbitrage exé-

cutoire.

Les travailleurs se sont prononcés en faveur d'un arrêt de travail le 12 septembre. Le 15, Jean-Paul II doit célébrer une messe en plein air à l'aéroport de Downsview, au nord de Toronto. Les organisateurs attendent un demi-million de fidèles à cet événement.

MÉTÉO



Montréal, Trois-Rivières et Drummondville, Québec: ennuagement suivi d'une possibilité d'averses ou d'orages. Max: 27 à 29. Précipitations: 20 p.c. Mercredi: ciel variable et possibilité d'averses.

Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Max: 26 à 28. Précipitations: 10 p.c. Mercredi: ciel variable et possibilité d'averses.

Lac-Saint-Jean, Saguenay: plutôt nuageux avec possibilité d'averses ou d'orages dispersés. Max: 26 à 28. Précipitations: 30 pour 100.

Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

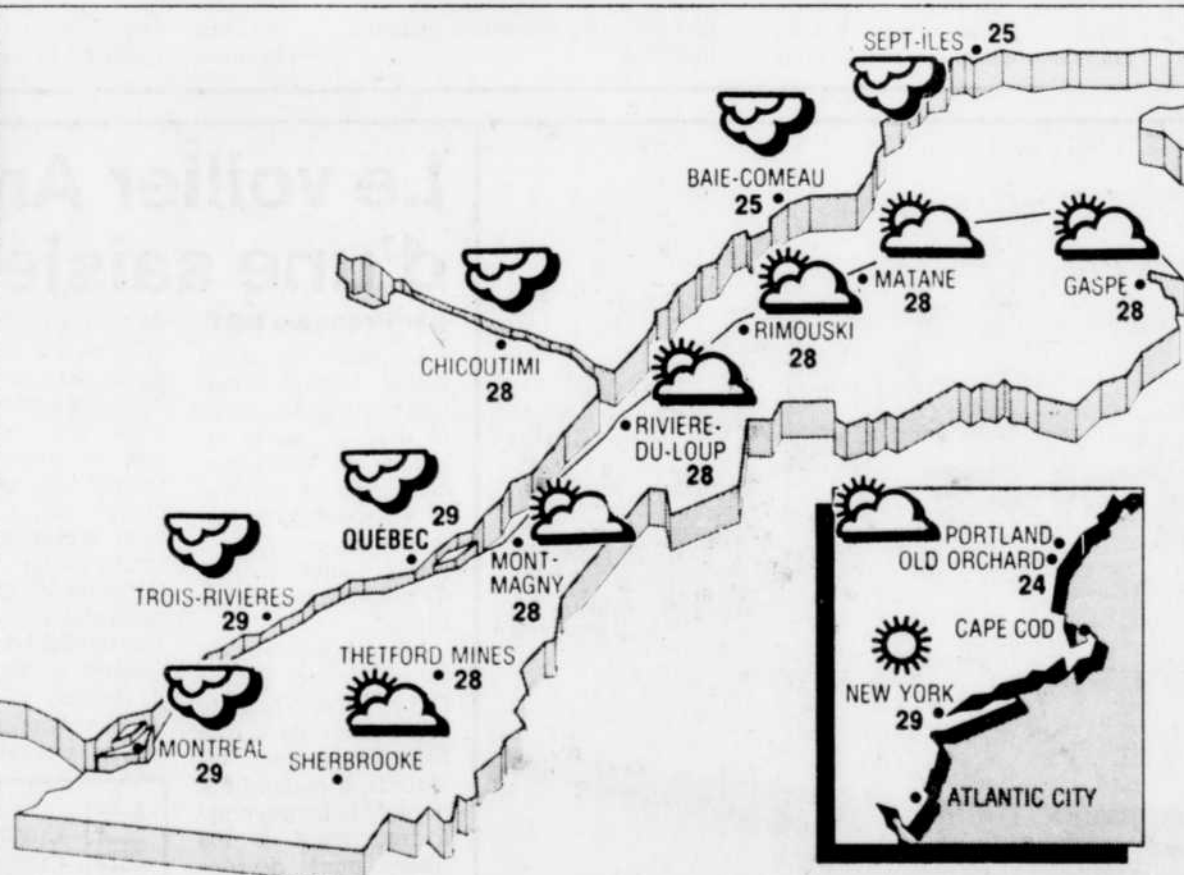
Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux devenant plus fréquents en après-midi. Max: 25 à 28. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: plutôt nuageux avec possibilité d'averses ou d'orages dispersés. Max: 23 à 25. Précipitations: 30 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

Secteur de Blanc-Sablon: nuageux et brumeux. Vents modérés. Max: pres de 24. Précipitations: 20 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

Outaouais: plutôt nuageux. Possibilité d'averses ou d'orages. Max: pres de 29. Précipitations: 30 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

Laurentides, Mauricie, Réserve des Laurentides: plutôt nuageux avec possibilité d'averses ou d'orages dispersés. Max: 26 à 28. Précipitations: 30 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.



TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Calgary	12	22
Charlottetown	15	24
Edmonton	11	21
Fredericton	11	28
Halifax	13	23
Montréal	13	26
Ottawa	13	26
Québec	14	28
Regina	16	35
St-Jean, T.-N.	12	22
Timmins	16	22
Toronto	16	27
Vancouver	14	19
Victoria	14	21
Winnipeg	13	36
Boston	18	28
Buffalo	13	27
Chicago	18	32
Dallas	26	38
Houston	22	34
La Havane	25	32
Los Angeles	19	25
Mexico	16	22
Miami	22	30
Nassau	22	32
N.-Orléans	22	29
New York	18	27
Orlando	20	30
San Francisco	13	21

SOLEIL



MARDI
Lever 05h59 Coucher 19h32

MERCREDI
Lever 06h01 Coucher 19h30

LUNE



premier quartier 2 sept.

pleine lune 10 sept.



demier quartier 18 sept.

nouvelle lune 26 août

MARÉES

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
03h25 H. 10.8	03h50 H. 15.5	03h30 B. .6	06h30 B. 3.8
09h45 B. .1	10h15 B. .2	08h15 H. 18.7	10h45 H. 12.6
15h50 H. 9.0	16h15 H. 13.1	16h15 B. .4	19h15 B. 4.0
21h55 B. .0	22h15 B. .8	20h50 H. 17.3	23h15 H. 11.9

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
04h05 H. 10.4	04h35 H. 15.2	04h20 B. .4	07h20 B. 3.9
10h15 B. .1	10h55 B. .3	09h05 H. 18.4	11h30 H. 12.6
16h30 H. 9.4	17h00 H. 13.4	16h55 B. .4	19h55 B. 4.1
22h35 B. .1	23h10 B. .8	21h30 H. 17.7	00h00 H. 12.1

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent: avertissement en vigueur pour les petites embarcations, sud-ouest de 10 à 20 nœuds, visibilité de 6 et plus. Source: Environnement Canada

Les modes changent, mais la qualité demeure!





L'éditeur de The Gazette, M. Clark Davey.

The Gazette étudie la possibilité de publier sans les typographes

MONTREAL (PC) — L'éditeur de The Gazette a fait savoir, hier, qu'on étudiait actuellement la loi québécoise qui défend le recours aux briseurs de grève pour déterminer s'il serait légal de recommencer la publication du quotidien sans la participation des 154 membres du syndicat des typographes.

Du point de vue strictement technique, a noté M. Clark Davey, il est possible d'imprimer le journal sans les typographes.

Le syndicat des typographes est le seul à ne pas avoir accepté les offres patronales pour le renouvellement de la convention collective.

Hier, les journalistes ont voté à 86,3 pour 100 en faveur d'un contrat de trois ans, qui augmente leur salaire maximal, qui est actuellement de \$760 par semaine, de \$33 par semaine pendant trois ans.

Les préposés à l'entretien et à la distribution du journal ont déjà accepté, eux aussi, les offres de la direction.

Conciliation

Une séance de conciliation doit avoir lieu aujourd'hui avec les typographes. S'il y avait entente, a cependant signalé M. Davey, il faudrait au moins 48 heures à The Gazette pour réap-

paraître dans les kiosques à journaux.

L'éditeur du journal a dit espérer que la publication se fasse "avec la collaboration de tous les employés".

Un représentant du syndicat des typographes, M. Don McKay, a déclaré, pour sa part, qu'il avait l'appui des syndiqués, qui étaient très bien organisés.

M. Davey a aussi déclaré que, si nécessaire, le journal ne serait pas publié pendant les élections fédérales et la visite du pape Jean-Paul II.

The Gazette a un tirage de 200,000 exemplaires en semaine et 275,000 le samedi.

Le Toronto Globe and Mail, qui avait vu la vente de son édition nationale augmenter de façon significative lors de la grève de huit mois dans deux journaux de la chaîne Southam News à Vancouver, prévoit vendre 18,000 exemplaires à Montréal aujourd'hui, soit 8,000 de plus qu'à l'accoutumée.

Du côté de La Presse, on a augmenté hier, le tirage de 7,500 exemplaires, mais le directeur adjoint des ventes, M. Hubert de Carefel, a déclaré que ce ne sera pas une course pour aller chercher la clientèle francophone, estimée à 40,000 du quotidien anglophone.

La plus grande surprise dans les kiosques à journaux, ce furent les 26,000 exemplaires du Ottawa Citizen distribués par des camionneurs indépendants qui, normalement, distribuent The Gazette.

The Gazette est le seul quotidien de langue anglaise à Montréal, depuis la fermeture de The Montreal Star, en 1979, après une grève de huit mois.

The Gazette, qui fait partie de la chaîne Southam, a décrété un lock-out et a suspendu sa publication, vendredi dernier, pour la première fois en 206 ans d'existence.

Polycliniques et centres d'accueil

La FAS lance une opération de syndicalisation

par Pierre MARTEL
Regroupant déjà

une forte proportion des travailleurs de la santé et des services sociaux du secteur public, la Fédération des affaires sociales (FAS)

de la CSN se lance dans une opération de syndicalisation des travailleurs du secteur privé (polycliniques et centres d'accueil).

Toutefois, selon un document soumis hier à l'occasion d'un conseil fédéral spécial, la syndicalisation du secteur privé de la santé par la FAS ne sera pas une opération prise à la légère.

Dans cette optique, la Fédération des affaires sociales prévoit certaines conditions à respecter avant d'entreprendre l'organisation syndicale de travailleurs(euses) oeuvrant dans une polyclinique ou un centre d'accueil privé.

"Avant d'autoriser formellement l'organisation d'un groupe, l'exécutif de la FAS demandera qu'une analyse de la capacité de négocier de ce groupe soit faite en équipe régionale de la

FAS, du conseil central et du service d'organisation de la CSN", affirme le document syndical.

"Ce n'est pas en tirant sur tout ce qui bouge que nous pourrions développer un rapport de force et un "pattern" de négociation. Si on désire prendre racine dans ce secteur, les enjeux doivent être clairs et réalistes pour les travailleurs et les travailleuses du privé", ajoute-t-on.

Sans être absolue, la norme minimale du nombre de salariés visés par la demande d'organisation serait de trente. Pour les dirigeants de la Fédération des affaires sociales, cette norme assure une certaine stabilité de l'entreprise et crée une pression supplémentaire sur une administration tentée de fermer boutique.

Par ailleurs, la FAS exige que la syndicalisation dans le secteur privé de la santé et des affaires sociales doit se faire en exigeant le respect d'un principe qui lui est cher: inclure éventuellement les établissements de soins privés dans le réseau public de la santé.

Mois de la santé

Le bureau fédéral spécial de la FAS a également entériné hier un rapport d'étape du comité d'action politique sur la politique de la santé. La principale recommandation vise à tenir un mois de la santé au Québec. Cette manifestation, qui aurait lieu en novembre, permettrait, entre autres, de compléter la consultation sur la politique de santé et services sociaux de la CSN.

Lessard se demande quand Laurin va se pencher sur le sort des travailleuses des régions nordiques

par Pierre MARTEL

Le président de la Fédération des affaires sociales de la CSN, M. Yves Lessard, se demande quand le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Camille Laurin, va se décider à améliorer le sort des travailleuses des régions nordiques et de la Basse-Côte-Nord.



M. Yves LESSARD

Faisant allusion à l'assassinat d'une infirmière, Mme Odile Lemay, à Old Fort sur la Basse-Côte-Nord dans la nuit du 21 au 22 juillet, le président de la FAS a souligné que les conditions de vie des infirmières dans les régions nordiques ont été exposées au ministre Laurin lors d'une ren-

"Laissées à elles-mêmes, ces infirmières sont l'objet de harcèlement, de violence même. Il n'est pas rare d'apprendre qu'elles ont été battues par des bénéficiaires", d'expliquer Yves Lessard.

Il conclut: "Il est temps que le ministre intervienne pour ajouter du personnel. Cela est d'autant plus urgent que des infirmières en poste songent à quitter ces régions déjà trop dépourvues de services".

Réunis en bureau fédéral à Québec, quelque 500 déléguées et délégués de la FAS ont entamé leurs délibérations de quatre jours en observant une minute de silence à la mémoire de Mme Lemay.

contre entre ce dernier et les dirigeants de la FAS le 30 avril 1984.

Les Quartiers de l'Intendant

29 CONDOMINIUMS DIFFÉRENTS
Studio ou 1 chambre
"Les Quartiers de l'Intendant"
(près du nouveau Palais de Justice et de la Gare intermodale)
Maison historique superbement rennovée (autres: Chez Caradec)

Prix à partir de 35 500\$ Moins 3000\$ subv. municipale
9 1/2% - 3 ANS

AVENUE
FIDUCIE
PRET. REVENU
COURTIER

APPARTEMENT TÉMOIN
À VISITER
SUR RENDEZ-VOUS

Caractéristique unique: Cour intérieure
627-1333 Jeanine Gobeil
626-8681

Bienvenue aux anciens

de l'Académie de Québec et du CEGEP de Ste-Foy

Participez au 65^e anniversaire de l'Association des anciens de l'Académie de Québec et à la fondation de l'Association des anciens du CEGEP.

Soyez nos invités, accompagnés, aux festivités, au Salon des Anciens au CEGEP de Ste-Foy et à votre Centre de plein air Lasallien du Lac Beauport les 22 et 23 septembre.

Demandez le programme et confirmez votre présence au secrétariat en composant: 659-6629 au 2410, Chemin Ste-Foy, Sainte-Foy, G1V 1T3

Aucuns frais de participation.

Le Voilier

5 DERNIERS JOURS

SOLD

Bi-annuel

RABAIS JUSQU'À

60%

LA GALERIE DU MEUBLE

Contemporain 18, rue Courcellette Traditionnel 1299, boul. Charest O. Les Galeries de la Capitale, Québec Tél.: 681-0171

L'élection du 4 septembre



Le premier ministre Turner répond ici à une question de Jack Webster, à l'émission de télévision de ce dernier, à Vancouver. Le chef conservateur Brian Mulroney a refusé, précédemment, d'être l'invité de Webster, car ce dernier est bien connu pour placer ses "victimes" sur la sellette par des questions embarrassantes.

Turner regrette ses nominations

VANCOUVER — John Turner a laissé entendre, pour la première fois hier, qu'il a commis une erreur politique en effectuant la série de nominations au nom de son prédécesseur Pierre Trudeau dès le début de la campagne électorale.



collaboration spéciale

Patricia POIRIER
avec
TURNER
LE DROIT

"Le 'patronage' est devenu une question électorale", a-t-il indiqué lors d'une entrevue télévisée à Vancouver, bien que la semaine dernière à London, dans le Sud-Ouest ontarien, le chef libéral avait nié que cela soit un sujet d'inquiétude chez l'électorat canadien.

"Est-ce que c'était une erreur... d'effectuer ces nominations?", a cherché à savoir l'animateur de l'émission Jack Webster.

"Oui, les gens en sont préoccupés...", a répliqué Turner en réitérant qu'il s'était engagé à effectuer ces nominations politiques à la demande du premier ministre Trudeau, parce qu'on lui avait fait comprendre que ce n'était pas possible de faire autrement sans risquer de ne plus avoir le droit de former le gouvernement.

Quant à la nomination de M. Bryce Mackasey au poste d'ambassadeur canadien au Portugal, M. Turner a voulu s'en dissocier.

"Je suppose que si le Portugal accepte M. Mackasey, il sera ambassadeur", a-t-il commenté en faisant allusion au fait que ce pays n'a pas encore approuvé la nomination comme le veut le protocole international. Si le gouvernement portugais n'entérine pas la nomination, M. Mackasey obtiendrait-il un autre poste? "Pas de moi, monsieur", a répondu Turner à Webster.

Le premier ministre a de nouveau demandé à la population de ne pas le juger trop durement mais bien de tenir compte du fait qu'il est un nouveau chef, un "visage neuf".

Appel au public

A l'heure du midi devant plus de 1,000 membres du Canadien Club de Vancouver, M. Turner a de nouveau fait appel à la compréhension du public en évoquant, une fois de plus, les résultats des sondages qui prédisent un balayage conservateur.

"Les sondages et les médias essaient de nous dire que les élections sont déjà finies... ça vaut la peine de voter le 4 septembre parce

que c'est déjà décidé. Je ne crois pas que le public canadien a décidé, je ne crois pas que les Canadiens aient été informés qu'ils ont déjà décidé la direction du gouvernement", a-t-il dit.

Le premier ministre s'en est pris aux journalistes en termes à peine voilés, en constatant qu'il lui a parfois été difficile de faire passer son message au cours de la campagne électorale.

"L'image, les manies du chef, des choses qui manquaient de substance, ont attiré, selon moi, l'attention alors que la principale question, c'est l'économie, la création d'emplois...", a-t-il déclaré.

Son discours devant un auditoire composé en grande partie d'hommes d'affaires a essentiellement porté sur l'importance d'une plus grande concurrence, une meilleure productivité et une économie plus efficace.

Concertation requise

Il a également une meilleure concertation de la part des 10 provinces.

Le chef libéral a dit souhaiter que les provinces en viennent à une entente "informelle" ou adopte un "code de conduite" afin de favoriser la libre circulation des produits à travers le Canada.

"Il faut que le Canada soit de nouveau une union économique: on ne peut pas survivre si on a 10 marchés différents, c'est déjà assez difficile quand on est une population de 25 millions qui doit faire concurrence au marché européen...", a-t-il déclaré en dénonçant la "balkanisation" du pays.

Lévesque prévoit que le prochain gouvernement sera plus conciliant

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec s'est engagé hier à se montrer plus conciliant envers un gouvernement fédéral formé éventuellement par un Parti conservateur, plus réceptif face aux besoins des Québécois.

"Tout dépendra des attitudes de part et d'autre. Si c'est un gouvernement nouveau et que les attitudes sont d'une certaine ouverture — il y a eu des indications de ça — on n'est pas là pour dire qu'on ne se parle pas", a déclaré hier en entrevue M. René Lévesque.

A sa sortie du Complexe Desjardins, où il venait de participer à l'inauguration de l'Exposition sur les coopératives de travailleurs organisée par les Hautes Etudes commerciales, le premier ministre a ajouté: "On va sauter là-dessus pour régler certains problèmes. Il y aura peut-être plus d'ouvertures un certain temps dans un nouveau gouvernement que dans un gouvernement qui a déjà dit non, non, non."

Réplique à Chrétien

Par ailleurs, sans vouloir répondre directement aux attaques des libéraux fédéraux, M. Lévesque estime que Jean Chrétien pense à mal quand il accuse les péquistes d'avoir contracté "un mariage hors l'église" avec les conservateurs fédéraux. "C'est effrayant d'avoir l'esprit mal tourné comme ça. Mais c'est normal, on n'a pas besoin de se

faire de dessins. C'est la première fois que le Parti libéral se sent dans une vraie lutte et qu'il est talonné."

En anglais, il a qualifié les propos de M. Chrétien de "répugnants", les imputant à la "pani-

Lazure critique l'appui tacite aux conservateurs

MONTREAL (PC) — Le ministre Denis Lazure a ouvertement critiqué hier soir ses collègues du cabinet et indirectement le premier ministre René Lévesque pour avoir donné un appui tacite aux conservateurs aux élections fédérales du 4 septembre.

Dans un discours prononcé devant quelque 600 nationalistes réunis au Palais des congrès, le ministre responsable des Relations avec les citoyens s'est dit "exaspéré de voir que trop de gens (dans le cabinet) ont manifesté des contradictions pendant cette campagne".

Parlant de la tiédeur des appuis des membres du gouvernement au PN, M. Lazure a souhaité tout haut "qu'un plus grand nombre de collègues députés et ministres aient choisi de participer à la campagne".

Pour le ministre des Relations avec les citoyens, la lutte pour l'indépendance du Québec doit se faire

aux niveaux "fédéral, provincial et municipal".

Dans ses critiques à l'adresse de ses collègues, le ministre Lazure visait explicitement Jean-François Bertrand (Communications), Clément Richard (Affaires culturelles), mais surtout le premier ministre Lévesque qui, hier encore, se disait prêt à modifier l'attitude de son gouvernement face à un gouvernement fédéral "plus ouvert".

Comme pour laisser le temps à ses collègues du cabinet de faire amende honorable, le ministre des Relations avec les citoyens a rappelé: "Il n'est jamais trop tard pour bien faire."

Les ministres Yves Bérubé (Education) et Gilbert Paquette (Science et Technologie) ont exhorté les Québécois à voter pour le Parti nationaliste, mais ils se sont bien gardés de s'en prendre aux membres du cabinet, qui favorisent plutôt les conservateurs.

que" qui s'est emparée des troupes libérales au Québec devant la défaite probable dans plusieurs circonscriptions.

Il estime d'ailleurs que l'arrivée de conservateurs québécois à la Chambre des communes, qui brise "la sorte d'hégémonie des libéraux", ne peut qu'être salutaire. "Ce n'est pas bon pour aucune société démocratique quand on arrive à un parti unique", répond-il, tout en évitant de s'aventurer à prédire le nombre de sièges que pourrait remporter le PC au Québec.

Harel contredit

A la fin de l'interview, le premier ministre a laissé entendre qu'il dirigerait ses troupes aux prochaines élections provinciales, contredisant une déclaration de la députée Louise Harel, qui a soutenu la semaine dernière que le premier ministre démissionnerait d'ici la fin décembre.

"Sauf tout le respect que je dois à mon éminent collègue, je ne sais pas où elle a pêché ça parce que je n'ai jamais eu, ni près ni de loin, de décision prise en ce qui concerne un moment de m'en aller."

Il a ajouté, avant de s'éloigner dans le corridor, qu'il ne voyait "aucune raison pour dire que je ne serai pas là. Ça fait partie, je pense, du potinage, qui est une des grandes industries de la Grande-Allée à Québec. Je ne vois pas de raison pour ne pas être à mon poste, c'est tout ce que je peux dire".

2,000 personnes pour le chef du NPD

par Pierre-Paul NOREAU

envoyé spécial du Soleil

SASKATOON — Les néo-démocrates ont plus de succès que le blé en Saskatchewan par les temps qui courent. Aucune sécheresse pour ceux-ci en effet, puisqu'ils ont réussi à réunir 2,000 personnes pour une soirée politique à Saskatoon, hier soir.

Pour le chef Ed Broadbent, il s'agit d'un des plus beaux fleurons de sa présente campagne. Il a réitéré à ses partisans le message qu'il livre systématiquement depuis le déclenchement de la course électorale, décrivant son parti comme la seule voix des Canadiens ordinaires.

Selon les sondages, le NPD est actuellement ex aequo avec les conservateurs en Saskatchewan avec 42 pour 100 du soutien populaire. Par rapport à 1980, le NPD a progressé de 6 points alors que leurs adversaires n'ont pas bronché. La piètre performance du gouvernement conservateur provincial de Grant Devine ne serait pas étrangère à la poussée néo-démocrate.

Cause perdue

TORONTO — La visite de l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau dans la circonscription de Spadina en Ontario en fin de semaine, est une preuve irréfutable de l'avance du candidat néo-démocrate à une semaine de l'élection.

Ed Broadbent soutient que l'ancien chef du gouvernement, responsable d'un niveau record de chômage au Canada, n'aura à ce moment-ci que peu d'influence sur l'électorat dans sa tentative de porter secours à son ami, le candidat libéral Jim Coutts.

Pour les agriculteurs

YORKTON, Sask. — Le chef néo-démocrate a trouvé un bon moyen de rappeler avant la fin de la campagne ses propositions pour venir en aide aux agriculteurs. Une conférence téléphonique a été organisée avec l'aide de cinq députés néo-démocrates de la Saskatchewan et du Manitoba réunissant une vingtaine de fermiers de l'Ouest. Ed Broadbent a écouté leurs doléances et les solutions qu'ils mettaient de l'avant pour l'avenir.

Aux problèmes de rentabilité, d'achat des terres par les jeunes, de coût élevé des fertilisants et de la machinerie, il a opposé la mise de l'avant d'une politique de garantie du revenu, de baisse des taux d'intérêt et d'abolition de la taxe fédérale sur l'énergie.

Les agriculteurs voudraient, entre autres, pouvoir vendre leur production à un coût dépassant le double du prix actuel. Le chef néo-démocrate s'est montré d'accord pour une hausse dans la perspective des moyens proposés pour une politique de garantie du revenu.

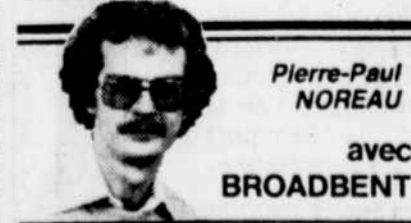


Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, répondant, hier, à des journalistes, dans le quartier des affaires de Toronto.

Broadbent: Nous avons donné le ton

envoyé spécial du Soleil

YORKTON, Sask. — Le scénario ayant eu un très bon écho dans la presse nationale la première fois, Ed Broadbent a de nouveau convié les journalistes au coin des rues Bay et King à Toronto, cette fois pour faire le point sur la campagne, à une semaine de la tenue du scrutin.



Pierre-Paul NOREAU

avec
BROADBENT

"Les sept semaines de campagne électorale ont prouvé exactement ce que j'avais avancé dès le départ. Il y a deux visions du Canada dans cette élection. La première est celle des grandes corporations et l'autre, la voix des Canadiens ordinaires."

A l'ombre des gratte-ciel abritant les grandes banques du pays, le chef néo-démocrate a expliqué que son parti avait donné le ton à l'élection. Le Nouveau Parti démocratique (NPD) a soulevé les grandes questions selon lui, provoquant les réactions des autres formations politiques.

Substance altérée

Les chefs libéral et conser-

vateur ont appuyé la théorie des politiques néo-démocrates pour ensuite en altérer l'essence. "La rigidité de Bay Street a fait place à la java de Bay Street. John Turner et Brian Mulroney ont pris la rhétorique du NPD pour ensuite la vider de sa substance."

M. Broadbent a soutenu que la seule possibilité en bout de ligne de donner aux Canadiens un système de taxation équitable, de donner aux femmes l'égalité, de créer de nouveaux emplois, tout particulièrement pour les jeunes, était d'envoyer le plus grand nombre possible de députés néo-démocrates à Ottawa le 4 septembre. Ses deux adversaires estiment-ils, représentant le statu quo.

Par ailleurs, il évalue que les électeurs ne veulent consciemment, ni d'un gouvernement conservateur majoritaire, ni d'un libéral. Peu lui importent les sondages indiquant le contraire, "un politicien doit simplement se préoccuper de promouvoir les idées auxquelles il croit".

Continuant de prétendre que la popularité du NPD est en hausse partout à travers le Canada, M. Broadbent ajoute que son parti pourrait entre autres faire élire un ou deux députés au Québec. "Et rappelez-vous que les conservateurs en ont un seul actuellement..."

Libéraux dans la course à Toronto

L'image de Pierre Trudeau, souriant d'une oreille à l'autre, saluant électeurs et passants, suivi comme son ombre par le minuscule et grassouillet Jim Coutts, est apparue aux premières pages des grands quotidiens de Toronto, hier.



Richard DAIGNAULT
A TORONTO

Tentative de raviver la trudeau-manie de 1968? Qui saurait vraiment le dire. Et, à propos, personne ne parle de mulromanie même si la victoire conservatrice qui s'annonce doit dépasser celle de Pierre Trudeau en 1968. Bizarrie de l'opinion.

Mais une chose saute aux yeux: les libéraux sont encore dans la course à Toronto.

Hier, comme il y a trois semaines, les nombreuses populations immigrantes ou d'origine étrangère manifestent ouvertement leur sympathie envers les candidats libéraux.

Les espoirs du candidat conservateur dans la circonscription de Toronto-Spadina, Ling Hope, languissent, alors que ceux du protégé de M. Trudeau brillent de plus en plus.

Le dernier mot n'est pas dit. Dan Heap, le député néo-démocrate sortant, travaille d'arrache-pied et l'on sait combien il est difficile de renverser un siège déjà conquis par le Nouveau Parti démocratique.

Néanmoins, si M. Trudeau, qui a beaucoup de nez, s'y est présenté, dans un décor de tapage publicitaire rappelant ses belles années, c'est que les chances de M. Coutts doivent être excellentes.

Avant qu'il ne prenne la décision de démissionner, le caucus libéral exerçait beaucoup de pression sur M. Trudeau pour qu'il abandonne la vie politique. On prétendait que le Parti libéral subissait les coups de son impopularité personnelle.

M. Trudeau a fini par céder — après sa mystérieuse marche au milieu d'une tempête de neige — mais Jim Coutts n'a jamais été d'accord avec ses collègues libéraux. Pour lui M. Trudeau est demeuré l'homme le plus fort du Parti libéral.

Exemple: Le Québec aurait-il abandonné Pierre Trudeau?

Présence significative

Quoi qu'il en soit, M. Coutts tenait à ce que son idole politique réapparaisse dans sa circonscription si ce n'était que pour démontrer à la face du public de Toronto et de l'Ontario que M. Trudeau est un actif pour

le Parti libéral au lieu d'être le boulet qui l'a entraîné à sa perte.

Le résultat du scrutin dans Toronto-Spadina sera donc surveillé à plus d'un titre. Agé d'une quarantaine d'années, M. Coutts entretient toujours sans aucun doute l'ambition de diriger un jour les destinées du Parti libéral du Canada.

Voilà pourquoi cette expression publique de solidarité entre M. Trudeau et M. Coutts soulève un intérêt particulier.

Si le climat politique dans maintes régions du Canada rappelle celui qui a précédé le raz-de-marée conservateur de 1958, Toronto paraît retenir un attachement au Parti libéral.

Rappelons que des 23 circonscriptions situées à Toronto et sa banlieue les libéraux en avaient remporté 17 en 1980. Aujourd'hui, s'il est vrai de dire que la remontée conservatrice est très considérable en Ontario, Toronto donne l'impression de vouloir résister.

Or, il y a un élément nouveau dans le décor et c'est la vigueur accrue des néo-démocrates.

En 1958, Toronto était tout d'un bloc devenue bleue. Ce ne sera pas le cas, probablement, mardi prochain, car le NPD y demeure bien organisé.

Là où la lutte prend une allure presque prophétique c'est dans les deux circonscriptions de Toronto-Spadina et de Broadview-Greenwood.

Si le néo-démocrate Dan Heap défait Jim Coutts dans Spadina et si Lynn McDonald, elle aussi néo-démocrate, défait le conservateur Peter Worthington, il faudrait en déduire que l'avenir du Parti libéral en Ontario est très sombre et que le NPD le remplacera à plus ou moins brève échéance à titre de parti de l'opposition.

Mais si M. Coutts l'emportait et si M. Worthington, grâce à un retour de vote libéral, prenait ce siège qui fut longtemps la propriété des néo-démocrates, alors il y aurait là les éléments d'une éventuelle reconstruction libérale.

Ca aussi Pierre Trudeau y a pensé en faisant la cour aux électeurs de Spadina dimanche.

Car, si M. Coutts est éliminé et si Mme McDonald surnage, la présence libérale ne pourrait que s'amenuiser.

Indubitablement l'assaut conservateur qui présagent les sondages aura l'effet d'une tornade sur les positions libérales et néo-démocrates à Toronto même.

Qui des libéraux ou des néo-démocrates en sortira plus vif que mort? La réponse populaire du 4 septembre le décidera et en même temps dira lequel des deux partis dans quelques années constituera la principale force d'opposition.

L'élection du 4 septembre



En conférence
L'auteur du livre sur le Parti rhinocéros, "Savoir perdre", était de passage à Vancouver, hier, dans le cadre d'une tournée à travers le pays. Cet auteur, M. Hugh Arscott, a tenu à avoir les deux pieds dans une mare durant sa conférence de presse.

La femme avantagée par la révolution technologique, d'après Flora MacDonald

MONTREAL (PC) — Selon Mme Flora MacDonald, critique conservatrice en matière de politiques sociales et féminines, la révolution technologique représente une "chance extraordinaire" pour les femmes d'obtenir l'égalité économique.

"Au contraire des révolutions agricole et industrielle, a-t-elle affirmé hier en conférence de presse, la révolution technologique fait appel à l'intelligence plutôt qu'à la force physique. C'est l'occasion de compléter par l'égalité économique l'égalité juridique qu'ont obtenue les femmes."

Mme MacDonald, qui est également la présidente du comité conservateur sur la condition féminine, estime qu'il est urgent de mettre sur pied des programmes de formation et de recyclage des travailleurs et des travailleuses canadiens. Elle évalue à trois ou quatre millions le nombre des per-

sonnes qui pourraient bénéficier de tels programmes.

"La proposition du chef libéral John Turner d'améliorer la formation de seulement 25.000 femmes montre bien qu'il ne saisit pas toute l'ampleur du problème", affirme Mme MacDonald.

Les questions de formation constituent l'un des "piliers" de la politique conservatrice face aux femmes, a indiqué Mme MacDonald, qui affirme en outre être extrêmement préoccupée par la nécessité d'augmenter le nombre des garderies au pays.

Elle s'est d'ailleurs engagée à mettre sur pied, si le Parti conservateur prend le pouvoir, un groupe de travail qui recueillerait l'opinion de l'ensemble des intéressés dans le dossier et dont le rapport final devrait être remis dans les six mois. Un gouvernement conservateur, a-t-elle indiqué, agirait concrètement à ce sujet au plus tard le printemps prochain.



Selon Lessard, la presse a démolit Turner

par Jacques DALLAIRE
(envoyé spécial du SOLEIL)

ALMA — Comme beaucoup de militants libéraux, M. Marcel Lessard est inquiet. Inquiet de la tournure qu'a prise la campagne électorale dès le début. Inquiet aussi de la percée conservatrice qui s'annonce au Québec.

Vieux routier de la politique, le président de l'exécutif national du Parti libéral pour le Québec et membre de la commission électorale, l'instance suprême en temps d'élection, entretient encore un espoir.

"Depuis une dizaine de jours, John Turner fait une meilleure campagne. Il semble d'être ressaisi. Mais, dans quelle mesure cela vaudra, on ne le saura que le 4 septembre."

M. Lessard ne le dit pas carément pour ne pas démolir les troupes libérales, mais il sera sûrement satisfait si le parti réussit à sauver les meubles mardi prochain.

Turner démolit

"Bien des petites choses, de petites erreurs, de petits incidents mis bout à bout, a-t-il confié hier au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL au comité du candidat du Lac-Saint-Jean à Alma, M. Pierre Gimaël, ont fait en sorte que la presse a littéralement démolit Turner."

Haussant le ton et frappant du poing sur la table disposée dans un coin de l'ancien restaurant des Rôtisseries St-Hubert transformé en comité, M. Lessard s'empare: "Les conservateurs ont de l'argent comme jamais. Ils ont littéralement acheté tous les moyens de communication, y compris les journaux."

Interrogé sur la pertinence de tenir une élection à cette période-ci de l'année, M. Lessard précise que le parti était en quelque sorte coincé. Pierre Trudeau a mis du temps à quitter et le congrès pour lui désigner un successeur a été tenu au moment où le mandat du gouvernement approchait.

L'image

Dans pareil contexte, l'exécutif du parti, comme le Conseil des ministres et le caucus étaient majoritairement favorables, d'après M. Lessard, à la tenue d'une élection hâtive. Il ne cache pas que les libéraux ont voulu profiter des retombées immédiates du congrès, au moment où ils recueillaient 48 pour 100 de la faveur populaire.

"Turner paraissait l'homme pour remplir substantiellement le



M. Marcel Lessard espère une bonne fin de campagne pour son parti.

vacuum laissé par Trudeau", note M. Lessard.

"Mais poursuit-il, inquiet, aujourd'hui, c'est l'image des chefs qui prédomine. Les programmes deviennent secondaires, tout comme les candidats, sauf quelques exceptions."

M. Lessard évite, par ailleurs, de commenter la nomination de M. André Ouellet, à titre de directeur de la campagne au Québec, soulignant que ce fut la décision de M. Turner. Il reconnaît que M. Ouellet a souvent utilisé des "mots crus" en sol québécois, mais il réfute la théorie voulant que des libéraux provinciaux et des péquistes forment coalition pour régler de vieux comptes.

Quant au manque d'enthousiasme que M. Jean Chrétien a paru manifester dans les premières semaines de la campagne, M. Lessard s'explique: "M. Chrétien était vraiment déçu à l'issue du congrès à la direction du parti. Ça se comprend, car il a réellement cru qu'il allait gagner. C'était un homme fatigué, complètement vidé."

M. Lessard n'en conclut pas moins que le Parti libéral était tout aussi prêt qu'antérieurement à se lancer en campagne. Même aucune assemblée de nomination des candidats n'a pu se tenir avant le congrès à la direction du parti, "à cause des ordres venus d'en haut".

Député de Lac-Saint-Jean durant plusieurs mandats et un temps ministre du Développement régional, M. Lessard s'en remet au jugement du peuple. "C'est la démocratie. Je sais de quoi je parle, car j'ai déjà été battu une fois. C'est dur à prendre."

Cela l'amène à se demander si beaucoup de gens voteront finalement, selon le vent du moment, pour éviter de se retrouver dans l'Opposition!

Quatre candidats promettent des revenus à Lauzon

par Gilles PEPIN

LAUZON — Les quatre principaux candidats qui sont actuellement en campagne électorale dans la circonscription de Lévis ont tous promis aux édiles de Lauzon, hier, de travailler pour que le gouvernement fédéral accroisse ses subventions tenant lieu de taxe aux municipalités.

Les conseillers municipaux et le maire, M. Laurent Samson, ont discuté individuellement avec chacun des candidats, et ils ont signalé que Lauzon reçoit à peine \$50.000 de cette source, tandis que, si le gouvernement fédéral se préoccupait de payer des taxes comme tout propriétaire foncier, sa contribution à l'égard de la ville de Lauzon pourrait être de \$500.000.

M. Antoine Dubé, du Parti nationaliste, quant à lui, a déploré que, par l'autorité qu'il s'est donnée avec la loi C-4, le gouvernement canadien détermine lui-même la valeur de ses immeubles. Il ne paie rien, par exemple, sur les deux cales sèches dont se sert le chantier maritime Davie.

M. Gabriel Fontaine, du Parti conservateur, s'est dit d'avis, lui aussi, que le gouvernement fédéral devrait être considéré un payeur de taxe ordinaire. Il a précisé que c'est là sa position personnelle, qu'il ne craindra pas de défendre devant les instances supérieures du parti.

M. John Harney, du Nouveau Parti démocratique, a affirmé que c'est dans son programme que le fédéral paie un en lieu de taxe minimal. M. Harney a suggéré que la Fédération canadienne des municipalités soit représentée au sein d'une commission gouvernementale.

Le député libéral sortant, M. Gaston Gourde, a signalé que la loi a été acceptée unanimement, il y a quatre ans, et que son application a entraîné une évolution des mentalités. M. Gourde a déposé une motion visant des améliorations, en 1983; la discussion n'a pas eu de suite, de sorte qu'il faudra recommencer le processus.

TELLA
Système
Disponible en modulaire

Velours variés et toiles parachute - disponible en modulaire

La collection St-Gelais
Un confort que vous apprécierez quotidiennement...

YVON ST-GELAIS MEUBLES
1010, boul. des Capucins
525-4671

"Un grand magasin"

Finitions disponibles: chêne naturel, teck, bois de rose, orme naturel, chêne noir, noyer.
PRIX SPÉCIAUX PENDANT L'EXPOSITION

L'élection du 4 septembre



Trudeau a avalé le parti (Chaput-Rolland)

Le Parti libéral du Canada sera profondément secoué par la défaite qu'il connaîtra et il devra traverser une difficile période de transition pour se donner un véritable programme politique et réactiver le militantisme de ses membres.

J.-Jacques SAMSON dans les COULISSES



"Le Parti libéral du Canada a littéralement été avalé par Pierre Trudeau", analyse l'auteur et analyste politique, Mme Solange Chaput-Rolland. Pendant toutes ces années, précise-t-elle, on a voté pour Pierre Trudeau et non pas pour un parti et les idées qu'il défendait. C'est pourquoi les libéraux paraissent aussi démunis, les mains vides.

La députée libérale de Prévoist à l'Assemblée nationale, de 1979 à 1981, aux côtés de M. Claude Ryan avait auparavant été nommée par Trudeau, commissaire à la Commission d'enquête sur l'unité canadienne (Pepin-Robarts). Depuis le rattachement unilatéral de la constitution, elle a brisé ses liens avec Trudeau et porte des jugements très sévères sur celui-ci.

"Le Parti libéral connaît une très grande défaite, une défaite qu'il a amplement méritée. Je n'ai aucune sympathie pour le Parti libéral..."

Turner mérite de la sympathie

Mme Chaput-Rolland a développé par contre beaucoup de sympathie pour John Turner. Elle favorisait d'ailleurs le choix de M. Turner en juin contre Jean Chrétien. Pour avoir côtoyé M. Ryan pendant la pénible campagne électorale qu'il a menée en 1981, Mme Chaput-Rolland

connaît bien les difficultés d'un chef quand les troupes sont divisées sur son leadership.

En plus, John Turner s'est fait posséder par Pierre Trudeau. Non seulement, il a "avalé" le Parti libéral mais celui qui allait lui succéder.

"M. Ryan n'avait pas été piégé de pareille façon par M. Bourassa. Il n'y avait pas entre eux l'animosité profonde que l'on connaît entre Turner et Trudeau. Le patronage de ses dernières nominations avant son départ me scandalise au plus haut point. Au PLQ, personne n'a jamais

voulu piéger M. Ryan avec pareil machiavélisme!"

Pas de programmes

La politique canadienne baigne dans une "improvisation incroyablement et un peu dangereuse", avance Mme Chaput-Rolland. La situation du pays est plus dramatique que ce que l'on croit généralement: le niveau très élevé du déficit, les stimulants dont l'économie aurait besoin, le type d'investissements étrangers que l'on doit attirer et le rôle de FIRA... A moins de 10 jours des élections, on a l'impression que

personne n'a beaucoup réfléchi à cela!

Les Canadiens devront voter pour se donner un nouveau gouvernement en se basant uniquement sur des impressions et des perceptions.

"On ne choisit pas un premier ministre pour sa cravate ou sa façon de rire!" lance-t-elle.

L'image projetée avait aussi causé la perte de son ami Claude Ryan.

"La télévision est un médium chaud mais on n'a exploité que son mauvais côté. La substance ne compte plus. L'être ne compte pas, c'est le paraître..."

Il faut de toute évidence revoir la formule des débats entre les chefs des partis. Ceux de la présente campagne ont été lamentables par leur manque de spontanéité et les questions de fond n'ont jamais été vidées. Encore une fois, la télévision aura fait évaluer la performance des chefs sur des critères superficiels.



Mme Chaput-Rolland juge que John Turner a été piégé.

20 sièges aux tories

Les paris sont ouverts un peu partout au Québec sur le nombre de sièges que les conservateurs gagneront au Québec mardi soir prochain. Le mince écart dans le pourcentage des votes qui iront aux libéraux et aux conservateurs rend les prédictions

difficiles. Mme Solange Chaput-Rolland dit qu'elle croyait au début de la campagne à une percée importante des conservateurs et leur accordait de 10 à 15 sièges. Elle en donne maintenant 20 au parti de Brian Mulroney.

Le patronat exige des réponses sur l'avenir de la pétrochimie au Québec

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec et la Chambre de commerce de la Rive-Sud ont demandé hier que les gouvernements se prononcent sans équivoque dans le dossier de la pétrochimie au Québec d'ici l'élection.

Le CPQ a en effet demandé aux libéraux fédéraux et aux conservateurs qu'ils reconnaissent clairement le Québec comme un vé-

ritable centre de production pétrochimique canadien, proposant des politiques concrètes à cet égard. Il demande de plus qu'on s'engage à réduire les taxes sur les approvisionnements de base de l'industrie.

Le directeur général du CPQ, M. Ghyslain Dufour, a déploré l'imprécision jusqu'ici des engagements et intentions des deux principales formations politiques dans le dossier de la pétrochimie au Québec.

Il a ajouté que les politiques suggérées au cours de la campagne électorale dans ce dossier, l'ont été tellement en pièces détachées (si non contradictoires) qu'une réponse claire, précise et engageante s'impose avant le 4 septembre.

Par ailleurs, la Chambre de commerce de la Rive-Sud a réclamé qu'une décision ferme soit prise inécessamment dans le dossier de l'industrie pétrochimique.

Lors d'un entretien téléphonique, M. Raymond Leroux, directeur général de la Chambre, a déclaré que l'un des vice-présidents de Pétromont aurait affirmé hier que la compagnie de Varennes pourrait avoir bientôt quatre clients potentiels dont trois sont jugés très sérieux.

Le vice-président aurait évoqué le coût d'électricité au Québec comme raison principale pour qu'un client potentiel choisisse de s'établir dans la région montréalaise.



M. Raymond Garneau était de passage, hier soir, dans la circonscription de Louis-Hébert "pour aider son ami Dennis Dawson", a-t-il dit. Pendant une couple d'heures il a, en effet, fait du porte-à-porte en compagnie du député libéral sortant. Ce dernier a fait remarquer qu'il a voulu profiter du passage de M. Garneau pour lui permettre de constater par lui-même que le Parti libéral demeure en tête dans la circonscription qui comprend les villes de Sillery, Cap-Rouge, Sainte-Foy et l'Ancienne-Lorette.

Un défi du prochain président du Barreau

D'après PC, CP, UPC, LE SOLEIL

L'avocat torontois Claude Thompson, qui deviendra cette semaine président du Barreau canadien, a lancé, hier, un défi aux chefs des trois principaux partis politiques fédéraux: celui de s'engager à doubler le budget fédéral pour l'aide juridique.

Conférencier au congrès annuel du Barreau, à Winnipeg, M. Thompson a déploré que l'accès à la justice ne tienne pas une grande place dans les programmes des trois partis.

En 1983-1984, le gouvernement fédéral a versé \$28.9 millions au chapitre de l'aide juridique, soit moins que la somme versée pour dépanner Maislin Transport.

M. Thompson a dit qu'il avait écrit aux chefs des trois partis la semaine dernière et quel que soit le parti au pouvoir après l'élection, que ses efforts pour faire hausser le budget de l'aide juridique continueraient.

Privés de vote

Selon la Fédération des étudiants de l'Ontario, jusqu'à 50,000 des leurs pourraient être privés de leur droit de vote car le jour du scrutin coïncide avec leur retour aux études. La fédération note que le recensement des

électeurs a fait que les étudiants ont été inscrits dans les circonscriptions où ils vivaient à ce moment et non pas dans les circonscriptions où se trouvent les universités qu'ils fréquenteront à compter de la semaine prochaine.

Révélation de Pon Pon

Candidat rhinocéros de Montmorency-Orléans, M. Jean-Claude "Pon Pon" Demers, promet des révélations étonnantes sur la résiliation du contrat qui le liait à l'Expo-Québec, où il devait travailler au Pavillon du Canada, à titre de clown, sous le nom "Ron Pon Ron". Il tiendra une conférence de presse, demain, à 19h30, à la brasserie La Ribouldingue, où le public est également invité. A la suite des recherches de ses conseillers politiques, il est enclin à croire que les hautes instances du Parti libéral seraient intervenues pour faire résilier ce contrat.

Appel de Monière

Le chef du Parti nationaliste, M. Denis Monière, a rappelé, hier, à ses partisans réunis au Palais des congrès de Montréal, que les défenseurs du OUI au référendum doivent se méfier des promesses conservatrices.

"On veut punir les libéraux qui nous ont trahis mais on n'a pas fait prendre d'engagements à celui qu'on entend appuyer. C'est dangereux, très dangereux", a déclaré M. Monière.

Le chef du PN a rappelé que les conservateurs avaient participé à la campagne du NON au dernier référendum. "Les Québécois ne peuvent se payer une nouvelle trahison", a-t-il ajouté.

Coup de main "correct"

Mme Marie-Andrée Bastien a dit trouver "absolument correct", hier, de donner un coup de main à la campagne électorale de la candidate libérale dans Outremont, Mme Lucie Pépin.

Mme Bastien, qui est vice-présidente de la Société de la loterie sportive et qui continue à toucher son salaire annuel de \$71,890, a ajouté que personne ne l'a avisée d'agir autrement.

A l'organisation de la campagne de Mme Pépin, elle consacre "ses week-ends, son heure de déjeuner et ses soirées".

Ancienne adjointe du ministre des Finances Marc Lalonde, Mme Bastien a été nommée à la Société de la loterie sportive par arrêté ministériel l'an dernier.

A la Commission des relations de travail de la fonction publique, un porte-parole a signalé que la loi sur l'emploi dans la fonction publique interdit aux fonctionnaires de participer à une élection fédérale.

Appui au NPD

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Louis Laberge, a réaffirmé, hier, son appui au Nouveau Parti démocratique.

M. Laberge, qui s'adressait aux travailleurs de l'usine de la "General Motors", a déclaré que seul le NPD propose une politique de plein emploi et de renforcement des industries canadiennes, notamment de l'industrie automobile.

En Estrie, Jean Lapierre est le seul libéral assuré de garder son siège

par Gilles BOIVIN

envoyé spécial du Soleil
SHERBROOKE — Lors de l'élection de 1980, il fallait chercher les conservateurs dans la verdoyante Estrie. Les choses ont bien changé cette fois, même s'il n'est pas encore évident que le parti de Brian Mulroney effectuera une razzia dans la région. Non seulement les bénévoles affluent pour mettre la main à l'organisation, mais il devient plus facile de retracer les nouveaux partisans du PC.

Aux quartiers généraux du PC, à Montréal, on rêve de rafler quatre des cinq circonscriptions dans l'Estrie ne laissant ouvertement que celle de Shefford (Granby) au tout jeune ministre libéral, Jean Lapierre. Sur place, on peut vite constater que les choses ne sont plus faciles pour les libéraux du coin mais qu'ils ne sont pas tous battus pour autant.

Dans au moins trois des cinq circonscriptions (Brome-Missisquoi, Mégantic-Compton-Stanstead et Sherbrooke), la lutte est intense. Dans les deux autres (Shefford et Richmond), même les conservateurs admettent qu'il faudra une sérieuse vague bleue pour couler le navire rouge.

Même dans Brome-Missisquoi, où la veuve de l'ex-premier ministre unioniste Jean-Jacques Bertrand porte la bannière conservatrice, la partie n'est pas encore jouée. A Sherbrooke, la performance d'un jeune avocat conservateur de 26 ans, Jean Charest, a pris par surprise le député libéral Irénée Pelletier qui ne s'attendait certes pas à une telle opposition.

Mégantic-Compton

C'est pourtant dans Mégantic-

Compton-Stanstead que le député libéral Claude Tessier semble le plus sérieusement menacé par une organisation conservatrice locale bien huilée qui n'a rien ménagé pour "vendre" son candidat, un criminaliste de 40 ans, François Gérin. Ce dernier a remporté l'investiture dans la circonscription au prix d'une dure lutte contre un ex-ministre de l'Union nationale, Fernand Grenier, qui avait porté les couleurs conservatrices en 1980 et s'était incliné par quelque 11,000 voix devant M. Tessier.

Dans cette immense circonscription (120 milles de long) où les quelque 50,000 électeurs vivent dans une cinquantaine de petites municipalités et villages, l'organisation de François Gérin mise sur une forte dose de marketing et un porte à porte intensif pour gagner la course.

Et force est de constater que le candidat conservateur s'est assuré une visibilité à toute épreuve dans la circonscription. Pas une ville ou un village de la région où ses larges panneaux routiers ne saluent les arrivants. L'organisation libérale se promet d'ailleurs de scruter ses dépenses électorales pour s'assurer qu'il n'a pas dépassé les limites permises du plan financier.

Son équipe de marketing a mis au point une publicité télévisée digne d'un chef national "pour vendre un gagnant" et publié un tabloïd de huit pages (une version française et une autre anglaise) pour vendre le "rêve conservateur" dans Mégantic-Compton. Claude Tessier a réagi lui avec un tabloïd bilingue de 16 pages pour étaler ses réalisations: 10 ans comme député de la circonscription et \$267 millions en subventions pour la circonscription

pendant son dernier mandat.

Depuis le début de la campagne, le député libéral ne fait pas mystère du fait qu'il mène sa campagne sans compter sur l'appui du chef national, John Turner. Une seule affiche du chef à son quartier général de Coaticook que son organisation a tapissé du portrait de "son" candidat. Il admet aussi que la lutte est serrée et que les pointages de son organisation ne lui donnent que quelques points d'avance. Chez son adversaire, on n'ose à peine croire les résultats des sondages-maison tant ils accordent une forte avance à François Gérin.

Sherbrooke

Dans Sherbrooke, c'est, semble-t-il, un débat télévisé tenu entre les candidats locaux qui a percé la première brèche dans l'imposante majorité de quelque 23,000 voix du libéral Irénée Pelletier.

Ce dernier continue de prétendre qu'il est largement en avance selon les sondages de son organisation. Il se trouve cependant plusieurs libéraux, dont son collègue de Brome-Missisquoi, André Bachand, pour prétendre que sa mauvaise performance lors de ce débat télévisé lui coûtera de "4,000 à 5,000 votes". La campagne électorale du jeune candidat PC, Jean Charest, alliée à une vague bleue, pourrait peut-être faire basculer dans le camp conservateur cette circonscription qui a la réputation de voter du côté du pouvoir.

Shefford

Dans Shefford, il se trouve peu de gens, sauf le conservateur Denis Loubier lui-même, pour prétendre

sérieusement que ce jeune camionneur de 26 ans pourra déloger Jean Lapierre. Auréolé de son tout nouveau titre de ministre de la Jeunesse, ce dernier est devenu le distributeur des largesses fédérales dans la région.

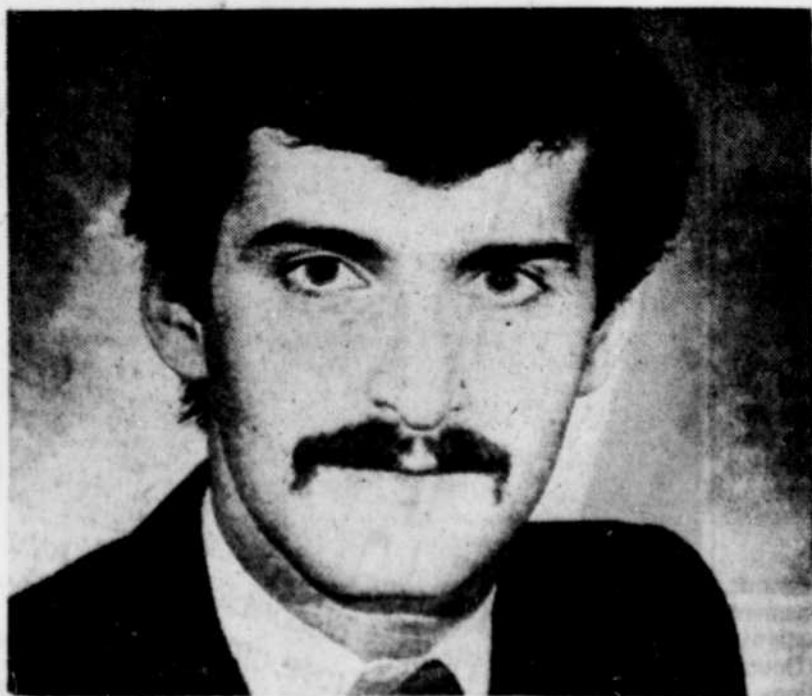
Depuis quelques semaines, il multiplie les apparitions dans la région pour annoncer des subventions ou prêts fédéraux dans plusieurs villes de l'Estrie. Il ne néglige pas sa propre circonscription et y allait d'une subvention de \$1.5 million pour une entreprise de Granby, la semaine dernière.

Richmond

Dans Richmond également, il

faudrait compter sur une vague bleue irrésistible pour que le candidat du PC, Jean-Jacques Croteau, fasse mordre la poussière au libéral Alain Tardif. Fort d'une majorité de quelque 13,000 voix lors de l'élection de 1980, celui-ci s'est acquis une réputation de député très présent dans sa circonscription.

Jean-Jacques Croteau, de son côté, doit lutter contre le fait qu'il n'est pas de la région. Il se trouve même des conservateurs du coin pour admettre comme un gaffé de l'organisation centrale du PC le fait d'avoir mis sur cet ex-député UN dans l'île de Montréal pour porter la bannière bleue dans cette circonscription rurale.



Vague bleue ou pas, le ministre Lapierre est certain d'être réélu.

L'élection du 4 septembre



Mulroney aurait déjà ébauché son cabinet

par Réjean LACOMBE

envoyé spécial du Soleil
OTTAWA — A une semaine, jour pour jour, des élections générales, Brian Mulroney a décidé de se comporter, non pas en chef d'opposition, mais comme s'il était d'ores et déjà premier ministre.

Appuyés par un chapelet de sondages qui ne font que confirmer, les uns après les autres, une avance quasi insurmontable des Tories sur les libéraux, les stratèges conservateurs en viennent à considérer l'élection du 4 septembre comme n'étant qu'une simple formalité.

Certes, Brian Mulroney et son équipe naviguent encore dans la mer électorale avec une infinie prudence. Cependant, cette prudence stratégique n'empêche pas les permanents du parti de se promener avec une casquette aux couleurs du PC et sur laquelle on peut lire: "Brian Mulroney, Prime Minister."

De plus, certaines rumeurs, qu'il est impossible de faire confirmer, indiquent que M. Mulroney

aurait déjà esquissé la formation de son prochain cabinet. Des noms circulent: Joe Clark, Pat Carney, John Fraser, Roch LaSalle, Robert de Cotret, Marcel Masse, Lawrence Hannigan, Don Mazankowski, Ray Hnatyshyn, Jake Epp, Erik Nielsen, James McGrath, John Crosbie, Perrin Beatty, Flora MacDonald, Sinclair Stevens, Michael Wilson et David Crombie.

Sprint final

Mais, malgré cette euphorie, les conservateurs sont conscients que l'élection aura lieu dans une semaine et qu'il ne doit se trouver de peau de banane sur le chemin de M. Mulroney.

Tout sera mis en oeuvre pour que le chef conservateur continue à se faire porter par la "vague bleue". Mais ce sprint final sera marqué par le dévoilement, dès aujourd'hui à Toronto, du coût des promesses électorales du Parti conservateur. Certains croient que ces chiffres deviendront une épine au pied de

M. Mulroney et qu'il s'agira là d'une première brèche dans la cuirasse conservatrice. D'autres estiment que les chiffres qui seront dévoilés aujourd'hui seront tellement édulcorés qu'il faudra plus d'une semaine pour que l'on puisse s'y retrouver.

Et, c'est au Québec que M. Mulroney a décidé de mener sa dernière bataille électorale au cours de la présente campagne. Dès demain, il se rendra à Rimouski et Mont-Joli.

La journée de lundi sera consacrée exclusivement aux candidats conservateurs de l'île de Montréal. On s'attend qu'au cours de cette journée, il rencontre le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa. M. Mulroney reviendra à Montréal samedi.

La journée de vendredi sera consacrée à une tournée éclair en Ontario. Il visitera les villes de London, Kenora, Thunder Bay, North Bay, après quoi il retournera à Québec.

Au début de la journée, hier, M. Mulroney a été conduit en limousine à un édifice de Radio-Canada, à Ottawa, où une entrevue du chef conservateur a été réalisée pour l'émission Le Point, diffusée plus tard en soirée. Demain, M. Mulroney se rendra à Toronto, Mont-Joli et Rimouski.

Le PC peut consolider ses acquis sans un parti provincial (Clark)

par Claude PAPINEAU

MONTREAL (PC) — Pour consolider ses acquis au Québec, un gouvernement conservateur devrait miser beaucoup plus sur le dynamisme de ses députés et sur la compréhension de la situation particulière des Québécois que sur la création d'un parti provincial.

C'est ce qu'a déclaré hier l'ancien chef du Parti conservateur, Joe Clark, au cours d'une conférence de presse à Montréal.

"La question est de savoir si nous sommes assez intelligents pour établir une vraie base au Québec", a dit M. Clark.

Il était interrogé sur la manière dont un gouvernement conservateur qui réussirait une première percée au Québec depuis 26 ans tenterait d'éviter de voir s'envoler ses acquis dès l'élection suivante, comme cela fut le cas en 1935 et en 1962 pour les gouvernements Bennett et Diefenbaker.

Depuis le début du siècle, les conservateurs n'ont réussi à obtenir un appui significatif au Québec qu'aux élections de 1930 et de 1958 avec respectivement 24 et 50 sièges.

Racines plus fortes

"Nos racines sont plus fortes qu'en 1958 pour les raisons suivantes: la force personnelle de Brian Mulroney, l'augmentation de nos membres attribuables à la campagne au leadership, nos positions durant le débat constitutionnel, ainsi que l'unité qui régit au sein du parti", estime M. Clark.

Quant à la possibilité de créer un parti provincial au Québec pour y consolider les bases conservatrices, M. Clark dit qu'elle n'a pas été envisagée récemment.

"Je continue de croire qu'il appartient aux Québécois d'en décider, mais je dois souligner qu'un parti provincial n'est pas essentiel à la bonne marche du parti fédéral si l'on pense à la situation en Colombie-Britannique où nous sommes en très bonne position en dépit de la faiblesse du parti sur la scène provinciale.

"Ce (un parti provincial) n'est pas toujours un avantage si l'on pense à l'élection de 1980", ajoute M. Clark, référant à ses

récentes déclarations fort critiquées à l'endroit des gouvernements conservateurs d'Ontario et d'Alberta pour leur attitude au cours de la campagne électorale qui s'était soldée par la chute de son gouvernement.

Erreur de Diefenbaker

Le plus important, pense-t-il, c'est de miser sur les capacités des députés conservateurs qui seront élus au Québec, et de pratiquer une politique de compréhension à l'endroit du Québec.

"Diefenbaker n'avait pas compris la nécessité de donner une place spéciale au Québec et n'avait pas prêté suffisamment attention aux activités des députés élus au Québec", a dit M. Clark.

Il faut également éviter "le modèle libéral de l'ère Trudeau", qui a subjugué l'ensemble des députés du Québec sous l'autorité absolue du chef, a-t-il enchaîné.

M. Clark se dit optimiste en vue des résultats électoraux au

Québec, même si, dit-il, "la situation reste fragile jusqu'au 4 septembre".

"Notre organisateur en chef, Bernard Roy, parle de 30 circonscriptions, et je crois que c'est de bon augure", pense M. Clark.

Super Loto
Date: 26-08-84

Résultats

Tirage régulier

LOTS BONIS
500 lots de 10 000 \$ chacun

4 GROS LOTS de 1 000 000 \$ chacun
2722806 1584056
2043587 1401944

5 lots de 100 000 \$ chacun
806B152 403A639 676A235
662B886 136B619

Numéros non décomposables

007A201	317A353	683A548	1068812	475B615	708B030	046C903	318C828	538C314
030A583	318A096	689A574	116E758	476E278	709B071	055C698	324C352	551C343
034A384	326A569	692A652	130E041	482E094	710B480	058C398	324C775	552C929
035A729	334A609	700A016	143B764	487B250	713B150	059C085	328C548	553C403
055A039	336A753	700A171	156B032	498B320	713B305	059C106	329C146	556C258
057A492	338A698	704A295	164B959	499B673	721B174	064C645	329C850	560C862
065A865	339A470	706A722	176B052	501B233	724B542	066C882	330C443	571C151
066A463	368A773	712A458	178E926	512E885	725B233	071C340	330C460	580C407
070A354	371A174	721A638	185B574	513B020	726B682	082C476	331C535	586C816
072A606	373A219	726A678	189B524	513B714	732B890	086C042	335C133	588C009
096A153	374A763	728A390	191B764	514B435	735B021	087C838	340C635	591C640
099A650	376A225	729A805	193B550	519E052	737B161	089C832	340C712	595C626
103A846	383A554	732A359	194B401	526B162	737B843	111C038	345C048	606C906
108A691	384A316	736A459	208B147	531B798	738B158	123C675	345C667	623C426
112A270	354A665	736A538	210B757	536B435	738B784	128C015	362C011	631C872
112A811	412A850	747A813	217B462	537B196	751B031	125C751	366C308	635C443
113A620	430A671	757A097	222B492	540B000	751B353	131C477	379C059	637C581
116A872	443A670	774A720	225B536	540B464	756B519	149C289	379C796	669C754
139A762	457A440	777A960	227B733	544B180	756B596	150C741	380C523	673C064
142A370	483A428	781A056	242E584	546E256	758B089	152C500	380C867	677C919
145A326	486A591	785A675	243B764	557B132	759B639	159C814	382C617	683C382
151A411	491A855	793A807	248E609	560B956	760B295	172C962	384C402	688C609
172A015	496A336	797A826	261B554	568B707	762B211	176C540	398C987	695C413
172A370	499A145	801A976	262B939	574E214	762B356	180C906	399C353	696C598
174A519	500A209	806A932	274B956	580B098	765B162	184C543	400C466	700C000
175A267	505A614	809A486	286B051	582E992	766B765	184C545	407C781	706C743
177A080	509A741	810A476	302B512	584B851	767B479	185C413	408C431	712C632
177A250	521A042	821A115	305B702	585B317	772B639	191C424	426C625	718C845
181A264	522A675	824A245	307B382	587B905	776B618	192C982	429C767	721C006
186A572	522A855	832A178	323B546	590E290	788B189	193C230	446C982	737C317
187A087	523A973	842A195	328B068	595B317	788B219	197C974	455C671	738C265
194A650	545A169	850A207	331B514	597B151	788B461	206C719	462C159	738C978
198A240	550A780	860A834	333B773	598B591	800B070	207C524	469C306	754C536
200A968	555A805	865A529	341B736	600B198	801B346	208C722	469C628	764C394
201A386	563A868	865A838	348B835	600B651	803B508	208C958	470C535	769C378
202A167	568A589	880A045	347B512	601B311	807B039	209C256	470C837	771C544
202A505	573A552	889A431	351B207	607B950	813B578	210C934	472C408	787C111
208A187	582A711	894A752	352B554	624B598	817B854	212C420	476C566	787C901
209A017	586A052	895A888	359B313	625B776	824B531	214C776	476C822	788C020
216A554	592A108	000B869	369B865	625B782	827B633	226C076	480C062	794C458
220A000	615A612	012B254	375E771	629B875	838B250	236C898	483C901	795C956
222A619	619A809	019B969	379B855	634B187	842B294	245C388	488C931	805C581
225A454	628A588	020B068	381B127	637B126	849B789	246C153	495C352	807C315
231A114	630A265	023B768	399B086	639B259	856B552	249C436	495C836	818C658
254A771	635A039	024B374	401B090	656B984	858B902	252C620	499C560	834C372
255A098	646A847	032B280	405B353	661B255	862B655	259C052	500C317	842C122
265A172	647A496	032B975	415B464	669B695	873B211	261C234	505C890	849C030
266A800	649A820	048B262	417B551	672B333	880B122	268C813	507C038	857C991
268A722	652A475	054B579	437B888	674B055	884B611	272C577	508C443	859C882
275A081	655A970	057B632	441B657	678B678	898B665	283C606	513C185	866C114
287A792	660A575	061B269	444B338	679B241	000C716	284C882	516C156	867C997
304A510	664A818	067B196	446B949	683B921	009C366	285C377	528C208	890C356
305A199	670A396	067B841	448B826	690B528	013C829	292C849	536C015	881C135
307A915	676A300	069B155	450B572	694B705	035C848	255C978	536C389	886C609
312A105	678A032	083B432	461B156	698B467	042C915	311C615	536C793	890C342
314A002	682A024	085B232	462B218	707B421				

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

POUR ÊTRE SÛR et CERTAIN DE VOS FREINS

Freins à disques*
64.95\$ pour 2 roues

- Remplacement des plaquettes
- Usinage des disques
- Rembourrage des roulements de roues avant
- Inspection complète

Freins à tambours*
44.95\$ pour 2 roues

- Remplacement des sabots de freins
- Usinage des tambours
- Inspection complète

*S'applique à la plupart des voitures nord-américaines.

Une expérience de 27 ans
 La qualité et le service, ça nous connaît chez Speedy depuis 27 ans. Nos spécialistes des freins porteront une attention tout à fait professionnelle à vos freins.

Inspection gratuite
 L'inspection des freins est absolument gratuite... et nous les réparons seulement s'ils en ont besoin.

Garantie à vie
 Nous garantissons les coussinets de disques et les sabots de tambours aussi longtemps que vous possédez la voiture.

Speedy répare les freins aux ateliers suivants:
 2400, boul. Ste-Anne 667-6172
 62, boul. Wilfrid-Hamel 687-3450

ARRÊTEZ CHEZ
 silencieux
Speedy
 muffler

A la commission parlementaire sur le décret de la construction

Présence incertaine des entrepreneurs

par Lia LEVESQUE

(PC) — La commission parlementaire de l'Economie et du Travail, qui doit étudier, aujourd'hui, le renouvellement du décret de l'industrie de la construction, n'était pas encore assurée hier soir, de pouvoir entendre l'Association des entrepreneurs.

L'AECQ en effet avait réuni ses 21 administrateurs hier. Ceux-ci devaient décider en soirée de la pertinence de se présenter en commission parlementaire, aujourd'hui. Ils devaient également dans la journée revoir tout le dossier de la négociation dans l'industrie de la construction.

L'association a déjà contesté la légalité de l'action du ministre du Travail Raynald Fréchette, qui avait annoncé la prolongation du décret du 1er mai au 31 août.

Les principales associations syndicales, cependant, ont toutes fait savoir qu'elles entendaient se rendre en commission pour faire connaître leurs revendications et expliquer ce qui fait, selon elles, que l'on n'est pas encore parvenu à une entente à quelques jours de l'échéance du décret le 31 août.

Pas de document écrit

Comme la convocation à la commission n'a été annoncée officiellement que vendredi dernier, quelques parties étudiaient encore hier après-midi, la stratégie à adopter aujourd'hui. La CSD et le Conseil provincial du Québec de la construction (international) préoyaient, hier, ne pas pouvoir présenter de document écrit à la commission.

Durant le week-end, certains mentionnaient aussi la possibilité d'une entente entre la CSN-construction, la CSD-construction, le Conseil provincial international, représentant ensemble 58 pour 100 des ouvriers, et l'Association des entrepreneurs. La FTQ-construction, qui représente à elle seule 41 pour 100 des travailleurs, ne participait pas aux pourparlers.

L'association patronale a déposé, vendredi, soir un document de base pour consultation par les trois syndicats concernés. La plupart ne l'ont pas perçu comme une proposition patronale ferme, mais plutôt comme une base de discussion.

Aucun ne s'est donc prononcé sur le document, qui propose un gel des salaires jusqu'en mai 85 suivi de deux augmentations successives de quatre pour cent.

La commission, qui ne durera

qu'un seul jour, entendra les positions de chacun sur les conditions de renouvellement du décret. Elle avait tenu une audience du 6 au 8 août sur la situation générale de l'industrie de la construction.

Si une entente n'intervient pas et que le ministre doit imposer les conditions de travail le 31 août, celui-ci est tenu d'entendre d'abord les parties en commission parlementaire.

Il a préféré le faire avant la toute fin de l'échéance, espérant que la rencontre entre toutes les parties mènera à une négociation fermée et à une entente.

Organismes scolaires non contents du sort de Benjamin

par Damien GAGNON

La décision du gouvernement de ne pas renouveler le mandat de M. Claude Benjamin à la présidence du Conseil supérieur de l'éducation étonne et mécontente de nombreux organismes du monde scolaire.

Réunis en conseil d'administration en fin de semaine dernière, les membres de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec ont résolu de demander au gouvernement de reconsidérer sa décision.

La fédération déplore vivement ce geste et affirme que s'il est maintenu, le gouvernement devra donner les vraies raisons qui le poussent à se défaire des services de M.

Benjamin, qui s'est mérité le respect de tout le réseau scolaire.

L'organisme s'étonne que devant la qualité d'un tel homme, le gouvernement ne renouvelle pas son mandat, surtout que jusqu'ici ses prédécesseurs ont vu leur mandat renouvelé.

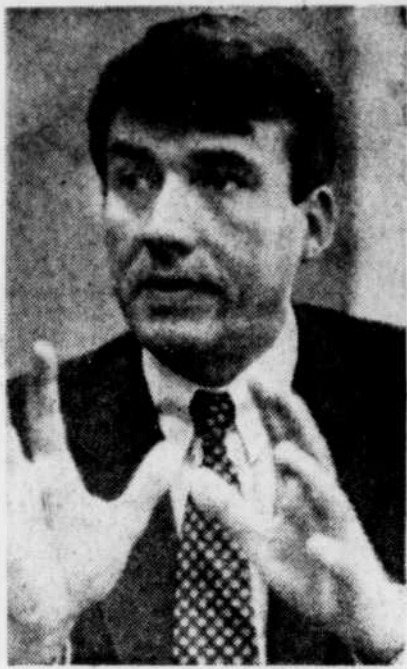
On comprend difficilement un tel geste, compte tenu, souligne la fédération, que sous la direction de M. Benjamin, le conseil a répondu de façon très objective à sa mission première en émettant régulièrement des avis sur les sujets de l'heure en éducation.

Le président de la Fédération québécoise des directeurs d'école, M. Réal DeGuire, s'est également dit étonné de lire dans les journaux

que le mandat de M. Benjamin ne serait pas renouvelé. Il entend exiger des explications du ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé.

La Fédération des comités de parents de la province de Québec, doit émettre, aujourd'hui, un communiqué de presse dans lequel elle déplore le geste du gouvernement et l'Association des cadres scolaires du Québec doit en faire autant.

Rappelons que, la semaine dernière, le président de la Commission des enseignants des commissions scolaires (Centrale de l'enseignement du Québec), M. Robert Bisailon, s'est élevé contre cette décision du gouvernement, la qualifiant de vengeance politique.



M. Claude BENJAMIN

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE ST-GABRIEL DE VALCARTIER
COMITÉ DE CHAUVÉAU

DEBLAIEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DES RUES, ROUTES ET AUTRES CHEMINS SUR LE TERRITOIRE DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE ST-GABRIEL DE VALCARTIER

Des soumissions cachetées portant la mention "SOUSSION" pour déblaiement et entretien d'hiver seront reçues au bureau de la soumission, 1743, boul. Valcartier, St-Gabriel de Valcartier jusqu'au lundi 10 septembre 1984 à 12:00 (midi).

APPEL D'OFFRES

Le déblaiement et l'entretien d'hiver des rues, routes et autres chemins sur le territoire de la Corporation Municipale de St-Gabriel de Valcartier pour la saison hivernale 1984-1985.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges ainsi que les formules de soumission au bureau du Secrétaire-Trésorier du lundi au vendredi entre 8:30 et 12:00 et 13:00 et 16:30.

La soumissionnaire devra mettre la machinerie suivante à la disposition de la Municipalité afin d'exécuter son contrat: - Un chasse-neige, une charrette, une niveleuse et un épandeur de sable et sel.

La machinerie et les matériaux (sable et sel) doivent être gardés à une distance n'excédant pas 10 km des limites de la Municipalité de St-Gabriel de Valcartier. Le déneigement des rues, routes et autres chemins se fait autant de fois que nécessaire pour permettre en tout temps la circulation des véhicules automobiles.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle ne soit produite et soumise sur la formule de soumission. Le Conseil exige un cautionnement d'exécution de contrat. Le montant nominal du cautionnement est égal à 100% du prix. Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt sous forme de chèque visé tiré au compte d'une banque à charte du Canada ou d'une Caisse Populaire et payable à la Municipalité de St-Gabriel de Valcartier. Le montant du dépôt est indiqué sur la formule de soumission, proprement dites.

Les soumissions seront ouvertes au public le lundi 10 septembre à 20:00 heures. Tous les soumissionnaires et parties intéressées sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le Conseil Municipal se dégage de toute responsabilité concernant les dépenses ou dommages quelconques qui pourraient résulter à aucun des soumissionnaires par suite de la présente demande.

DONNE À ST-GABRIEL DE VALCARTIER, QUÉBEC le 24e jour d'août 1984.

JOAN SHEENAN,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIERE

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la Compagnie "Viram Inc." demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Réinal Bergeron
Président

RB/th

APPEL D'OFFRES

Projet : Édifice à bureaux et laboratoires d'environ 12000 mètres carrés, boulevard Cremazie et Christophe-Colomb à Montréal.

Pour : C.R.I.Q. — Centre de Recherche Industrielle du Québec 333, rue Franquet Ste-Foy (Québec) G1V 4C7

Lot N° 1 : Excavation et infrastructures — Fondations murs du sous-sol, structure en béton, incluant Rez-de-chaussée.

Condition

Seuls, sont admis à soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Obtention des documents de soumission

Les documents peuvent être obtenus chez ABBOL-TECSULT, 85, rue Ste-Catherine ouest, 5ième étage, Montréal, contre un dépôt non remboursable (chèque visé) fait au nom de Centre de Recherche Industrielle du Québec au montant de 25 \$. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

Garantie de soumission et cautionnement

Toute soumission, pour être considérée, doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission et d'une lettre d'une compagnie garante à l'effet que dans le cas où il serait adjudicataire, cette compagnie émettra, aux frais de l'adjudicataire, les garanties requises.

Le cautionnement de soumission, émis par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution judiciaire, et fait en faveur du Maître d'ouvrage, aura une valeur égale à au moins 10% du montant de la soumission et sera valable pour la période de 60 jours.

L'entrepreneur soumissionnaire devra accompagner sa soumission d'une lettre d'une compagnie garante à l'effet que dans le cas où il deviendrait adjudicataire, cette compagnie émettra, aux frais du soumissionnaire, au nom du Maître d'ouvrage :

- 1) un cautionnement d'exécution d'une valeur égale à 50% du montant du Marché ;
- 2) un cautionnement de paiement de matériaux, de la main-d'œuvre et des services d'une valeur égale à 50% de la valeur totale du Marché.

L'entrepreneur adjudicataire a la responsabilité de s'assurer de la solvabilité et du contenu des soumissions de chacun des sous-traitants, auxquels il accorde un contrat de sous-traitance, et doit exiger que ceux-ci fournissent à leurs frais un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services équivalant à 50% du prix du contrat de la spécialité.

Réception des soumissions

Les soumissions seront reçues jusqu'à 14:00 heures le 12 septembre 1984 à l'adresse suivante :

ASSELIN BENOÎT BOUCHER
DUCHARME LAPOINTE INC.
85, rue Ste-Catherine ouest
14e étage
Montréal (Québec) H2X 3P4

Att.: M. André G. Boudreau,
chargé de projet

Les soumissions seront ouvertes à 14:00 heures le jour même et les soumissionnaires sont invités à l'ouverture.

Acceptation des soumissions

Le C.R.I.Q. ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

CRIQ CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

Surplus d'actif

ASA 84-09

LIQUIDATION DE VÉHICULES
AUTOMOBILES ET D'ARTICLES DIVERS
(USAGES OU ENDOMMAGES)

Hydro-Québec met en vente 66 véhicules automobiles comprenant:
20 automobiles
20 camionnettes de livraison
9 camions divers
9 remorques
7 motoneiges
1 véhicule tout-terrain, modèle Bombi
400 articles divers (calculatrices, machines à écrire, pneus, outils, treuils, matériel téléphonique, etc.)

Toute personne, physique ou morale, peut obtenir gratuitement la documentation pertinente en se présentant aux endroits suivants:

- 135, boul. Comeau, Baie-Comeau
- Route 389, Manicouagan 2
- 1925, rue Decoste, Sept-Îles
- Centre d'entretien, 116, route 138, Forestville
- Havre-Saint-Pierre

Dates: Les 10 et 11 septembre 1984
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquer avec M. Norbert Hovington au (418) 296-7855.

Le directeur,
Gestion des stocks et du transport
André Ladouceur

Ville de Charlesbourg

SERVICE TECHNIQUE

CONTRAT 84-RAE-02

APPEL D'OFFRES

Avis vous est par la présente donné que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour des extensions aux réseaux d'égout et d'égout pluvial dans les rues existantes - Contrat 84-RAE-02" et adressées au Greffier de la Ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'au mardi 11 septembre 1984 à 16:00 heures.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg, et en y déposant une somme de cent dollars (100.00\$) remboursable par la Ville lors du retour des plans et devis en bon état par le soumissionnaire dans les quinze (15) jours suivant la date de réception des soumissions.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur les formules fournies avec les plans et devis et être accompagnée des documents requis à l'article 7 du devis général ainsi que d'un dépôt de garantie au montant de vingt cinq mille dollars (25 000.00\$), lequel dépôt doit être fourni sous l'une des deux (2) alternatives suivantes:

1. Un chèque certifié payable à l'ordre de la Ville de Charlesbourg tiré d'une banque à charte ou d'une Caisse Populaire, faisant affaires dans la province de Québec.
2. Un bon ou cautionnement de soumission d'une compagnie d'assurance reconnue.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, à 16:05 heures, le mardi 11 septembre 1984.

La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LE GREFFIER DE LA VILLE:
ROSAIRE GODBOUT, c.m.a.

Le 28 août 1984

jours une courbe exponentielle, avec une augmentation de 50 pour 100 de nouveaux cas chaque mois.

Transmission limitée

Au cours de la dernière année, le comité a enregistré les cas de 50 adultes victimes de cette maladie habituellement fatale qui détruit le système immunitaire de l'organisme. Tous ces cas, sauf neuf, étaient des hommes.

De ces 50 victimes, seulement 13 sont encore vivantes; et dans 24 cas, il s'agissait de Haïtiens, dans 19 d'homosexuels, et deux étaient des narcomanes.

Dans l'ensemble toutefois, a ajouté le Dr Remis, les statistiques contiennent de bonnes nouvelles. D'abord, "si le nombre des cas augmente toujours chez les Haïtiens, c'est à un rythme plus lent. Et il est clair que la transmission de la maladie survient en Haïti plutôt qu'ici".

Le Dr Remis a également souligné un autre point encourageant: "La maladie ne semble pas se propager à d'autres groupes d'individus".

Le comité, créé il y a un an, se prépare à publier une étude sur l'incidence de la maladie au sein de la communauté haïtienne.

Entreprise de décoration condamnée à des amendes

MONTREAL (PC) — Une entreprise spécialisée dans le domaine de la décoration a été condamnée à des amendes de \$7,700 pour évasion fiscale, par le juge Jacques Malboeuf, de la cour des sessions, à Montréal.

G.K. Star Painting Company Ltd avait camouflé des revenus de

l'ordre de \$78,000 entre 1978 et 1981. L'enquête menée par Revenu-Canada a révélé que des entrées importantes d'argent n'apparaissaient pas aux livres et étaient encaissées par l'acconnaire principal de la firme. On avait ainsi réussi à éluder le paiement de près de \$12,000 d'impôt.

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Service des achats
du gouvernement

À VENDRE

POTS À FLEURS, JARDINIÈRES, etc...

S.P. 007198:

Divers lots de pots à fleurs, jardinières, sous-pots, échelles, usagés, diverses grandeurs, provenant du ministère des Travaux publics et Approvisionnement, sont à vendre, en lots, à l'endroit suivant:

Bois de Coulonge, chemin St-Louis, Sillery, Québec.

Les visites pour inspection sont permises les: 5, 6 et 7 septembre 1984, de 9h00 à 11h30, et de 13h00 à 15h30.

Clôture de la réception des soumissions: 13h00 / 19 septembre 1984

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement

Bureau des appels d'offres

150, boul. St-Cyrille est, 7e

Québec (Québec) G1R 5K4

Tel.: (418) 643-5452 (tél. visée acceptée)

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus haute.

Le directeur général des achats

JEAN-CLAUDE CAREAU

Québec

appel d'offres

Société
d'habitation
du Québec

PROJET N°: 02275 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant quinze (15) logements dans la municipalité de CHICOUTIMI district électoral de CHICOUTIMI selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de deux (2) niveaux, ossature de bois, dalle sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Édifice "G", 2e étage, Québec (Québec) G1R 4Z3 en s'adressant à MM. Richard Fortier, arch. (tech.) (643-7271) et/ou Roch Vanhoute, arch. chargé de projets (adm.) (643-1960) contre un dépôt non remboursable de cinquante (50\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de quarante-deux mille dollars (42 000\$) ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de vingt et un mille (21 000\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mercredi 19 septembre 1984, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Édifice "G", 2e étage, Québec, local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de Saguenay-Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Québec

— Association de la Construction de Montréal, et de Québec

— Association Provinciale des Constructeurs d'habitation du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 12 septembre 1984 à 14 h et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Québec



M. Marcel Lévesque, éleveur de bovins de boucherie de race limousine, a vu primer 12 de ses 13 bêtes qu'il présentait à l'Exposition provinciale.

Exposition provinciale de Québec 2,000 têtes de bétail jugées

par J.-Claude PAQUET

Plus de 2,000 têtes de bétail auront été exposées au public au cours de la 73e Exposition provinciale de Québec. Est-il besoin de le rappeler, le secteur agricole a toujours été en quelque sorte la pierre angulaire de cette Exposition provinciale, qui se trouve être aussi le couronnement des différentes expositions agricoles régionales.

Plus de 2,000 têtes de bétail, soit des chevaux, bovins laitiers et de boucherie, moutons, chèvres et porcs, présentés par près de 400 éleveurs, venus de différents coins de la province. Et les gagnants des différentes catégories se partageront, dit-on, au-delà de \$150,000 en prix.

Mais serait-ce la perspective des prix en argent qui motive la présence des éleveurs à l'Exposition

provinciale?

Non, affirment en cœur MM. Marcel Lévesque et Nazaire Ross, deux éleveurs de Rimouski qui présentaient respectivement 12 et 13 têtes de bétail dans la catégorie bovins de boucherie de race limousine.

Le seul transport des bêtes, explique M. Lévesque, peut représenter des coûts de l'ordre de \$1,000, sans compter les frais de séjour à Québec pour deux ou trois membres de la famille, tous ces frais étant assumés par l'éleveur.

La raison de notre participation, disent les éleveurs, c'est précisément la reconnaissance de qualité que les prix font rejaillir sur le troupeau et partant, une excellente publicité pour la vente de sujets reproducteurs.

Dans la catégorie bovins de

boucherie de race limousine, M. Nazaire Ross a mérité quatre prix, dont le grand champion chez les taureaux, la grande championne, ainsi qu'une championne senior de réserve et un champion junior de réserve.

Le troupeau de M. Ross compte 70 têtes, dont 40 sujets pur-sang français. Il participe depuis une douzaine d'années à différentes expositions régionales, et c'est sa sixième année à l'Expo provinciale.

Quant à M. Marcel Lévesque, un des pionniers de la race limousine au Québec, les 13 bêtes qu'il a présentées ont mérité cinq premiers prix et sept deuxième prix. Le troupeau de M. Lévesque compte plus de 200 têtes, dont une trentaine de vaches pur-sang. Il participe aux expositions depuis 13 ans, et compte présenter à l'automne des animaux à l'Exposition

national de Toronto.

Du côté de la vache laitière de race Ayrshire, le titre de grande championne dans la catégorie 6 ans et plus a été attribué à une vache de la ferme Roméo Roy, de Saint-Pierre de Broughton. Cette bête avait également mérité un prix l'année dernière à une exposition internationale tenue dans le Wisconsin, où les éleveurs du Québec avaient d'ailleurs mérité le premier prix.

En raison du grand nombre d'animaux présentés cette année, les exposants sont divisés en deux groupes qui séjournent chacun six jours à l'Expo. Les animaux du deuxième groupe sont présentés à compter d'aujourd'hui. Les jugements d'animaux ont lieu chaque jour, le matin et l'après-midi, au Pavillon de la jeunesse.

Acériculteur de Plessisville nommé "maître sucrier 1984"

par Jean-Claude PAQUET

C'est M. Lionel Brassard, acériculteur de Plessisville, qui a mérité hier le titre de "maître sucrier 1984". A cette occasion, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, lui a remis une plaque commémorative et un trophée, en plus des prix en argent qu'il a mérités dans les différentes classes du concours.

M. Brassard a en effet obtenu les premiers prix dans les classes 2, 3, 4, 6 et 8, en plus de mériter une quatrième position dans la classe 7. Les classes concernent les différents types de sirop, beurre et sucre d'érable.

Ce concours du "maître sucrier de l'année" a été lancé l'année dernière par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, afin d'encourager les efforts des acériculteurs pour améliorer la qualité et la présentation des produits de l'érable et pour informer le public des caractéristiques et des utilisations des différents produits offerts.

Les organisateurs du concours ont retenu les 30 meilleures inscriptions et les participants exposent quelque 150 pièces au Salon de l'agriculture de l'Exposition provinciale. En plus des pièces gagnantes, le stand du concours des produits de l'érable expose une collection de pièces sculptées dans le sucre

d'érable et qui ont été réalisées à Saint-Jean-Port-Joli dans le cadre d'un concours international de sculpture.

Le gagnant du titre de maître sucrier, M. Brassard, s'est départi, il y a quelques années, de sa ferme laitière pour consacrer uniquement l'érablière. Celle-ci compte 2,000 entailles, et M. Brassard a récemment fait construire une nouvelle salle de réception où il accueille des groupes pendant la saison des sucres. Il s'occupe, par ailleurs, de la mise en marché de ses propres produits et, pendant la saison hivernale, il donne dans différentes commissions scolaires de la province, des cours aux adultes sur la production des produits de l'érable.

Garon critique le manque de dynamisme des producteurs de sirop d'érable

par J.-Claude PAQUET

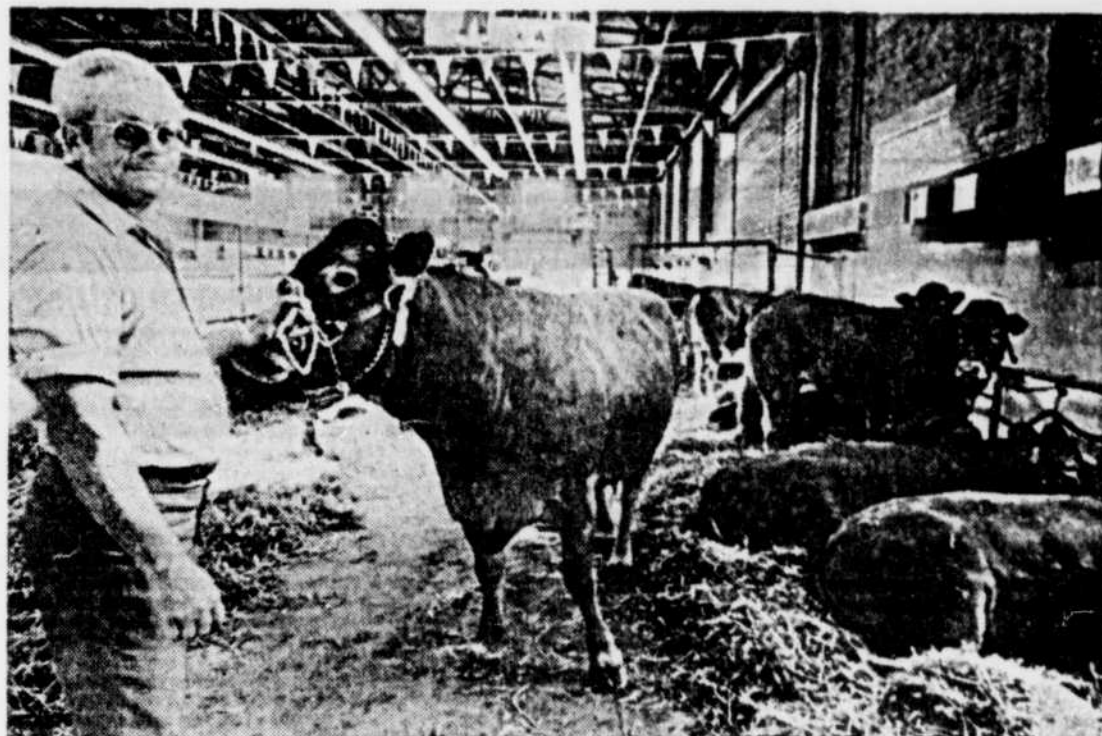
Président, hier, à la remise des prix pour le concours des acériculteurs du Québec, le ministre Jean Garon a soutenu au cours d'une brève allocution que les \$50 millions que génèrent annuellement les produits de l'érable pourraient se transformer en \$150 ou \$200 millions si les producteurs se montraient plus dynamiques dans le secteur de la commercialisation.

Les gens de la Beauce et des Bois-Francs manquent d'imagination, a dit le ministre. Ainsi, dit-il, les acériculteurs pourraient être davantage présents dans le marché de la restauration et de l'hôtellerie, où l'on pourrait ajouter le sirop et le beurre d'érable aux petits contenants de confiture ou de gelée pour tartiner les toasts du matin. Les produits de l'érable pourraient également se retrouver dans les machines distributrices, au même titre que les tablettes de chocolat.

Le Québec, devait conclure le ministre, occupe environ 70 pour 100 de la production mondiale de sirop d'érable, mais en exporte très peu malgré son potentiel de production. On compte en fait de 14 à 15 millions d'entailles sur une possibilité de 50 millions.



Dans le cadre de l'Expo provinciale, le ministre Jean Garon a dévoilé le nom du gagnant du titre de "maître sucrier 1984", décerné à M. Lionel Brassard. En compagnie du ministre et de son épouse, le gagnant présente les produits de son érablière.



M. Nazaire Ross, de Rimouski, a vu deux de ses bêtes mériter le titre de grand champion.

EN PLEINE FORME!

Salon de l'activité physique
à Place Laurier
les 30, 31 août et 1^{er} septembre

La Seule Place vous emporte dans un grand déploiement d'énergie. Plusieurs kiosques d'information sur l'activité physique, sous toutes ses formes vous attendent.

Les 30, 31 août et 1^{er} septembre.
Place Laurier court, saute, joggie et bouge au rythme du Salon de l'activité physique.

Soyez-y!



UNIQUEMENT DES MEUBLES... mais quels meubles!

Un choix unique de mobiliers
en solde à l'occasion de notre

VENTE D'AOÛT

du 15 au 31 AOÛT

RABAIS
jusqu'à

60%

sur des meubles
en magasin

RABAIS
de

10%

sur toutes les commandes
spéciales

N.B. Ouvert les dimanches de 11 à
16 heures.

mcb
INTERNATIONAL
231, RUE SAINT-PAUL
692-0762
(face à la marina du Vieux Port)

Des meubles contemporains
dans une ambiance d'origine

MuchMusic et CNN dès vendredi à Vidéotron

par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — Parce qu'ils offrent un produit spécialisé destiné à un jeune auditoire, soit des "vidéo clips" de rock, les promoteurs de la chaîne MuchMusic estiment qu'ils réussiront mieux que les premières compagnies de télévision payante.

"Nous ne partons pas de zéro. Nous avons toute l'expérience de City-TV derrière nous", a souligné hier le directeur général Moses Znaimer. MuchMusic et la station UHF torontoise City-TV (accent sur les nouvelles locales et la musique) ont les mêmes propriétaires.

En conférence de presse conjointe avec la compagnie de câble Vidéotron, M. Znaimer a ajouté que "les annonceurs (jeans, motos, matériel électronique) vont bientôt se bousculer à notre porte".

Un message de 60 secondes à MuchMusic devrait coûter environ \$1.000, aux heures de grande écoute; celles-ci seraient situées entre 16h et 20h, ce qui les mettrait en concurrence avec les stations de radio FM, véhicule traditionnel du hit parade.

En plus d'un abonnement men-

suel (\$6,95 s'ajoutant au tarif de base de la compagnie de câble), MuchMusic vivra de la réclame commerciale, à raison de huit minutes par heure. Deux sources distinctes de financement, souligne-t-on, lui permettront de garder un juste équilibre entre la publicité et les frais demandés à l'abonné.

Selon M. Znaimer, le service de MuchMusic sera nettement canadien et non pas tourné uniquement vers le rock anglo-saxon. En plus des 10 pour 100 (minimum) de vidéos de production canadienne imposés par les autorités fédérales, ses présentateurs — VJs pour "video-jockey" — le distingueront de la chaîne américaine MTV.

Jean-Pascal Lyon, vice-président de Vidéotron, a précisé qu'à compter de vendredi, à 18h, les 600.000 abonnés du groupe (65 pour 100 des foyers "câblés" au Québec) recevraient gratuitement pendant deux semaines la chaîne MuchMusic.

Par ailleurs, les foyers qui s'abonneront à Premier Choix: TVEU (\$15,95 par mois) recevront gratuitement MuchMusic. Pour \$1 de

plus par mois, les amateurs de petit écran auront droit au Cable News Network, des États-Unis.

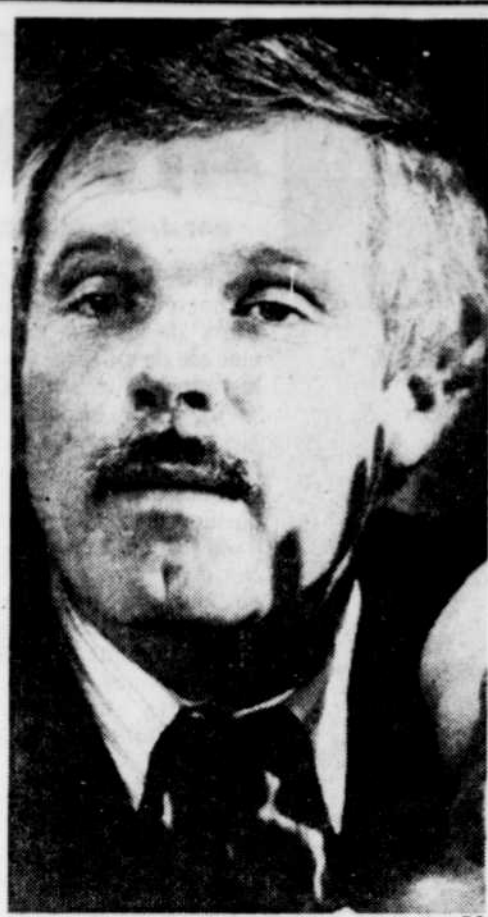
MuchMusic sera en service 24 heures, chaque journée devant comporter six heures de programme original, répété quatre fois.

Français au printemps

Au début, la chaîne de rock et autres genres musicaux "branchés" diffusera uniquement en anglais mais les Torontois sont confiants de pouvoir offrir un service en français au printemps de 1985. MuchMusic alternerait avec le français et l'anglais, moitié-moitié.

M. Gilles Desjardins, de Vidéotron, a signalé que MuchMusic s'y était engagée par écrit. Récemment, la compagnie de câble a annoncé qu'elle refusait de distribuer la chaîne payante Sports Network (filiale du groupe John Labatt) avant que celle-ci établisse un service français.

La portion française de MuchMusic doit être enregistrée à Montréal, où seront prises les "décisions éditoriales" touchant le contenu, a précisé M. Znaimer.



Ted Turner, le président de Cable News Network, d'Atlanta, annonce que son canal de nouvelles, 24 heures sur 24, sera offert au Canada cette semaine même.

Deuxième fils Cotroni en cour

(PC) — Un autre fils de Frank Cotroni a été traduit en justice pour avoir été trouvé en possession d'une minime quantité de hashish.

Michel Cotroni a plaidé coupable, hier, à une accusation de possession simple de trois grammes de cette substance; le juge André Chaloux de la cour des sessions, a prononcé une sentence de libération conditionnelle, assortie d'une probation de six mois.

Il y a une semaine, Francesco Cotroni comparait en cour des sessions pour répondre d'une accusation similaire. Tous deux âgés d'une vingtaine d'années, les deux hommes n'ont pas de passé criminel.

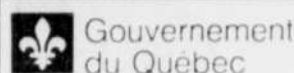
Par ailleurs, des policiers de l'escouade régionale des stupéfiants de la Sûreté du Québec ont saisi, hier, près de Kingsbury, plus de 3.000 plants de marijuana valant environ \$250.000 sur le marché noir.

La saisie a été effectuée sur une ferme à la suite d'une enquête déclenchée grâce à un informateur anonyme. Il s'agit de la première saisie d'une telle envergure cette année en Estrie.

Alain Cloutier, âgé de 26 ans, a été appréhendé hier après-midi en relation avec cette affaire. Il doit comparaître ce matin au palais de justice de Sherbrooke pour faire face à une accusation de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic.

Un second individu a été arrêté en possession de matériel photographique volé. Il a été remis à la police de la Communauté urbaine Montréal.

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 4520(2)-281-845 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Gamard et branches 2 et 6, en la municipalité de la paroisse de Sainte-Henri, municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce et circonscription électorale de Beauce-Nord.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellefleur, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chaudière, Jean-Talon, La Pêche, L'Amqui, Louis-Hébert, Montmagny, Taschereau et Yverville, qui détient la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1.500 \$ remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 \$ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Cloture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 13 septembre 1984.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre

Projet no 10888-282-845 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Gamard et branche, en la municipalité de Saint-Léonard, municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska et circonscription électorale de Nicolet.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Trois-Rivières, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Arthabaska, L'Assommoir, Maskinonge, Nicolet, Saint-Maurice, Champlain et Trois-Rivières, qui détient la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 200 \$ remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 125 \$ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Cloture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 13 septembre 1984.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre

Bureau du Contrôleur des Assurances

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO. 289-84

RISQUE: Bâtiments et équipement

LIMITÉ DE LA GARANTIE: 120 000 000 \$

ORGANISME: Raffinerie de Sucre du Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenteur d'un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de 10 \$ (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Finances est requise pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: 100 \$

Cloture des soumissions: Mercredi, 15h, le 19 septembre 1984.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé au bureau de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus au Bureau du Contrôleur des Assurances, Service des Achats du Gouvernement, Édifice Place de la Capitale, 150, boul. St-Cyrille est, Québec, G1R 5K4, au 8e étage en personne et au 6e étage par la poste. Les documents seront disponibles à compter du 29 août 1984.

Le Contrôleur des Assurances,

Pierre Blais

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Projet no 342-008 — Construction d'un bâtiment sanitaire avec service de traitement des eaux usées et raccordement aux services aqueduc et électrique au Parc Pointe-au-Pilon, circonscription électorale de Lotbinière.

Le présent projet de développement est financé par l'Office de Planification et de développement du Québec et mis en œuvre en collaboration avec le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenteurs d'une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 août 1984 par remise d'un montant de 10 \$ non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services techniques, Édifice «Place de la Capitale», 150, boul. St-Cyrille est, 16e étage, Québec, G1R 4Y3, téléphone: (418) 643-2210.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 10 000 \$ ou d'un chèque visé ou d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le Gouvernement du Québec ou par le Gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: Vendredi le 14 septembre 1984 à 15h00.

Le sous-ministre, Pierre Le François

Projet no 652-005 — Construction de trois ponts dans la Réserve faunique Rouge-Matawin, circonscription électorale de Labelle.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 août 1984 par remise d'un montant de 10 \$ non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services techniques, Édifice «Place de la Capitale», 16e étage, 150, boul. St-Cyrille est, Québec (Téléphone: 418-643-2210) ou Direction des Services techniques, Service de l'Équipement, 6255, 13e avenue, Rosemont, Montréal (téléphone: 514-374-5840).

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services techniques, Édifice de la Capitale, 16e étage, 150, boul. St-Cyrille est, Québec, G1R 4Y3, téléphone: 418-643-2210.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de Construction de Montréal et du Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 18 000 \$ ou d'un chèque visé ou d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le Gouvernement du Québec ou par le Gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 9 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: Vendredi le 14 septembre 1984 à 15h00.

Le sous-ministre, Pierre Le François

Service des achats du gouvernement

Projet 4443 — 2 500 toiles d'aluminium pour panneaux de signalisation routière (2 0 mm — 762 mm — 3048 mm)

Cloture de la soumission: 12 septembre 1984 à 15 h

4440 — impression de 3 500 000 formulaires à plat, 2 formats soit 8 1/2" x 11" et 8 1/2" x 14"

4441 — 12 fourgonnettes P.T.M. 1 750 kg

Transport d'objets légers

Cloture des soumissions: 13 septembre 1984 à 15 h

4433 — système informatique clé en main

avec développement de logiciel pour le traitement des données archéologiques

Cloture de la soumission: 25 septembre 1984 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant: Service des achats du gouvernement, Bureau des appels d'offres, 150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Que. G1R 5K4, Tél. (418) 643-5438.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats, Jean-Claude Careau

Ministère des Transports

Projet: 290-0319-4 — Erection d'un pont et correction de ses approches sur la route de la rivière Tioouap, dans la municipalité de St-Thomas-Didyme, M.R.C. Maria-Chapdelaine, comté de Roberval. Longueur de 0,20 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 11 000 \$ ou chèque visé: 5 500 \$

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Que., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Que., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Que., G1R 4Y9.

Cloture de la réception des soumissions: 15h00 heures

le mardi: 11 septembre 1984

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 662-0401-4 — Modification aux lampadaires de l'autoroute 640 à l'intersection de l'Autoroute 25 et aux carrefours connexes, dans la municipalité de la ville de Mascouche, M.R.C. Les Moulins, comté de Terrebonne.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 23 000 \$ ou chèque visé: 11 500 \$

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Que., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Que., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255, est, Crémazie (1er), Montréal, Québec, H2M 1L5.

Cloture de la réception des soumissions: 15h00 heures

le mercredi: 19 septembre 1984

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 662-4114-4 — Dénivellement durant les hivers 1984-85, 1985-86 et 1986-87, de trottoir du pont Legardeur, dans les municipalités de Pointe-aux-Trembles et Repentigny, soit une longueur de 1,598 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 270 \$ ou chèque visé: 135 \$

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Que., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Que., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255, est, Crémazie (1er), Montréal, Québec, H2M 1L5.

Cloture de la réception des soumissions: 15h00 heures

le mercredi: 12 septembre 1984

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 674-0206-4 — Revêtement en enrobé bitumineux préparé et posé à chaud sur le chemin de la Montée Duquette, dans la ville de Mirabel, comté d'Argenteuil. Longueur de 1 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 2 800 \$ ou chèque visé: 1 400 \$

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Que., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Que., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255, est, Crémazie (1er), Montréal, Québec, H2M 1L5.

Cloture de la réception des soumissions: 15h00 heures

le mercredi: 12 septembre 1984

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 606-65-81 — Palais de Justice, 1er et 2e, rue Notre-Dame, Montréal, QC, Cte St-Louis — Gardiennage

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront requis les documents en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 août 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 (Tél.: 418-643-6622).

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 18 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 9 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 12 septembre 1984

à 15 heures

Jean-Yves Gagnon

Sous-ministre

Projet no: 606-65-82 — Gardiennage — Place Desjardins, Tour nord, 150, rue Ste-Catherine ouest, Montréal, QC, Cte St-Louis.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront requis les documents en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 août 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats et des Services Auxiliaires, Service des opérations contractuelles, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 (Tél.: 418-643-6622).

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 11 500 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 5 750 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 12 septembre 1984

à 15 heures

Jean-Yves Gagnon

Sous-ministre

DOSSIERS

L'élection du 4 septembre



Montmorency-Orléans

Les libéraux semblent s'en tirer

Ancien fief créditiste devenu libéral, il semble bien que la circonscription de Montmorency-Orléans ne sera pas de celles qui succomberont aux charmes de M. Brian Mulroney le 4 septembre. Bien en selle dans le comté, le député Louis Duclos devrait finalement s'en tirer, avec une majorité très réduite, toutefois.

par **Gérald OUELLET**

C'est du moins ce qu'on peut déduire du passé de la circonscription, de l'impact des prises de position de M. Duclos depuis son élection en 1974 et du style de campagne des candidats.

Après une décennie de règne créditiste dans Montmorency-Orléans, le Parti libéral supplantait pour la première fois, en 1972, le Crédit social à la faveur de la réélection du député Ovide Laflamme avec une majorité accrue.

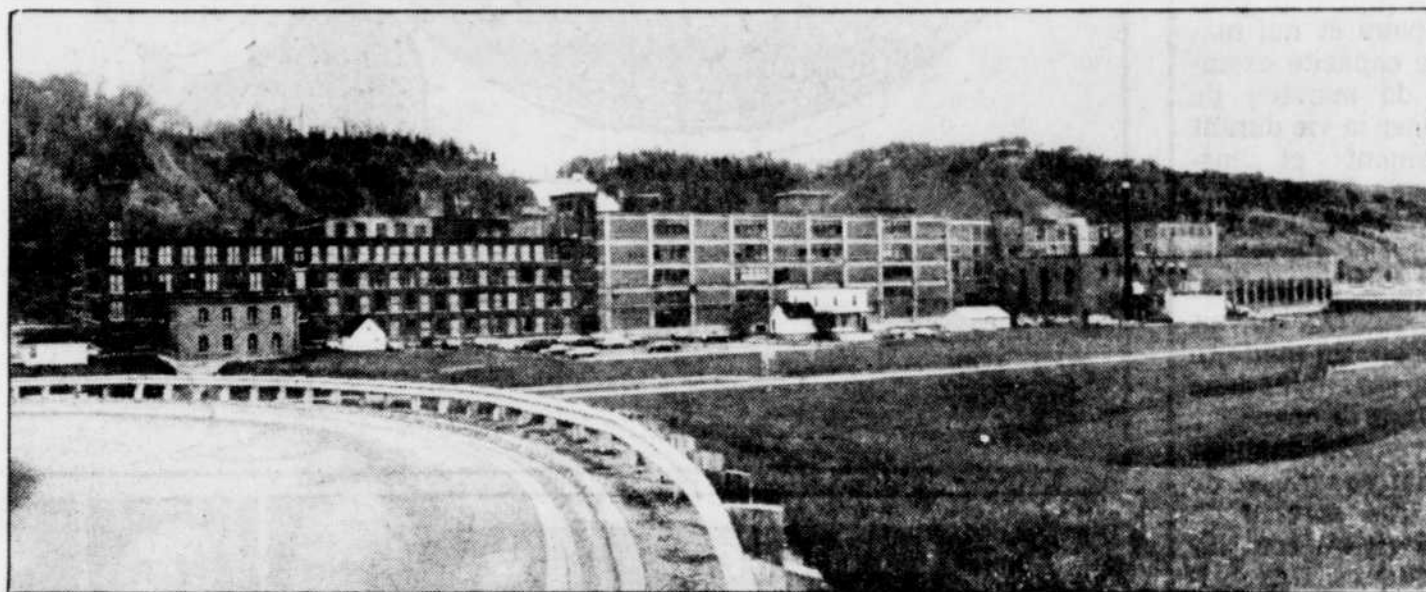
L'effrètement du vote créditiste s'est amplifié d'année en année depuis lors. Le Parti progressiste-conservateur reprenait même la deuxième place dès 1974 quand M. Louis Duclos fut élu pour un premier mandat.

Entre 1979 et 1980, le Parti progressiste-conservateur consolidait ses votes mais n'en gagnait presque pas, l'effondrement final du Crédit social profitant surtout au Parti libéral, au NPD et au Parti rhinocéros dont c'était la première apparition dans le comté. Chose curieuse, les libéraux perdaient un peu de terrain à l'île d'Orléans alors qu'ils faisaient des progrès presque partout ailleurs. Le taux de participation était de 71 pour 100 en 1980.

La campagne conservatrice

Les sondages sont unanimes, les progressistes-conservateurs gagneront beaucoup de voix au Québec le 4 septembre et Montmorency-Orléans n'échappera pas à la vague espèrent les organisateurs de la candidate Anne Blouin. Organisés

Tous les jours, au cours de la semaine dernière et de cette semaine, les journalistes en région et à Québec font le point sur la campagne électorale dans les 18 circonscriptions desservies par LE SOLEIL. Aujourd'hui, **Gérald Ouellet** nous entretient de la lutte qui se fait dans Montmorency-Orléans, et **André Dionne** analyse la situation dans Gaspé.



La fermeture de l'usine de la Dominion Textile, dans le quartier Montmorency de la ville de Beauport, a forcément alimenté le débat électoral dans la circonscription de Montmorency-Orléans.

comme ils ne l'ont jamais été, ils font campagne sur 6 thèmes: le taux de chômage, la petite et la moyenne entreprise, l'agriculture, le textile, l'emploi chez les jeunes et le dossier des femmes et des personnes âgées.

Ainsi, d'après Mme Blouin, tous les événements qui amènent des fermetures d'usines de textile, comme celle du quartier Montmorency à Beauport, sont le résultat d'une politique changeante et imprévisible du gouvernement libéral. En agriculture, les troupes locales de M. Brian Mulroney proposent des prix justes pour les consommateurs, des revenus équitables pour les producteurs et la préservation de la ferme familiale, un type d'exploitation largement répandu sur la Côte-de-Beaupré et à l'île d'Orléans.

Ainsi, en général, la candidate Anne Blouin reprend les thèmes suggérés par l'organisation centrale du parti et leur donne une saveur locale.

De cette manière, elle espère profiter à plein de la vague bleue qui semble déferler sur le Québec ces temps-ci, notamment en grugeant les positions libérales du côté des anciens créditistes, de la clientèle nationaliste et des libéraux déçus.

Mme Blouin est précisément native de Sainte-Anne-de-Beaupré, une ancienne place forte du Crédit social où son père, Aimé Fortin, fut maire pendant 14 ans. Elle bénéficie de plus de l'appui discret de plusieurs organisateurs du ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard.

La campagne libérale

Pour sa part, le député libéral Louis Duclos se base sur ses réalisations depuis 10 ans pour conserver la faveur populaire. Comme il a pris soin de la rappeler dans sa dernière

circulaire avant les élections, une somme de \$43 millions en subventions a été distribuée dans la circonscription au cours des 4 dernières années, sans compter la présence du député à une foule d'événements sociaux.

Celui-ci fait également campagne sur le thème de l'installation à Beauport de l'Institut d'optique et laser du Conseil national de la recherche du Canada, un investissement de \$16 millions qui devrait être confirmé sous peu, espère-t-il. Fort avantagusement, ce thème se trouve à mettre l'adversaire conservateur de M. Duclos sur la défensive, vu qu'elle travaille au Centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ). Cet organisme, installé à Sainte-Foy, voudrait bien voir l'Institut d'optique et laser dans son voisinage. M. Duclos n'a d'ailleurs pas manqué de mettre Mme Anne

Blouin au défi de se prononcer à ce sujet, lors d'une conférence de presse la semaine dernière.

Le député Duclos court-circuite aussi son adversaire sur le plan du nationalisme. En effet, plusieurs se souviennent de sa lutte au sujet du français dans l'air et de sa vive opposition au projet de loi constitutionnel du gouvernement Trudeau en 1981, attitude qui lui a sans doute coûté un poste de ministre. Plusieurs nationalistes lui seront sans doute reconnaissants de ces gestes.

Autres partis

Quant aux autres candidats, ils font des campagnes aussi modestes que leurs moyens. Certains tiers partis pourraient voir modestement grossir leurs appuis, comme le NPD, dont le regain général de popularité pourrait aider le candidat local Jacques Bérubé.

De même pour le Parti nationaliste, représenté par M. Jules Gagnon, qui devrait dépasser les maigres résultats de l'Union populaire qui n'avait eu que 226 votes en 1979 et 322 en 1980. Incidemment, M. Gagnon ne semble pas bénéficier de l'organisation péquiste. Avec les moyens du bord, il propose aux électeurs le développement des battures de Beauport, la dépollution du fleuve Saint-Laurent et le développement industriel du comté.

Par ailleurs, aucune vedette de parti n'est attendue d'ici la fin de la campagne, où la candidate conservatrice ne devrait pas déloger le libéral Louis Duclos. Le taux de participation, le 4 septembre, pourrait être révélateur de l'indifférence des gens face à cette élection estivale. Une indifférence que même l'animateur public Jean-Claude Pon-Pon Demers, candidat rhinocéros, n'arrive pas à soulever.

Enfin, avec Mme Winifred Raiche-Boulay, on peut s'attendre que le Crédit social soit présent pour la dernière fois dans Montmorency-Orléans, malgré la personnalité sympathique de la candidate.

Gaspé

Un électorat qui ne "mord" plus

MATANE — La campagne électorale dans la circonscription fédérale de Gaspé est à coup sûr l'une des plus silencieuses et des plus bizarres qu'ait connues l'électorat, et depuis toujours semble-t-il.



par **André DIONNE**

Aucun rassemblement massif hormis la convention de nomination pour le candidat du Parti conservateur, beaucoup de rencontres de cuisine, de porte à porte et de sollicitations individuelles autant de la part du vétérinaire libéral, Alexandre Cyr que de son opposant conservateur Charles-Eugène Marin, tous deux ne faisant pas l'unanimité au sein de leurs propres partisans. Chez les libéraux, un bon groupe de militants favorisait un changement jugeant que Alexandre Cyr avait "fait son temps". Ce dernier en a décidé autrement. Dans le camp adverse, l'organisation du Parti conservateur envisageait la nomination d'un autre candidat. Les militants à la convention en ont décidé autrement.

Quant aux deux autres formations politiques, le Nouveau Parti démocratique et le Parti nationaliste, leurs deux représentants sont absents des discussions politiques. Un bon observateur de la scène politique gaspésienne nous affirmait hier n'avoir jamais vu pareil manque d'intérêt de la part de l'électorat, un désintéressement qui augure mal pour le 4 septembre en terme de participation au scrutin.

L'électorat

En pleine période estivale, l'électorat de Gaspé se fait ballotter par les sondages et les plus sensibilisés auraient tendance à suivre la vague, un phénomène qui se manifeste dans beaucoup de régions caractérisées



Une campagne qui n'apporte rien de concret sur la stabilité économique de la Gaspésie, reliée en grande partie à l'industrie des pêcheries.

par le sous-développement économique, craignant de payer encore davantage en ayant un représentant dans l'opposition.

La vie économique étant essentiellement axée autour de l'exploitation primaire des ressources de la mer, du sous-sol et de la forêt, puis des services, l'électorat est sensible aux arguments qui font miroiter un quelconque virage au plan économique.

Les projets sont nombreux, l'initiative demeure vivante, mais les résultats ne sont pas significatifs en terme de stabilité économique.

Par ailleurs conscients de la faiblesse économique de leur territoire, les Gaspésiens ont été souvent ber-

nés par les promesses électorales de la part de Québec ou d'Ottawa, pour se rendre compte en bout de ligne que les promesses se répètent d'une année à l'autre jusqu'aux élections suivantes.

Un bel exemple que le réaménagement du quai de Sandy Beach dont on parle depuis 10 ans au moins et qui se réalisera l'an prochain seulement.

Il existe donc au sein d'une bonne partie de l'électorat de Gaspé, un scepticisme grandissant à l'égard des politiciens qui pratiquent beaucoup la construction de HLM, le pavage des pistes d'aéroports, les subventions aux clubs de l'âge d'or, mais qui négligent le développement, fort

difficile faut-il avouer, d'une vie économique plus stable.

Les enjeux

En ce sens, la campagne électorale de 1984 n'aura pas, du moins jusqu'ici, aidé l'électorat à changer d'opinion. Dans la pure tradition libérale, le député sortant Alexandre Cyr a annoncé le quai de Sandy Beach, un projet évalué à quelque \$11 millions, échelonné sur deux années, fait part des acceptations de projets pour améliorer le transport aérien régional, le pavage de la piste de Gaspé, etc., mais rien de substantiel au niveau du développement d'une vie économique plus stable.

A l'opposé, le candidat conservateur originaire de Sainte-Anne-des-Monts, Charles-Eugène Marin, parle dès sa mise en candidature de faire reconsidérer les "projets politiques" dans le territoire, notamment la papeterie de Matane et l'Institut de recherches maritimes de Mont-Joli en faveur de Sainte-Anne-des-Monts—Cap-Chat puis de Grande-Rivière, près de Chandler, un débat qui "foutrait le bordel" dans toute la grande région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

D'autre part, il s'engageait à travailler fermement à la réalisation de deux projets industriels majeurs, dont un parc de débarquement des voitures japonaises à Gaspé puis d'une fonderie pour la fabrication de jantes d'automobiles destinées au marché japonais.

Le Dr Marin n'a jamais voulu dévoiler lequel des fabricants japonais songeait à un tel projet, créant ainsi un vaste courant de scepticisme.

Il n'en fallait pas davantage pour que le libéral Cyr dénonce, après vérifications, dit-il, le caractère farfelu de ces engagements.

Le scrutin

Par ailleurs, au niveau des dirigeants du Parti conservateur assurés, disent les sondages, d'une importante victoire le 4 septembre, on se désintéresse quasiment complètement de Gaspé laissant M. Marin faire sa campagne et adienne que pourra.

Chez les libéraux, on besogne dur puisqu'on sait qu'il y a un grand risque de voir la circonscription basculer dans le camp du pouvoir.

Quant aux sondages internes aux organisations, on est bien sûr gagnant mais faiblement. La majorité du candidat vainqueur sera à coup sûr mince, même très mince, disent certains analystes.

Et bien sûr, on songe à cette possibilité d'une très faible participation de l'électorat, un absentéisme qui déciderait de l'issue de la consultation du 4 septembre.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Arthor

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Lévesque et le cas Lamoureux



par
Roger BELLEFEUILLE

Tout individu, trouvé coupable un jour d'un délit grave, puni en conséquence par ses pairs et qui manifeste par la suite un repentir et une capacité exemplaire de réhabilitation, a ce droit de marcher de nouveau la tête haute. Il n'a pas à traîner la vie durant le boulet d'une faute collectivement et institutionnellement pardonnée. Jean-Denis Lamoureux, qui vient d'être nommé directeur des communications au bureau du premier ministre René Lévesque est de ceux-là. Son crime fut d'être terroriste et poseur de bombes aux premières heures, en 1963, du FLQ. Il avait 19 ans. Il en a aujourd'hui 41. A son débit, un militaire rendu légume par la déflagration d'un de ses engins dans une boîte à lettres de Westmount. Trois ans de prison.

La société doit savoir gré à ses citoyens qui donnent le nécessaire coup de pouce à toute tentative sérieuse de réinsertion sociale. Il y a bien sûr des erreurs de jeunesse plus pardonnables que d'autres, ou tout au moins aux conséquences moins dramatiques. Une jeunesse sans impulsivité, sans impétuosité, sans idéalisme et sans imprudence est une jeunesse moribonde. Les aînés le souhaiteraient-ils que leur propre existence n'aurait plus ces réminiscences de printemps qui donnent des couleurs à l'automne.

Que Jean-Denis Lamoureux ait connu depuis lors un heureux cheminement de carrière témoigne éloquemment de ses talents comme travailleur utile et responsable. Beaucoup d'autres ex-détenus, victimes de l'intolérance, quoique ayant aussi remboursé leurs dettes à la société, n'ont pas eu ce bonheur. Ils n'ont finalement eu d'autres options que la récidive et la criminalisation pénitentiaire.

Le premier ministre Lévesque, s'il fut été simple citoyen, ou employeur privé, devrait aussi mériter éloges et félicitations pour son ouverture d'esprit, sa tolérance et sa foi dans ce qu'il y a de meilleur dans l'être humain. Mais le geste du chef du gouvernement québécois s'explique politiquement fort mal. Il ouvre gratuitement la porte à la controverse. A la tête au surplus d'un Parti québécois selon toutes évidences en déroute, cette nomination prend l'allure d'une pathologie auto-flagellation.

Sans aucun doute, candidats et candidates aux postes politiques de l'administration Lévesque ne doivent plus autant se bousculer, de nos jours, pour pénétrer dans ces antichambres, qu'aux heures péquistes plus heureuses. Sans mettre en doute la compétence et l'intégrité du nouveau directeur des communications, d'autres postulants et postulantes au passé moins controversé se trouvaient sans aucun doute sur les rangs.

Par vicieuses associations rétrospectives, les présumées accointances ou sympathies PQ-FLQ risquent inutilement de refaire surface. Cette formation politique pourrait fort bien à ce moment-ci se passer d'un tel réveil de fantôme. D'autant que d'autres ex-felquistes ont su regagner le cours ordinaire de leur existence sans s'exposer à une tapageuse visibilité.

Qui plus est, cette nomination politiquement inexplicable risque, malheureusement, de faire passer le premier ministre pour une personne qui se fiche éperdument de l'affliction des victimes d'actes criminels. Le caporal Leja et sa famille avaient droit eux aussi à une certaine qualité de vie. Le premier ministre n'avait pas à leur infliger en sus l'insulte et le mépris. Et M. Lamoureux n'aurait pas été dans la rue pour autant.



L'élection du 4 septembre

Elu sans concurrent

par Jacques Carl MORIN
(collaboration spéciale)

Est élu sans concurrent le candidat qui, étant seul à faire acte de candidature dans une circonscription, est proclamé élu sans qu'il y ait scrutin. Suivant l'expression populaire, on dit qu'il est "élu par acclamation".

Sur un total de 7,664 sièges à pourvoir à la Chambre des communes au cours des 32 élections générales depuis l'avènement de la Confédération, 269, soit 3,5 pour 100 ont été comblés sans qu'au moins 2 candidats n'aient eu à s'affronter. Près de 80 pour 100 de ces élections "par acclamation" sont intervenues entre 1867 et 1896.

Depuis maintenant plus d'un quart de siècle, aucun candidat n'a été élu député à un scrutin général sans subir l'épreuve électorale. La dernière élection sans concurrent a eu lieu lors du scrutin fédéral de 1957. Cette année-là, au jour fixé pour la présentation des candidatures dans la circonscription de Burin-Burgo à Terre-Neuve,

seul le libéral Chester William Carter avait déclaré officiellement son intention de briguer les suffrages.

Député depuis l'entrée de Terre-Neuve au sein de la fédération canadienne, Carter fut donc réélu pour un 3e mandat consécutif. Heureux et flatté du geste des conservateurs qui ne lui ont opposé aucun candidat, Carter déclare qu'il aurait préféré livrer la lutte "parce que cela nous aurait permis de mesurer concrètement la force des partis et des candidats et aussi parce que j'ai le sentiment que les électeurs sont déçus lorsque, à l'occasion d'une élection générale, ils n'ont pas l'avantage d'exprimer leurs suffrages".

C'était alors la première élection "par acclamation" le jour de clôture des candidatures depuis que le nationaliste Henri Bourassa avait été élu de la même manière dans la circonscription de Labelle en 1930; à ce même scrutin, Robert Gardiner des United Farmers of Alberta avait été réélu sans croiser le fer dans Acadia.

En 1953, Lionel Bertrand dans Terrebonne et J.A. Fontaine dans Saint-Hyacinthe-Bagot avaient été élus sans concurrent; mais il faut ajouter que leur élection intervint non pas à la date de la présentation des candidatures mais à la suite du désistement de leur adversaire conservateur.

Par ailleurs, signalons qu'aux élections générales du 17 décembre 1917, 32 députés furent élus "par acclamation", soit 14 candidats ministériels de l'équipe de Robert Borden et 18 oppositionnistes dont 17 au Québec. L'un de ceux-ci fut même élu "in absentia"; il s'agit du docteur Henri-Sévérin Béland, député libéral de Beauce depuis 1902 qui, au moment de son élection, était prisonnier de guerre des Allemands.

Enfin, dans un passé un peu plus lointain, Henri-Gustave Joly de Lotbinière fut élu simultanément sans concurrent député de Lotbinière à l'Assemblée législative et à la Chambre des communes aux élections de 1867.

bloc-notes

Un musée sur des ruines

Les visiteurs de Québec 84, à défaut d'une saison "mer et monde" que la corporation leur avait promise, peuvent se consoler à l'idée que les millions engouffrés dans le Vieux-Port par le gouvernement fédéral leur donnent un site permanent et accessible.

La revitalisation du centre ville dans ce secteur n'est cependant pas encore acquise. Par exemple, le Musée québécois de la civilisation ne sera complété qu'en 1987, entre le Vieux-Port et Place Royale. L'an dernier, le gouvernement québécois différerait de deux ans la réalisation de ce projet pour des raisons que d'aucuns associeront à la décence d'éliminer les grues, le pic et la pelle du Vieux-Port à l'heure de la fête des grands voiliers.

Les travaux doivent débiter l'automne prochain. L'adjudication des contrats du musée aura lieu ces jours-ci. Sauf que le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) revient à la charge comme en 1981, en dénonçant le saccage du patrimoine bâti que provoqueraient ces travaux commandés par l'Etat du Québec.

L'organisme prétend que ce projet muséologique louable pourrait voir le jour sans majoration de coûts (\$30 millions) si on en modifiait les plans de façon à intégrer d'innombrables vestiges archéologiques qui remontent au Régime français.

Fortifications dénaturées, conversion en lieux de services bureaucratiques de la maison Estève, destruction de la maison Pagé-Queury et de bon nombre d'éléments de la Maison Imbert, maintien que des façades de l'ancienne Ecole de marine, en bref, s'il faut en croire le CMSQ, l'apocalypse voisinerait avec le Vieux-Port suivant les plans actuels...

Si le MAC a effectivement donné l'ordre de tout raser parmi des ruines historiques encore recyclables, il doit s'en ouvrir au public de manière transparente, quitte à revoir l'échéancier des travaux même si tous ces délais, depuis 1978, s'apparentent parfois à un enterrement de première classe de ce fleuron du gouvernement Lévesque. Et il appartient à la Commission des biens culturels de dire si les chiens de garde du patrimoine bâti ont raison ou ruent dans les brancards...

Jacques DUMAIS

notes de lecture

"Mais le bruit des choses qui meurent..."

"Mais le bruit des choses qui meurent recouvre encore la voix des choses qui naissent". Jugement implacable, porteur à la fois d'un sombre verdict pour le passé et d'un défi envoûtant pour l'avenir du catholicisme québécois.

Car l'Eglise, chez nous, représente le symbole d'une domination globale de la société par une idéologie pendant deux ou trois générations complètes, de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années cinquante.

Un historien de renom, Jean Hamelin, avec l'appui de la sociologue Nicole Gagnon, tous deux de l'université Laval, viennent de fournir, dans une oeuvre imposante, un outil majeur pour l'interprétation d'un phénomène toujours présent dans notre société.

Que toute critique de la visite du pape Jean-Paul II soulève un certain tollé dans

une partie des cercles catholiques s'explique facilement, une fois l'histoire religieuse du Québec recréée dans le strict souci de la vérité historique.

Gagnon et Hamelin refusent de sombrer dans la propagande trop fréquente des ouvrages religieux ou anticléricaux. Les deux auteurs partent non pas d'une formation théologique, mais plutôt d'une vaste expérience de recherche sur la société et l'économie québécoise.

L'Eglise, dans leur esprit, fait partie intégrante de notre vie. Elle est "tout à la fois la matrice et le produit d'une société", écrivent-ils en introduction, juste avant de définir clairement leur position.

"Société de pauvres, les Canadiens français ont fait un choix de quêtes: investir une Eglise, dont la principale richesse repose sur le bénévolat

de ses clergés et la force, sur la discipline de ses membres, de la mission de jeter les bases d'un pays". Choix, ajoutent-ils avec raison, "dramatique".

Le Québec du XXe siècle a dû vivre dans ce dilemme, entre une Eglise toute puissante et un Etat en gestation. Nous savons aujourd'hui qui a vaincu, en droit, mais les catholiques affirment les auteurs, ont sué un bon coup pour survivre.

D'une Eglise "nationale" qui se méfie du système démocratique, au début de notre époque, à une Eglise "décléricalisée" mais toujours en crise d'identité, de nos jours, le chemin a été tortueux et difficile.

L'ouverture, les centaines de pages écrites par les auteurs en témoignent, a exigé des déchirements majeurs, provoqué des malaises profonds, des "conversions" même (comme

celle du cardinal Léger), des exils (celui du frère Untel), voire des scandales financiers (le fameux cas des reçus de charité pour l'impôt, où le clergé donnait des reçus de \$82 millions contre des revenus déclarés de \$12 millions).

Une dizaine de pages nous rappellent aussi un moment crucial de notre histoire récente, celui de la création du ministère de l'Éducation une centaine d'années presque après son abolition sous la pression du clergé de l'époque. Jean Hamelin constate que les évêques, dans un revirement majeur, ont renié "un siècle d'intolérance".

Dans une lutte épique, pourtant, "ni l'épiscopat ni le gouvernement, l'un et l'autre trop peu sûrs de leur force politique réelle, ne veulent un affrontement", écrit l'historien. Quatre années de négociations, de 1960 à 1964, ont permis aux

deux pouvoirs de trouver un point de rencontre qui corresponde à leurs intérêts.

Tout se passe comme s'il y avait deux Eglises au Québec, celle d'un clergé envahi par "l'esprit du siècle", bien fonctionnarisé, d'évêques piégés par la réforme d'une Eglise qu'ils souhaitaient en théorie mais n'attendaient pas, en pratique, et celle des militants révoltés dans l'esprit d'une gauche chrétienne, désorientée toujours par l'action d'un pape sociologiquement de gauche qui se retrouve à la tête d'une institution fondamentalement conservatrice, selon certaines interprétations.

Cette première histoire du catholicisme québécois, une série dont la publication, étrangement, débute par la fin, soulèvera maintes controverses, et pas seulement dans les milieux religieux.

On se surprend par exemple à lire sous la plume des auteurs la définition traditionnelle du Canadien français comme un être qui "désire vivre en harmonie avec la nature", contrairement à l'anglophone, "plus renfermé, désireux d'imposer sa marque sur la nature et en quête d'efficacité": notre culture a vraiment un certain bagage d'idées fixes! Quelques lignes ne peuvent d'aucune façon rendre justice aux 800 pages pondées par les auteurs. Mais nul ne peut comprendre le Québec de 1984 s'il en oublie le passé catholique.

* Histoire du catholicisme québécois. Le XXe siècle. Tome I: par Jean Hamelin et Nicole Gagnon. Tome II: par Jean Hamelin. Les Éditions du Borel Express.

Raymond GIROUX

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

La santé D'abord les soins

(Réponse à la lettre publiée, samedi le 11 août, et intitulée: "Un hôpital ou un entrepôt?" et signée: Louise Brissette.)

Nous "Personnel sans cœur," de pédiatrie, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, avons retracé le nom de l'enfant en question. Ce fut beaucoup plus difficile pour vous, chère Mme Brissette, puisque vous n'êtes venue que deux fois sur le département, quelques minutes à chaque visite. Alors comment pouvez-vous affirmer que la petite était couchée toute la journée dans son lit...

Vous dites n'avoir reçu aucun renseignement sur les besoins de la petite. Je ne dirai pas que vous êtes une menteuse, je dirai simplement que vous avez oublié, dans un grand moment "d'émotion" que je vous ai fourni personnellement tous les papiers et renseignements adéquats. Pourquoi aurais-je répété tout ce que la travailleuse sociale vous avait déjà dit?

Vous nous dites inhumaines, sans aucun sens des responsabilités et du devoir. Pourquoi? Parce qu'elle n'a pas reçu son petit bec en partant, ou parce que l'on ne vous a pas érigé une statue pour votre bon cœur...

Où est cette approche hu-

manitaire dites-vous? Lorsque vous parlez d'entrepôt, pensez que l'insulte n'est pas seulement pour nous, mais aussi pour tous les parents qui hospitalisent leurs enfants et qui apprécient les soins et l'attention qui leur sont accordés. Qu'attendez-vous de nous? Nous sommes du personnel soignant. Nous sommes là d'abord pour prodiguer des soins. Nous ne pouvons ni ne devons nous attacher à un enfant en particulier, car, tôt ou tard, le moment de la séparation arrive. Toutes, sans exception, avons connu ce déchirement qu'est la séparation.

Vous êtes-vous demandé pourquoi cette mère a abandonné son enfant? Pourquoi y a-t-il tant d'enfants battus et violentés, non pas par les voisins, mais bien par les parents? Pourquoi les services sociaux sont tellement débordés?

Une dernière question, où est votre sens humanitaire à vous? Est-ce à nous que vous en voulez ou au monde entier? et pourquoi? Le seul reproche valable dans votre lettre, est qu'on ne lui a pas donné son petit bec en partant. Alors s'il vous plaît, ne soyons pas ridicules.

Suzanne Fournier,
Infirmière pédiatrique
Val-Bélair

Handicapés oubliés

(Lettre ouverte à M. René Lévesque, premier ministre du Québec)

Nous voulons porter à votre connaissance un dossier qui se doit d'être traité, par vous-même, le plus rapidement possible.

A Forestville, il y a un bureau de votre ministère de l'Énergie et des Ressources qui est situé au rez-de-chaussée donnant une facilité d'accès à nos handicapés de notre région.

A la fin du mois d'août, ce bureau sera déménagé dans un 2^e étage où il sera impossible ou très laborieux physiquement pour nos handicapés de pénétrer à ce futur bureau.

En effet, il n'y a pas d'ascenseur actuellement et il n'y en a pas de prévu. Vos fonctionnaires du ministère des Travaux publics et Approvisionnement n'ont pas l'air

d'avoir une conscience pour nos gens en région. S'il est très facile pour les gens des grands centres d'avoir du service pour quelles raisons n'appliquez-vous pas les principes d'égalité pour les populations des régions périphériques.

Sommes-nous tous égaux selon vos yeux ou sommes-nous différents? Avez-vous demandé à vos fonctionnaires d'appliquer le principe "loin des yeux, loin du cœur"?

S'il est vrai que vous considérez les handicapés physiques comme des êtres humains avec les mêmes droits que ceux qui ne le sont pas, vous devez agir le plus rapidement possible afin de régulariser cette injustice.

Réjean Gendreau
projet Jeunes Volontaires
centre Travail Québec
Forestville

Merci à l'hôpital Laval

"Le temps que l'on prend pour dire "je t'aime" est le seul qui reste au bout de nos vies", dit Vigneault dans l'une de ses plus merveilleuses chansons. Cette parole m'inspire beaucoup et je serais un peu triste si, aujourd'hui, je ne prenais le temps de remercier le personnel de l'hôpital Laval pour les bons soins et l'amour qu'il a su prodiguer à ma mère lors des deux dernières hospitalisations avant son décès.

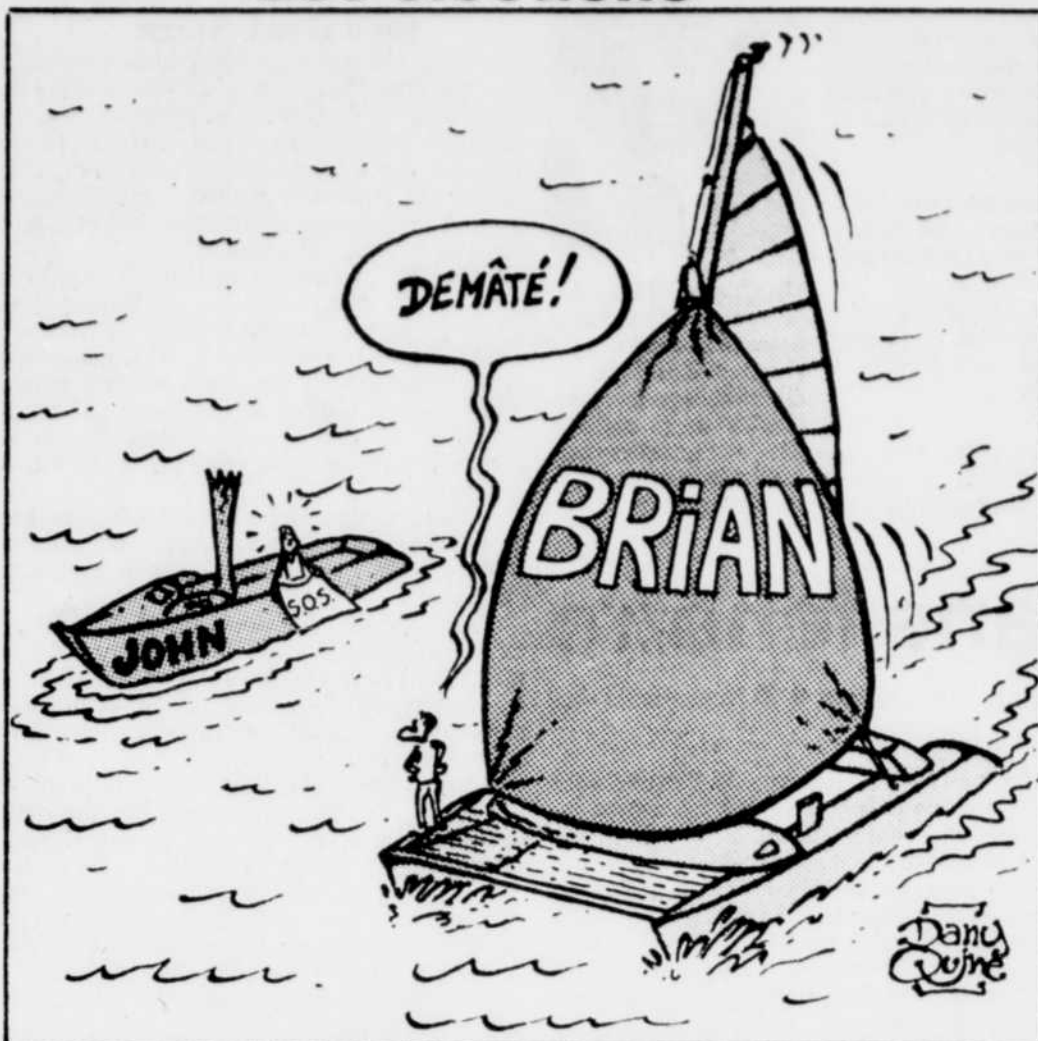
Chez vous, maman a vécu

dans un climat de sérénité. Elle s'est sentie consultée, respectée et aimée jusqu'à la fin.

Merci à vous tous pour votre sourire, votre chaleur humaine et vos encouragements.

Rita L. McLellan
pour la famille
de madame
M.-Rose Laflamme
Ancienne-Lorette

Les élections



Un vote québécois

La campagne électorale qui se termine a été, de l'avis de plusieurs observateurs avisés, une des plus ternes que nous ayons connues. Elle risque cependant de s'aviver au cours des derniers jours qui nous rapprochent du 4 septembre. Ayant captivé l'opinion publique pendant les nombreuses semaines qu'a duré la course à sa direction, le Parti libéral espérait, dans cette foulée et à la faveur de la canicule, en passer une petite vite à l'électorat canadien et plus particulièrement aux Québécois qui, bon an mal an, ont appuyé cette formation politique depuis près d'un demi-siècle, sauf pendant les années Diefenbaker. Malheureusement pour eux, il ne semble pas que la chose se passera de la même façon cette fois-ci; au Québec, le leurre Elliott-Trudeau n'existe plus et finalement, les gens se disent que trop c'est trop (...)

On nous avait promis des lendemains qui chantent, de la compréhension dans le domaine constitutionnel. Nous n'avons connu que la trahison de la part de la formation politique à qui, de génération en génération, le Québec apportait son appui. Le Prince et ses 73 invertébrés ont fait en sorte de déjouer l'Assemblée nationale du Québec de pouvoirs dans des domaines aussi vitaux que sont, pour l'existence d'un peuple, la langue et l'enseignement (...)

Il semble, selon les récents sondages, que beaucoup de Québécois s'apprennent à accorder leur appui à l'équipe adverse, celle formée par les conservateurs. S'il est essentiel de changer de cheval, il faudrait toutefois d'abord connaître celui sur lequel on a l'intention de miser (...)

Ceux qui s'imaginent naïvement pouvoir régler à l'avantage du Québec des dossiers fondamentaux qui permettraient d'envisager le développement normal de la société québécoise se leurrent encore une fois s'ils croient que les conservateurs seront différents des libéraux; c'est blanc bonnet, bonnet blanc. Les trois grandes formations

politiques pancanadiennes seront toujours dominées à près de 80 pour 100 par le Canada anglais, peu importe le nombre de députés québécois élus par le parti qui assume le pouvoir. D'ailleurs, le pourcentage d'élus québécois à la Chambre des communes diminue inexorablement depuis 1867. De 40 pour 100 à l'origine, leur nombre ne représente plus que 26 pour 100 et au scrutin qui suivra celui du 4 septembre, il diminuera encore de 1 pour 100 ou 2 pour 100 (...)

Le système politique canadien, par son essence même, perpétue la division, l'affaiblissement de la société québécoise. Ne comptons pas sur des élus des trois formations politiques pancanadiennes et j'ajoute, pour ceux que l'avenir du Québec intéresse encore, que de toute façon, tous ces candidats ont foi au fédéralisme et que nous les retrouverons en première ligne parmi les adversaires de l'émancipation du Québec dès qu'une nouvelle consultation aura lieu (...)

Lucien Vallières
Sainte-Foy

Equipe mixte

Voici un nouveau commandement électoral: "Dans chaque circonscription, une femme et un homme tu éliras." Serait-il possible que cela soit étudié et discuté dès 1984, et mis en application d'ici 1990? Ainsi, lors des élections, les partis présenteraient non plus un candidat ou une candidate, mais présenteraient dans chaque circonscription une équipe formée d'une femme et d'un homme. L'équipe élue pourrait être plus présente et au Parlement et à sa circonscription, se partager les dossiers de plus en plus nombreux et complexes... les conseils des ministres, les commissions parlementaires, les comités... seraient également constitués de femmes et d'hommes.

Yvon Bureau
Neufchâtel

Informez vous...

Nous vivons encore les enjeux d'une élection. Depuis quelques années, la façon de faire de la politique change.

En tant que citoyens et citoyennes, nous devons nous dire que le gouvernement, ce n'est pas simplement le député, le ministre... mais c'est aussi "Nous"... Car c'est "Nous" qui décidons qui sera notre député.

Si nous pouvons comprendre ça un jour, on s'informerait davantage sur le choix des hommes ou des femmes qui sont nos porte-parole au parlement. Oui. C'est bien nous qui faisons nos gouvernements (...)

Vous connaissez les candidats qui sont en liste dans votre comté?... Informez-vous!... Regardez leur passé, leur réussite personnelle, leur valeur en tant qu'humains, leurs qualités et leurs défauts, leurs réalisations, leurs amis, leurs supporters, leur dévouement dans leurs implications sociales, leur simplicité non pas soudaine mais de toujours (...)

Ne laissez pas "un sondage" choisir pour vous. Dites-vous qu'un sondage améliore ou ne détériore nullement un candidat. Le marketing et la publicité ont aussi des charmes dorés qui entraînent des drôles de déguisements!... Ayez l'oeil ouvert. La preuve... on a jusqu'à des rhinocéros qui se promènent dans le paysage électoral!... Heureusement que la Beauce a laissé tomber ce genre de personnage!... Car voyez-vous, nous sommes des gens trop fiers pour prendre la politique à la légère!...

Chacun de vous serez le vrai gagnant, si vous vous donnez la peine de bien choisir votre député pour les 4 prochaines années (...)

Angélyne Vallée-Poulin
Saint-Georges-Est, Beauce

Sympathies péquistes

(...) Depuis un mois, les sympathies de certains péquistes vont sans équivoque vers un Parti fédéral (est-il besoin de le nommer?) essentiellement "fédéraliste", partisan déclaré du "Non" en mai 1980 et anti-souverainiste sans aucune ambiguïté possible (...)

Leur paranoïa de vaincre les libéraux est telle qu'elle les empêche de voir que M. Mulroney, devant ses adversaires par 14 points, de Terre-Neuve à Victoria, ne leur sera aucunement redevable de sa victoire. Sitôt installé dans ses meubles, il n'aura rien de plus pressé que d'asseoir ses bases québécoises sur un "bon parti provincial conservateur" (du genre Union nationale resuscitée) qu'il pourra contrôler sans avoir à courtiser les péquistes (ces imprévisibles girouettes). Et alors, les Québécois que nos nationaux auront persuadés de "voter bleu", suivront-ils le "nouveau" mot d'ordre de leurs mentors péquistes et réintégreront-ils les barricades souverainistes? Il est certes permis d'imaginer que plusieurs, "par l'odeur alléchée", continueront à gruger le fromage d'un bon vrai parti traditionnel (...)

Yves Courville
Jonquière

ABRI FISCAL

IMMEUBLE CLASSE 31

GROUPE "LE DOMAINE"

IMPORTANT

Pourquoi ne pas profiter immédiatement de ce placement de premier choix quand vous avez droit à une **REDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE SUR VOTRE SALAIRE?** Aucun comptant n'est nécessaire. **FINANCEMENT À 100% PAR LA BANQUE.**

GROUPE DE PLACEMENT:

Vous faites partie d'un groupe de placement qui se porte acquéreur d'un complexe immobilier RENTABLE. La gestion de ce complexe pourra être confiée à des professionnels dans le domaine.

NOUVEAU DOSSIER:

60 grands logements: Revenus garantis pour les trois premières années. Investissez immédiatement dans un projet offrant de grands avantages et vous procurant un abri fiscal de l'ordre de 3 087\$ à 5 142\$ pour l'année 1984.

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC.

Nous sommes dans l'immobilier depuis plus de 11 ans et nous nous spécialisons dans la FISCALITÉ IMMOBILIÈRE depuis plus de 4 ans. Nos nombreux clients satisfaits sont notre fierté. Nous travaillons de pair avec l'une des plus importantes banques au Canada.

"L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI CROIENT À LA RÉALISATION DE LEURS RÊVES."

"AGISSEZ MAINTENANT"



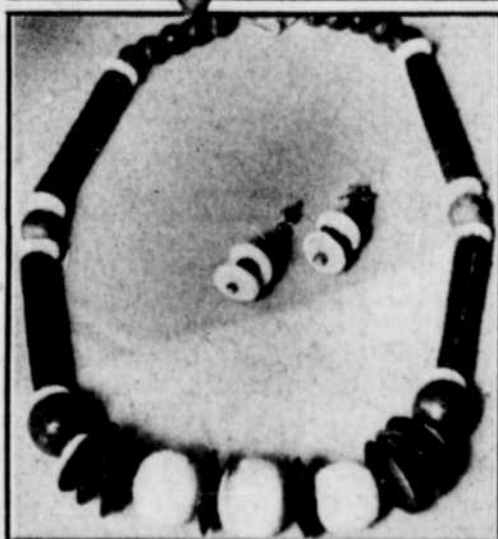
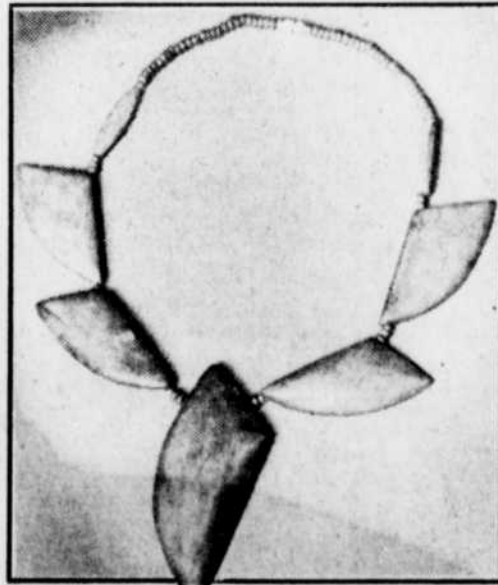
GUY PARÉ
& ASSOCIÉS INC.
(418) 659-6900
(514) 767-5363

Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos réductions personnelles.



FASCINANTE!...
NOTRE NOUVELLE
COLLECTION DE
BIJOUX-MODE
AUTOMNE '84

Une collection du tonnerre! Des colliers aux traits irrésistibles, qui rehausseront l'éclat de votre nouvelle toilette d'automne. Longueurs 15, 24 et 30 pouces. Naturel, gris, rose, doré, bleu, tons de brun. Boucles d'oreilles et bracelets pour assortir. Prix avantageux qui vous étonneront!



laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

Wyszecki nommé 1^{er} directeur

par Claude TESSIER

Un spécialiste de la couleur et des normes colorimétriques et photométriques, M. Gunter Wyszecki d'Ottawa, dirigera le nouvel institut d'optique du Conseil national de recherches du Canada à Québec. Agé de 58 ans, M. Wyszecki est aussi un spécialiste de la vision humaine.

A l'emploi du Conseil national de recherches du Canada depuis 1955, M. Wyszecki est présentement directeur adjoint de la division de physique du conseil. Cette division s'occupe de 18 sujets comme la spectrophotométrie, la spec-

troradiométrie, la mesure de la brillance et de l'opacité, les évaluations sur la différence des couleurs, du rendement des systèmes optiques, des dispositifs électro-optiques, de cristaux liquides, etc.

D'origine allemande et diplômé de l'institut d'optique en Allemagne de l'Ouest, M. Wyszecki préside présentement la Commission internationale de l'éclairage qui a son siège à Paris et qui fait de la promotion d'échanges scientifiques sur l'éclairage et ses normes.

M. Wyszecki a publié trois ouvrages sur la mesure de la couleur et près de 90 articles scientifiques.



M. Gunter Wyszecki, 58 ans, qui vient d'être nommé directeur de l'Institut d'optique de Québec, est un spécialiste de la couleur et des normes colorimétriques et photométriques.

Ouverture prévue pour 1987 ou 1988

par Claude TESSIER

"Nous voulons mener les choses rondement pour que l'Institut d'optique de Québec ouvre ses portes à la fin de 1987 ou au début de 1988. En attendant, nous essaierons de trouver des locaux d'accueil pour les trois ou quatre premiers scientifiques qui formeront dès cette année le noyau de 80 des personnes de l'institut quand il aura atteint son rythme de croisière".

C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL le premier directeur du nouvel institut, M. Gunter Wyszecki. "Ce sera un institut jeune et dynamique", a-t-il affirmé en expliquant le roulement d'une partie importante de son personnel technique et scientifique. L'institut espère ainsi assurer la vitalité et la qualité intellectuelle de son laboratoire et répondre aux besoins changeant de l'industrie.

L'Institut d'optique de Québec mettra l'accent sur le transfert technologique; une vingtaine de chercheurs y seront invités venant surtout de l'industrie.

Au sujet de l'emplacement, M. Wyszecki a dit que la décision a rejoint le niveau politique maintenant et les endroits proposés s'équivalent: le campus de l'université Laval et un emplacement à côté du Centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ).

"Nous tenons absolument à ce que le sol soit exempt de vibration, dit-il, et que l'institut maintienne de bonnes relations avec les autres milieux scientifique et industriel proches". La maison "Technisol" a fait les études de sondages du futur emplacement. La maison de Sainte-Foy n'a pas fait de recommandations, se contentant de présenter au Conseil national de recherches, le résultat des données des sondages faits à Beauport et Sainte-Foy.



Marc Garneau, le premier Canadien à être choisi pour se rendre dans l'espace, a pu se familiariser récemment avec l'utilisation du photomètre solaire qui sert à mesurer l'intensité des radiations solaires. Cet appareil compte parmi les nombreux que Garneau devra manoeuvrer à bord de la navette spatiale Challenger à partir du 1^{er} octobre.

Un bâtiment sans fenêtre

par Claude TESSIER

Un bâtiment sans fenêtre et un système de communication informatisé seront deux des caractéristiques de l'Institut d'optique de Québec. M. Gunter Wyszecki, le nouveau directeur de l'institut, explique que les installations comporteront un rez-de-chaussée sans fenêtre et un sous-sol important. L'obscurité totale fait partie de la recherche en optique qui y sera faite.

L'investissement de \$16 millions comprendra un bâtiment de 10,000 mètres carrés si l'on se fie aux effectifs proposés: 30 scientifiques et in-

génieurs, 30 techniciens et 20 employés de soutien.

Une autre caractéristique de l'institut sera son système de communications hautement informatisé. "Ce sera vraiment du courrier électronique", affirme le directeur en soulignant la nécessité pour les chercheurs de la région de Québec de maintenir des liaisons avec les autres centres de recherches du Canada et du monde. Outre l'atelier mécanique, on y trouvera une verrerie optique et un laboratoire de revêtements optiques.

daniel hechter **paris**
Fairweather



les couleurs
de la ville



"Mon sac
'le citadin'.
Quel chic!"

"En créant mon sac 'le citadin', j'ai visé à réaliser le sac d'automne parfait pour la citadine élégante. Mon inspiration, je l'ai trouvée dans les rues de Paris... D'où le cachet si européen de ce sac spacieux, offert en cinq coloris haute mode! À 25\$, il constitue déjà un achat sensationnel! Mais vous pouvez vous le procurer pour 5\$ seulement, avec tout achat d'au moins 50\$ de marchandise de la nouvelle collection de haute couture française 'les couleurs de la ville' de Daniel Hechter... collection inspirée par l'animation élégante et joyeuse de la Ville lumière! Mon sac 'le citadin'... Quel chic! En exclusivité chez Fairweather."

Daniel Hechter

P.S. "Mon sac 'le citadin' est présenté en édition limitée. C'est pourquoi cette offre se limite à un seul sac par personne, à l'achat de marchandise vendue à prix courant seulement."